



Le Quotidien

Passionné d'information

SAGUENAY
H2013
48^e FINALE JEUX DU QUÉBEC

DU 1^{er} AU 9 MARS 2013

NÉGOCIATIONS CHEZ LES CONCESSIONNAIRES



Semaine cruciale /4

Archives

MISTOUK SUR LE LAC

EXCLUSIF

Le Groupe Coderranime le projet /6

CENTRALE JIM-GRAY

Six mois « gratuits » pour Résolu /3

Casse-tête immobilier?

La bonne ID.
Isabelle Duguay
Courtier immobilier
isabelle.duguay.com
418-818-3000
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
AGENCE IMMOBILIÈRE

VOUS N'ÊTES PAS
DANS VOTRE ASSIETTE?

EUGÈNE ALLARD
CULINE ET TEMPÉRANCE



★ LES HÔTELIERS ★ S'INQUIÈTENT

URGENT BESOIN DE NEIGE /2

Archives

DÉCOUVRIR

ROGUE 2013

POLYVALENT, PERFORMANT, PALPITANT

LOCATION À PARTIR DE : **257\$** /60 MOIS

AVEC 1000 \$ EN COMPTANT INITIAL

1500 \$ DE REMISE À LA LOCATION POUR LE ROGUE S À TRACTION AVANT 2013 INCLUS

En vigueur de 1^{er} au 28 février 2013. L'offre de location est disponible uniquement auprès de Nissan Canada Finance pour une durée limitée, est soumise à l'approbation de crédit et est exclusive. Le prix comprend le frais de transport et de prélocation, la taxe sur le climatiseur (si applicable), la taxe d'exportation sur les pièces rechange, les rabais du manufacturier et les contributions des concessionnaires. Taxes, immatriculation et assurance en sus. Modèle illustré à titre indicatif seulement. 1) L'offre de location sur 60 mois est applicable au modèle neuf seulement. 2) Rogue S à traction avant 2013 (MSRP 13 490\$), avec boîte CVT. Mensualités de 257 \$ pour un terme de 60 mois avec 1 000 \$ en comptant initial (ou échange équivalent) et excluant 1 600 \$ de remise à la location pour le Rogue S à traction avant 2013. 3) Taxe de location de 0,9%. L'obligation totale de location est de 16 440 \$. Base sur une allocation de 20 000 km par année avec 0,13 \$/km supplémentaire.



L'Ami Junior 20

567, boul. du Royaume
Chicoutimi

418 543-6477

3146154

À la merci de la température

Les motoneigistes se font plus rares cet hiver dans les hôtels de la région

MÉLANIE CÔTÉ

mcote@lequotidien.com

CHICOUTIMI — Les hôteliers de la région sont victimes des conditions climatiques difficiles des dernières semaines. La pluie tombée à la fin du mois de janvier a découragé certains motoneigistes de l'extérieur qui sont moins nombreux que par les années passées.

Le *Quotidien* a contacté des dirigeants d'hôtels du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Pour la plupart, la saison avait bien débuté, mais plusieurs annulations sont venues changer la donne au cours des dernières semaines. Même s'ils sont tous conscients d'être à la merci de la température, ils aimeraient bien que la tempête prévue dans l'Est du Québec atteigne la région.

Le directeur général du Château Roberval, Alain Laroche, croit que les ventes reliées à la motoneige diminueront de 50%. En moyenne, entre 1000 et 1200 motoneigistes visitent l'établissement en une saison.

« C'avait bien commencé, mais nous avons eu beaucoup d'annulations au cours des dernières semaines. Avec la pluie tombée en janvier, c'est plus difficile, mais nous réussissons quand même à avoir des gens », explique M. Laroche, qui reçoit beaucoup d'Européens et d'Américains.

Du côté de l'hôtel du Jardin, à Saint-Félicien, même son de cloche. Environ 10% des touristes ont annulé leur réservation à la fin du mois de janvier. Le proprié-

taire, Mario Beaubien, admet toutefois que les quelques flocons tombés en fin de semaine ont un peu aidé. Également propriétaire du Petit manoir du Casino, à Charlevoix, M. Beaubien confirme que les motoneigistes se font moins nombreux dans ce coin-là également.

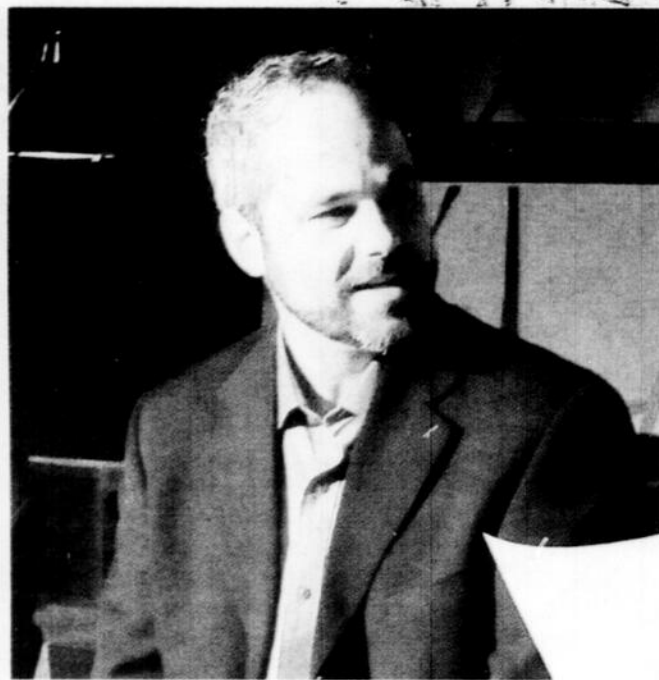
Saguenay

Du côté du Saguenay, la situation est la même. Beaucoup de motoneigistes ont décidé de ne pas effectuer leur voyage prévu à l'horaire. Sylvie Lavoie, de l'hôtel La Saguenéenne, mentionne qu'une petite reprise semble pointer l'horizon.

« Les touristes peuvent se rendre directement à notre hôtel, ce qui aide beaucoup. Même si elles ne sont pas parfaites, les conditions sont quand même correctes. Oui, il y a moins de motoneigistes, mais au moins, il y en a. »

En période hivernale, M^{me} Lavoie rappelle que les motoneigistes représentent 10% de la clientèle de La Saguenéenne. Ils viennent principalement du Québec et du Vermont. Un groupe des États-Unis est attendu au cours des prochains jours. La semaine prochaine, ce sont des Français qui débarqueront dans la région.

Une baisse certaine a été notée à l'hôtel Le Montagnais. Sans avoir de chiffres exacts, le directeur des ventes, Daniel Marquis, confirme qu'il ne s'agira certainement pas d'une grosse saison pour l'établissement hôtelier. □



Maxime St-Laurent, de Tourisme Saguenay-Lac-Saint-Jean.

(Archives Jeannot Lévesque)

« Les motoneigistes qui mettent de gros montants pour leur voyage veulent avoir une qualité optimale. »

- Maxime St-Laurent

Si certains secteurs de la région ont souffert du redoux de la fin de janvier, d'autres secteurs offrent toujours d'excellentes conditions pour la pratique de la motoneige.

(Archives Rocket Lavoie)

Une situation prévisible

MÉLANIE CÔTÉ

mcote@lequotidien.com

CHICOUTIMI — La situation vécue par les hôteliers de la région ne surprend pas Maxime Saint-Laurent. Le directeur des communications de Tourisme Saguenay-Lac-Saint-Jean croit que, bien que déplorables, les annulations étaient prévisibles à la suite de la pluie tombée à la fin janvier.

« Les motoneigistes qui mettent de gros montants pour leur voyage veulent avoir une qualité optimale », explique-t-il.

M. Saint-Laurent tient tout de même à mettre un bémol. Selon lui, sur les 3500 kilomètres de sentiers que compte la région, plusieurs sections offrent de très belles conditions. En effet, selon les plus récentes données du site www.paradisdelamotoneige.com, les conditions du Saguenay et du Haut-du-Lac sont bonnes, ce qui veut dire que les sentiers sont ouverts, resurfacés et balisés.

Dans les autres secteurs, elles varient d'acceptables (sentiers principaux ouverts, resurfacés et reliés) à limités (certains sentiers ouverts et resurfacés, non reliés).

Selon une étude de Segma Recherche, la pratique récréotouristique de la motoneige a généré des retombées de 100 711 000\$ dans la région en 2012, ce qui représente 11% de l'ensemble du Québec.

M. Saint-Laurent mentionne que la pluie a aussi affecté les skieurs, skieurs de fond et raquetteurs. Tous ceux qui pratiquent des sports d'hiver doivent composer avec des conditions plus difficiles. □



(Archives Louis Potvin)

Qu
su



- EX



dvilleneuve@lequ

CHICOUTIMI — Les forestiers Réjean et Sylvain ont encore des travaux à faire pour procurer la centaine de postes que Jim-Gray a promis. Le directeur des Ressources naturelles, Martine Ouellet, a obtenu des droits sur la région pour une durée de deux ans, tant une reprise que la fin de la saison par Québec.

Au cabinet de la ministre des Ressources naturelles, on a confirmé que la décision du 14 février de prolonger pour deux mois.

Interrogé sur la situation, le ministre a répondu que le Résolu de développement durable des énergies d'exploitation électrique d'hydroélectricité de mégawatts, a été confus argumenté d'une question des emplois. On ignore que l'hydroélectricité a été déclinée en décembre dernier, coupe de 112,3 MW, la centrale d'Alma a été en partie fermée en partie.

Viens faire

LA TOUTE

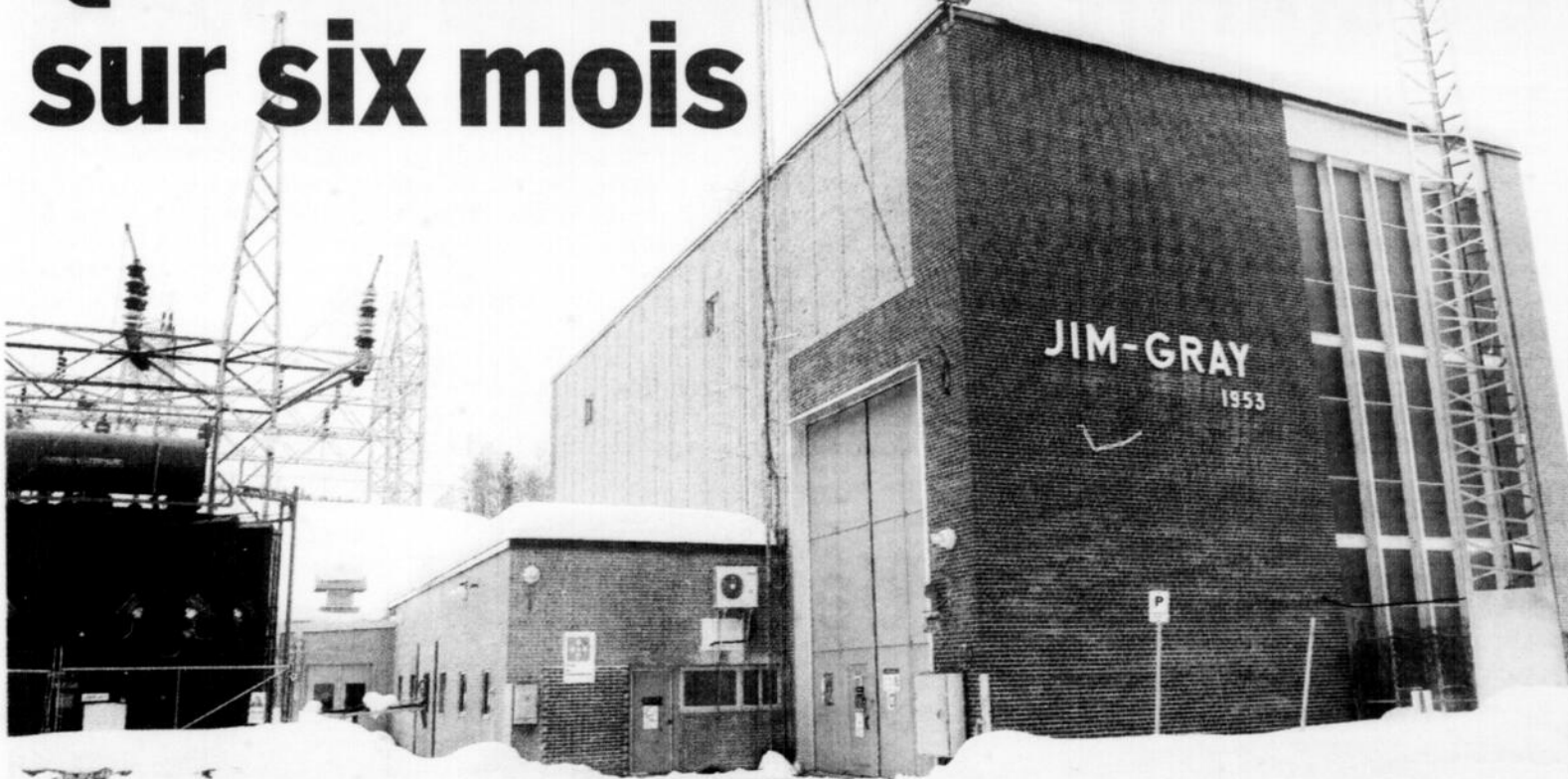
2013 D

AUGUSTE

PAIEMENT

AVANCE

Québec étire les droits sur six mois



EXCLUSIF



Denis Villeneuve

dvilleneuve@lequotidien.com

CHICOUTIMI - Produits forestiers Résolu pourra profiter encore des avantages que lui procure la centrale hydroélectrique Jim-Gray puisque la ministre des Ressources naturelles, Martine Ouellet, a renouvelé les droits sur la rivière Shipshaw pour une durée de six mois, évitant une reprise des installations par Québec.

Au cabinet de la ministre des Ressources naturelles, l'attaché politique, Patrick Ney, a confirmé que le délai expirait le 14 février dernier et qu'il a été prolongé pour une période de six mois.

Interrogé sur les motifs qui ont incité le ministère à permettre à Résolu de bénéficier des privilèges d'exploiter la centrale hydroélectrique d'une capacité de 66 mégawatts, M. Ney semblait confus argumentant qu'il s'agissait d'une question de préserver des emplois. Ce dernier semblait ignorer que Résolu avait procédé en décembre dernier à une coupe de 112,5 postes à sa papeterie d'Alma, pourtant alimentée en partie en électricité par la centrale Jim-Gray. Il ne pou-

vait dire également si des discussions avec Résolu ont lieu en vue d'établir un plan d'investissement comme le prévoit la Loi 8. Cette mesure devenait applicable à la suite de la fermeture de la machine à papier no 6 de l'Usine Kénogami qui a entraîné d'importantes coupes d'emplois.

En décembre 2011, Québec s'était donné un délai de 60 jours pour reprendre en mains la centrale hydroélectrique. Depuis, Résolu bénéficie de report en report.

Au cabinet du ministre Sylvain

Gaudreault, l'attaché de presse, Yan Langlais-Plante, a affirmé n'avoir rien de neuf dans ce dossier. Selon lui, le ministre Gaudreault garde le contact avec la ministre Ouellet pour assurer la suite du dossier. Il n'était pas en mesure de dire si des discussions ont lieu autour d'un éventuel plan d'investissement.

En août dernier, le candidat Sylvain Gaudreault, à la suite d'une visite effectuée à l'Usine Kénogami, s'était prononcé en faveur de la réalisation d'une étude destinée à trouver de nou-

veaux débouchés dans les secteurs de la transformation du bois, la pyrolyse pour la production de carburant, la nanocellulose afin d'assurer l'avenir de cette usine.

Du côté syndical, une source nous a mentionné ne pas avoir connaissance qu'une suite a été donnée à ce projet, les instances étant davantage préoccupées par la survie des fonds de pension.

Chez Résolu, le porte-parole, Pierre Choquette, n'a pas retourné nos appels. □

Conduite dangereuse

Aubé libre après 16 jours de détention

SERGE LEMELIN

slemelin@lequotidien.com

CHICOUTIMI — Steeve Aubé, 37 ans, accusé de conduite dangereuse ayant causé des lésions à quatre membres d'une jeune famille sur le boulevard Grande-Baie Nord, a été remis en liberté, hier midi après 16 jours de détention préventive.

Il a contracté un engagement de 1500\$. Son ex-beau-père s'est engagé pour une somme additionnelle de 5500\$. Il devra résider chez sa mère et observer ses directives jusqu'au procès.

La juge Johanne Roy lui impose une assignation à domicile à partir de 22 h ainsi que deux

thérapies dites de « gestion de la colère ». La juge a pris connaissance de la preuve sous le couvert d'une ordonnance de non-publication demandée par la défense.

Il lui est interdit de conduire, de consommer de l'alcool, de fréquenter les bars ou de posséder des armes. Il ne doit pas communiquer directement ou indirectement avec deux de ses ex-conjointes.

Le 2 février dernier, une Kia bleue conduite rapidement a effectué plusieurs dépassements de véhicules. Certains automobilistes ont été obligés de se ranger sur l'accotement routier pour laisser le passage.

La Kia suivait de très près les automobilistes pour qu'ils cèdent. À la dernière manoeuvre, le véhicule d'une jeune famille a été percuté et ses quatre occupants, un homme, une femme et deux bambins ont été blessés et hospitalisés. Au moment de son arrestation sur les lieux de l'accident, Steeve Aubé était en attente de procès pour conduite avec les facultés affaiblies qui sera fixé le 22 mars.

La défense prendra connaissance de la preuve reliée à la conduite dangereuse avec lésions et fera part de ses intentions, le 28 mars, au cours d'une procédure distincte. □

Cycliste happé par une voiture

JONQUIÈRE - Un cycliste de 17 ans a été happé par une automobile, hier matin, à l'intersection des boulevards du Royaume et René-Lévesque. Il a subi une fracture ouverte à la jambe et une fracture du bras.

À l'arrivée des ambulanciers, le jeune était toujours prisonnier du pare-brise de la voiture. Selon le superviseur Patrice Dallaire, le cycliste a été très chanceux dans sa malchance. Il ne portait pas de casque et aucun traumatisme n'a été constaté sur les lieux de l'accident. « Il était toujours conscient et alerte », a expliqué M. Dallaire, insistant sur la chance qu'il avait eue. En raison du grand froid, les secours ont dû faire vite pour l'immobiliser et le transporter à l'hôpital. □

(Mélanie Côté)

À lire **L'OPINION D'UN TÉMOIN À FAIRE RÉFLÉCHIR** en page 10

La juge Johanne Roy lui impose une assignation à domicile à partir de 22 h ainsi que deux thérapies dites de « gestion de la colère ».



Ce véhicule s'est retrouvé sur le toit par suite d'un accident survenu sur le boulevard Grande-Baie Nord à La Baie.

(Archives)

Viens faire un essai routier de la Civic 2013 et cours la chance de gagner un iPad!

LA TOUTE NOUVELLE
CIVIC
2013 DX NEUVE

LOCATION 48 MOIS

198\$*



Soyez heureux!
Leo Automobile

AUCUN
PAIEMENT
AVANT

90
jours

TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS

VOITURE LA PLUS VENDUE
AU CANADA POUR UNE
15^e ANNÉE CONSÉCUTIVE

PLUSIEURS MODÈLES CIVIC
DISPONIBLES IMMÉDIATEMENT

1849, boul. Talbot, Chicoutimi 418 545-1190

www.leoautomobile.com

Devenez ami

3146149

AUJOURD'HUI

Ensoleillé
Max: -2 • Min: -17

MERCREDI

Neige 15 cm
Max: -2 • Min: -4

JEUDI

Faible neige
Max: 0 • Min: -6

LEVER

6 h 44

COUCHER

17 h 13

MARÉE

CHICOUTIMI

Haute: 9h57 (3m6)
Basse: 17h20 (1m7)
Haute: 22h59 (3m0)
Basse: 04h38 (1m6)

LA BAIE

Haute: 9h28 (4m0)
Basse: 16h35 (1m9)
Haute: 22h14 (3m3)
Basse: 04h04 (1m9)

INSOLITE



Burger King piraté sur Twitter

(AP) — Il semble que le compte Twitter de Burger King ait été la cible de pirates informatiques.

Peu après midi, lundi, le logo de Burger King sur la page Twitter de la chaîne d'établissements de restauration rapide a été remplacé par celui de son concurrent McDonald's. En outre, un message faisant état de la vente de Burger King à sa grande rivale a été transmis.

Lors de l'heure ayant suivi, d'autres messages provenant du compte de la chaîne comportaient des épithètes raciales, des allusions à la drogue ainsi que des obscénités. Le compte a par la suite été suspendu.

L'américaine Burger King Worldwide n'a pas répondu immédiatement à une demande de commentaires sur cette affaire. □

SOMMAIRE

Bandes dessinées.....	20
Détente.....	19-20
Décès.....	24 à 26
Économie.....	21
Horoscope.....	19
Petites annonces.....	22-23
Sports.....	27 à 31
Télévision.....	19

Concessionnaires et employés de garage

Un conflit de travail se dessine

DENIS VILLENEUVE

dvilleneuve@lequotidien.com

CHICOUTIMI — Un conflit de travail se dessine entre le Syndicat démocratique des employés de garage du Saguenay-Lac-Saint-Jean affilié à la CSD et la Corporation des concessionnaires automobiles qui regroupe 26 établissements dans la région.

Selon les informations disponibles, le syndicat, qui regroupe les

mécaniciens, apprentis, débos-seleurs-peintres, commis aux pièces, conseillers au service, employés de bureau et préposés a convoqué ses membres à une assemblée générale le samedi 23 février prochain. Un point à l'ordre du jour concerne un vote de grève. La convention collective de travail expire le 28 février prochain.

Selon la porte-parole de la Corporation, Annie Coulombe,

la tenue de ce vote de grève a lieu après une seule rencontre de négociations qui s'est déroulée le 6 février dernier durant laquelle le dépôt des offres et demandes a été effectué de part et d'autre.

« Nous attendons et souhaitons négocier. C'est difficile de spéculer pour l'avenir. Les gens se parlent pour fixer les dates de négociation et dialoguer. Pour nous, envisager l'avenir de façon néga-

tive, il n'en est pas question. »

Interrogée afin de savoir si les employeurs désirent des assouplissements à la convention collective en vigueur depuis le 1^{er} mars 2007, M^{me} Coulombe est restée discrète. Elle refuse de négocier sur la place publique par respect pour le syndicat.

Toutefois, selon les informations qui circulent dans le milieu, avec des taux horaires exigés variant entre 114,50\$ et 121\$, les concessionnaires souhaiteraient obtenir certains assouplissements à la convention actuelle. Ce pourrait être le cas au chapitre des horaires de travail puisque la convention prévoit une semaine étalée sur quatre jours tandis que les concessionnaires ouvrent leurs portes sur un horaire de cinq jours.

Soulignons que le taux horaire payé à un mécanicien de classe A se situe actuellement à 33,81\$ tandis qu'un commis aux pièces obtient 30,11\$ à sa 8^e année d'embauche en plus des bénéfices marginaux.

Du côté du syndicat, le président Georges Bouchard n'a pas retourné notre appel. □

Défense non documentée d'amnésie

Aucun souvenir de l'accident

SERGE LEMELIN

slemelin@lequotidien.com

CHICOUTIMI — Le récidiviste Dany Brisson n'a aucun souvenir de l'accident qu'il a provoqué sur le boulevard Harvey le 30 mai 2007.

Il est accusé de conduite dangereuse et de négligence criminelle causant des lésions.

Selon deux témoins, il filait à très grande vitesse (160 à 200 km/h) dans une zone de 50. Dans une « minoune » payée 1100\$ deux mois auparavant.

Le mécanicien d'expérience a déclaré avoir perdu conscience de la réalité lorsqu'il était chez lui. Il avait formulé le projet vers 1 h 30 de manger dans un resto tout près et de se rendre à Québec parler à une ancienne conjointe. Puis plus rien dans sa tête et il se réveille après l'accident.

Sous serment, il a déclaré, hier, qu'il n'a aucune idée de ce qui a pu se passer. Il se pourrait qu'il ait eu un problème au cerveau

qui daterait d'un autre accident survenu en 1986 pour lequel il a été condamné pour conduite dangereuse.

Il n'a aucune expertise médicale à soumettre. Aucun médecin n'a établi de diagnostic d'amnésie circonstancielle.

Hier, près de cinq ans après l'événement, Dany Brisson a offert à la Couronne de consulter son dossier médical pour démontrer qu'il avait fait de nombreuses démarches pour tenter de comprendre son amnésie.

Cette défense de dernière minute ne peut s'appuyer sur un rapport qui n'a pas été soumis dans le délai à la Couronne, une exigence pour le soumettre à une contre-expertise.

Pour l'état lamentable de son véhicule, le mécanicien s'en remet au garage qui a servi d'entremetteur pour lui céder un véhicule datant de 1992. Il affirme qu'il ne connaissait pas son mauvais état d'entretien (freins usés et pneus de diverses saisons), mais du même souffle, il explique qu'il a négocié le prix

pour obtenir un rabais de quelques centaines de dollars.

L'avocate de la Couronne, Me Mélanie Paré, a fait ressortir du témoignage du récidiviste qu'il avait consommé une once d'alcool après 45 heures sans sommeil et pris le volant d'un véhicule défectueux qui a été conduit à toute vitesse sur le boulevard Harvey et provoqué un accident près de la rue Montfort.

Pour elle, l'amnésie non documentée ne peut être une défense accueillie par la juge Johanne Roy qui doit évaluer la crédibilité de l'accusé.

En ce qui concerne la négligence criminelle, une personne raisonnable n'aurait pas circulé à haute vitesse avec un véhicule 1992 en si mauvais état, non vérifié. À plus forte raison, un mécanicien aurait dû être soucieux de la condition du véhicule.

Brisson s'est défendu seul, avec l'aide d'un ami de la Cour, Me Jean-Marc Fradette, qui a limité ses interventions.

La juge Roy pourrait rendre sa décision jeudi. □

La juge double la sentence

SERGE LEMELIN

slemelin@lequotidien.com

CHICOUTIMI — La juge Johanne Roy de la Cour du Québec a doublé la recommandation commune de cinq mois de prison pour Jean-François Boies, un alcoolique qui vole quand il a besoin d'argent.

La juge a exigé des explications des avocates de la Couronne et de la défense pour justifier une sentence aussi clémente pour un homme qui en est à sa cinquième condamnation. Il a notamment volé avec

des complices des quantités importantes de cuivre à l'ancienne scierie de la Coopérative forestière de Laterrière, située sur le chemin Quatre à Saint-David-de-Falardeau. Il a reçu 500\$ pour sa peine.

Le rapport présentiel mentionne qu'entre son arrestation et la sentence, Boies n'a nullement avancé sur le plan de l'emploi ou de sa formation académique abandonnée en secondaire III.

Quant à son problème d'alcool, il se contente de quelques rencontres épisodiques avec les Alcoo-

liques Anonymes, malgré deux cures abandonnées en cours de route.

Boies vit de prestations d'aide sociale et affirme avoir fait de nombreuses tentatives pour se trouver du travail, sans succès. Ses problèmes personnels et familiaux ont aussi monopolisé son temps, ce qui ne lui a pas permis d'atteindre les objectifs établis de concert avec son agente de probation.

Face à si peu de détermination de la part du voleur, la juge a préféré lui lancer un message non équivoque. □



// GRAND DÉFI SUCRÉ

Instigatrice du concours « Le Grand défi sucré », Marie-Eve Bruneau, de la Table agroalimentaire du Saguenay-Lac-Saint-Jean, a dévoilé, hier, les résultats de l'édition 2013. Ainsi, le Grand défi sucré a couronné, hier soir, les sœurs Christine et Renée Lambert, propriétaires de Cake en folie, et leurs acolytes. Trois équipes se sont affrontées pour cette édition qui soulignait le 15^e anniversaire de la Table agroalimentaire du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Les autres équipes étaient formées de Nancy Michaud (Gâteaux signés Nancy Michaud) et des enseignants du CFP Jonquière. L'équipe gagnante a reçu 1000\$ en certificat-cadeau d'Eugène Allard ainsi qu'une bourse de 500\$ en argent offerte par Canal Vie. Le dévoilement de la gagnante a eu lieu lors d'un 5 à 7 au CFP, hier soir.

(Photo Jeannot Lévesque)

Avis aux termes de la Loi sur les journaux et autres publications (L.R.Q. J-1)
Le Quotidien est publié et édité par la société 3834310 Canada inc., ayant une place d'affaires au 1051, boulevard Talbot, Saguenay (Québec) G7H 5C1. Le Quotidien est imprimé aux ateliers Le Progrès du Saguenay (société 3834310 Canada inc.), sis au 1051, boulevard Talbot, Saguenay (Québec) G7H 5C1.

SERVICE À LA CLIENTÈLE

ABONNEMENT: 545-4664
Lundi au vendredi: 7 h - 16 h 30
SAGUENAY - ALMA: 545-4664
AUTRES: 1 (800) 866-3658

PETITES ANNONCES

Tél.: 549-4444 Fax: 690-8360
Lundi au vendredi 8 h 30 à 16 h 30
PUBLICITÉ
Tél.: 545-4474 Fax: 690-8824
Lundi au vendredi 8 h 30 à 16 h 30

RÉDACTION

SAGUENAY 690-8800
ALMA 668-0920
TÉLÉCOPIEUR 690-8805

LeQuotidien



Virage sans

Cin

MÉLANIE CÔTÉ

CHICOUTIMI — Santé fait son arénas de la m blissements p gramme La s s'agit du Cen blay et du Ce touk d'Alma, Benoit-Léve val, du Cent de Saint-Naz récréatif de et du Pavillo l'UQAC. Le projet, m trois ans, vise

Advertisement for 'DES BOB AF' featuring a car and a person.

Virage santé

Cinq arénas de la région embarquent

MÉLANIE CÔTÉ

mcote@lequotidien.com

CHICOUTIMI - Le virage santé fait son chemin dans les arénas de la région. Cinq établissements participent au programme *La santé au menu*. Il s'agit du Centre Mario-Tremblay et du Centre sportif Mistouk d'Alma, du Centre sportif Benoit-Lévesque de Roberval, du Centre sportif Proco de Saint-Nazaire, du Centre récréatif de Saint-Félicien et du Pavillon de services de l'UQAC.

Le projet, mis sur pied il y a trois ans, vise à augmenter l'of-

fre alimentaire pour les moins de 17 ans. Les 328 arénas membres de l'Association québécoise des arénas et des installations récréatives et sportives (AQAIRS) ont reçu une trousse pour embarquer dans le projet. Environ 200 d'entre eux ont décidé volontairement d'embarquer dans le mouvement et plusieurs offrent maintenant des choix santé.

La trousse incluait des recettes testées lors d'un projet pilote et une série d'outils comme des affiches. Les menus avaient préalablement été testés par le Centre d'expertise et de recherche en hôtel-

lerie et restauration (CER) de l'Institut du tourisme et de l'hôtellerie du Québec (ITHQ). Regroupés sous le thème *Les Énergik*, les articles du menu sont un sandwich wrap, une quesadilla et un smoothie. Les établissements qui ont l'équipement nécessaire peuvent aussi offrir des pâtes, comme un macaroni au fromage et un macaroni sauce à la viande.

« L'ITHQ encadre les arénas pour la formation, la gestion des denrées et la mise en marché, explique Roger Gagné, professeur de gestion à l'ITHQ et intervenant terrain pour La santé au menu. L'objectif n'est

pas d'éliminer la poutine, mais d'offrir d'autres choix. Dans la mentalité des gens, l'aréna est une bonne place pour manger une poutine. Mais il faut aussi que les clients aient la possibilité de choisir. »

Pour la quatrième année du projet, les six employés de l'ITHQ impliqués dans le projet verront à former les employés afin de les aider à bien vendre les produits, à développer un discours.

Saint-Nazaire

Rappelons que depuis le 13 janvier 2011, le Centre sportif Proco de Saint-Nazaire est

devenu un aréna 100% santé. La malbouffe est absente du service de restauration et les machines distributrices offrent également des options santé. □

« L'ITHQ encadre les arénas pour la formation, la gestion des denrées et la mise en marché. L'objectif n'est pas d'éliminer la poutine, mais d'offrir d'autres choix. »

-Roger Gagné

ÉBLOUISSANT

Le tout nouveau **RAV4-2013**

à partir de **25 540\$**

Transport et préparation inclus

TOYOTA
DESTINATION **BONNE AFFAIRE**

rocoto
TOYOTA
1540, boul. du Royaume, Chicoutimi
Sans frais • 1 888 549-5574
418-549-5574

ALMA
TOYOTA
630, av. du Pont Sud, Alma
418-668-0195
Sans frais • 1-800-561-0195

ST-FÉLICIE
TOYOTA
766, boul. Sacré-Cœur, St-Félicien
418-679-1984

TOYOTA
SERVICES FINANCIERS
3141574
PEA
Remise additionnelle disponible avec le programme
FAITES DE L'AIR!

Un projet toujours vivant

Mistouk sur le Lac: le Groupe Coderr obtient une garantie de prêt



MARC ST-HILAIRE
mst-hilaire@lequotidien.com

ALMA - Le projet Mistouk sur le Lac n'est pas mort.

Dans son édition du 10 février dernier, l'hebdomadaire *Progrès-Dimanche* révélait que, faute d'être en mesure de compléter son montage financier, le Groupe Coderr devait abandonner le projet après trois années de travail. L'entreprise d'économie sociale avait pourtant réussi à amasser 80 % des quelque 7 millions de dollars que nécessitera la réalisation de Mistouk sur le Lac, un complexe écotouristique de grande envergure. En refusant de garantir un prêt de 1,5 million de dollars, le gouvernement fédéral avait ainsi mis un frein à l'aventure.

Au cours des derniers jours, toutefois, le Groupe Coderr a refusé de lancer la serviette et a été en mesure de convaincre une institution financière à endosser le projet jusqu'à hauteur de 1 million de dollars.

En entrevue, le directeur général Gerald Tremblay explique en ce sens qu'il ne manque plus que 500 000 \$ pour aller de l'avant, une somme qu'il entend obtenir par le biais d'une nouvelle demande à Ottawa.

Déjà, le gouvernement du

Québec a confirmé son appui à Coderr. Il en est de même pour les différents acteurs du milieu qui croient au potentiel de cette démarche.

« Nous avons tout ce qu'il faut pour vendre le Québec aux Européens, 12 mois par année. Au Saguenay-Lac-Saint-Jean, nous sommes assis sur une mine d'or. »

- Gerald Tremblay

« Mistouk sur le Lac s'inscrit dans un créneau en plein développement. Nous avons tout ce qu'il faut pour vendre le Québec aux Européens, 12 mois par année. Nous avons le lac et le kayak en été. Avec les traîneaux, la moto-neige, le ski traction, nous sommes un territoire idéal pour ceux qui veulent "essayer" l'hiver. Au Saguenay-Lac-Saint-Jean, nous sommes assis sur une mine d'or, insiste Gerald Tremblay.

Le projet Mistouk sur le Lac prévoit la construction d'une trentaine d'unités de logement haut de gamme destinées aux touristes, d'un jardin maraîcher de même que d'un restaurant sur l'ancien site des Collines du Terroir, à Saint-Cœur-de-Marie.

Il est également question de créer des écoles nationales de kayak de mer en été et de ski traction en période hivernale.

C'est cependant à travers son volet académique que le projet prend tout son sens social. Une dizaine de formations reconnues y seraient offertes, dans un esprit d'insertion professionnelle.

En plus d'enseignants et d'intervenants de la Commission scolaire du Lac-Saint-Jean, on compte embaucher 26 personnes à plein temps de même qu'une dizaine de travailleurs saisonniers, une fois le complexe inauguré.

Selon Gerald Tremblay, l'objectif est d'ouvrir les portes pour l'été 2014. □

Alma appuie... mais ne donnera plus un sou

ALMA (MSH) - Le maire Marc Asselin se dit prêt à intervenir politiquement en faveur du projet Mistouk sur le Lac. Or, il n'est pas question pour la ville de compléter le montage financier si le Groupe Coderr essuie un nouveau refus d'Ottawa.

Le maire Asselin ne l'a jamais caché: Mistouk sur le Lac ne doit pas reposer exclusivement sur des fonds publics.

Il garde en mémoire l'échec du projet Collines du Terroir, lequel devait prendre forme sur le site même où Coderr souhaite développer le créneau écotouristique.

Marc Asselin ne doute pas des capacités du promoteur,

une entreprise d'économie sociale dont le chiffre d'affaires annuel atteint quelque 12 millions de dollars. Avec ses différentes ramifications (collecte de matières résiduelles, friperie, recyclage, etc.), le Groupe Coderr emploie déjà 135 travailleurs permanents et accueille une soixantaine de stagiaires chaque année.

« Même s'il ne s'agit pas d'un projet du conseil municipal, nous les avons toujours appuyés. Dès le départ, nous leur avons fourni les anciens terrains des Collines du Terroir, qui sont évalués grosso modo à près d'un million de dollars. Ce n'est pas rien. Comme actionnaire, Alma n'est pas la dernière venue. » □

Parallèlement à sa volonté de réaliser le projet Mistouk sur le Lac, le directeur général de Coderr, Gerald Tremblay, suggère qu'on rebaptise la rivière Grande-Décharge. « Pourquoi pas le lac Mistouk? », lance-t-il, référant ainsi à l'origine amérindienne de ce terme identifiant le secteur de Saint-Cœur-de-Marie.

(Photo Marc St-Hilaire)

Réaménagement de la rivière Petite-Décharge

Marc Asselin entend se fier sur le pouvoir vert

ALMA (MSH) - Le maire Marc Asselin croit avoir trouvé la solution pour que se réalise le projet de réaménagement de la rivière Petite-Décharge: faire appel au pouvoir vert.

Évalué à quelque 7 millions de dollars, le projet prévoit la mise en place d'une île, d'une frayère à ouananiche, d'étangs et de bassins d'eau. Des seuils

en enrochement seraient par ailleurs installés et remplaceraient les actuelles estacades de béton. On désire enfin aménager des lobes pour donner un aspect sinueux au cours d'eau.

Il y a un peu plus d'un an, on a ajouté à ces travaux le remplacement de la passerelle Damase-Boulanger.

Depuis maintenant plusieurs

années, le conseil tente en vain de convaincre le secteur privé ainsi que les gouvernements à participer à ce vaste chantier.

Interrogé lundi soir sur l'évolution du dossier, le maire Asselin y est allé d'un éloge inattendu à l'égard du mouvement environnementaliste.

« Il y a toujours de l'argent pour l'environnement. Vous

ne voyez pas aller ça, vous? Ces temps-ci, quand l'environnement parle, tout le monde "shake". Il y a toujours de l'argent pour l'environnement », a-t-il répété, avant d'enchaîner: « À la limite, si ça devient critique, on va alerter Greenpeace ».

Marc Asselin réitère qu'Alma est prête à contribuer de façon substantielle dans le

financement du projet de réaménagement. □

« Ces temps-ci, quand l'environnement parle, tout le monde "shake". Il y a toujours de l'argent pour l'environnement. »

- Marc Asselin

Spéciaux de la semaine du 19 au 24 février 2013

BOUCHERIE

Échine de porc (surgelée)	3,69 \$/lb 8,13 \$/kg
Veau haché frais maigre	6,99 \$/lb 15,41 \$/kg
Tournedos au poulet (mariné ou régulier)	8,79 \$/lb 19,38 \$/kg
Boudin au sang de porc	4,59 \$/lb 10,12 \$/kg
Fromage Gouda Hollandais	14,29 \$/lb 31,50 \$/kg
Bacon en flèche L.F.	7,59 \$/lb 16,73 \$/kg
Cubes de bœuf à ragoût (à braiser ou mijoter)	4,89 \$/lb 10,78 \$/kg
Salami tout bœuf (maison)	4,59 \$/lb 10,12 \$/kg

DE NOTRE POISSONNERIE

Filet de sole frais	8,29 \$/lb 18,28 \$/kg
Chair de homard surgelée (COUDE ET PINCE) 320 g	18,99 \$ bte

DE NOTRE PÂTISSERIE

Pâté au saumon 9 po (600 g)	5,99 \$ chaque
Tarte aux pommes 8 po (515 g) (maison)	3,69 \$ chaque

BOUCHERIE

Claude Fortier inc.



SITUÉE AU CŒUR DE L'ACTION DEPUIS 30 ANS!

390, RUE DES SAGUENÉENS CHICOUTIMI

418-543-3916

3103966

Cégep de Saint-Félicien

Les étudiants votent contre la grève

LOUIS POTVIN
lpotvin@lequotidien.com

met sur l'éducation supérieure. D'ailleurs, l'ASSE a décidé de ne pas participer au sommet. Il n'a pas été possible de recueillir les impressions du président de l'association étudiante du Cégep de Saint-Félicien, Guillaume Néron. □

SAINT-FÉLICIEN - C'est 80% des étudiants du Cégep de Saint-Félicien qui ont rejeté un boycottage des cours les 25-26 février prochain.

Le vote a eu lieu, hier midi, à la place centrale du collège. C'est 170 étudiants qui ont voté contre la proposition comparative à 43 qui étaient pour ce moyen de pression. Il y a eu sept abstentions.

Les étudiants du Cégep de Saint-Félicien sont membres de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSE). Cette dernière a proposé aux associations membres de boycotter les cours afin de pouvoir manifester lors du Som-

EN BREF

VOL D'UNE... TONDEUSE

CHICOUTIMI (KBM) - Un voleur avait visiblement hâte à l'été, hier à Jonquière, puisqu'il s'est sauvé avec... une tondeuse.

Le vol s'est produit au 3332 rue Saint-Dominique. Le résident de cet endroit avait laissé sa tondeuse dans son garage de toile. Vers 22 h, les policiers étaient en chemin pour récupérer la tondeuse. Le propriétaire a pu bien leur expliquer où se situait l'engin, ayant suivi les traces laissées par les roues.

Par ailleurs, les employés de Distribution Bertrand ont été très alertes, hier soir, alors qu'ils ont «arrêté» un individu qui tentait de voler des cannettes d'aluminium. L'homme, né en 1990, en était à son troisième vol à cet endroit. Les employés lui ont bouché la sortie avec un camion, de sorte qu'il s'est retrouvé pris à l'intérieur du bâtiment situé sur le boulevard Saint-Paul. L'individu, natif du lac Brochet à Falardeau, volait les cannettes afin de revendre l'aluminium.

LISE THIBAUT DÉBOUTÉE

QUÉBEC (PC) - L'ex-lieutenant-gouverneur Lise Thibault n'a pas réussi à faire suspendre son procès au civil en attendant que sa cause criminelle soit réglée.

Le juge Jacques Babin, de la Cour supérieure, estime que M^{me} Thibault n'a pas réussi à démontrer que le fait de procéder au civil causerait un préjudice irréparable à son droit à une défense pleine et entière au criminel, de sorte que la poursuite civile pourra aller de l'avant en parallèle avec la cause criminelle.

L'avocate de M^{me} Thibault, M^e Nathalie Vaillant, tentait de faire valoir que le fait de procéder au civil obligerait sa cliente à témoigner et à dévoiler ses moyens de défense.



CHICOUTIMI CHRYSLER

ENCORE QUELQUES 2012 À LIQUIDER EN INVENTAIRE

OFFRE SPÉCIALE DE LA SEMAINE

19 995\$*



Nouvel arrivage de Grand Caravan SE 2013
 Prix régulier : 29 840\$
 Rabais manufacturier : 8100\$
 Rabais concessionnaire : 1745\$

L'INCROYABLE JK8 2013



DISPONIBLE SUR PLACE VENEZ VOIR!
 Possibilité de faire modifier votre Wrangler chez Chicoutimi Chrysler
INFORMEZ-VOUS!

UNIQUE AU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

0% ** À partir de

16 995\$*

EST DE RETOUR SUR COMPASS ET PATRIOT

**Financement 36 mois

OPTEZ POUR L'ÉCONOMIE D'ESSENCE AVEC LA LA TOUTE NOUVELLE

DODGE Dart 2013

4,9 L/100 km sur route

Avec moteur 1,4 Turbo, transmission 6 vitesses

À partir de 16 995\$*


Jean-Patrick Tremblay
concessionnaire


Claude Côté
dir. général des ventes véhicules neufs


Sébastien Tremblay
dir. adjoint aux marques


Martin Gauthier
dir. adjoint aux marques


Richard Fleury
représentant


Mario Gagnon
représentant


Enrico Bibeau
représentant


Yves Brassard
représentant


Yvan Roy
représentant service aux entreprises


Daniel Bolduc
représentant service aux entreprises


Pierre Fafard
représentant dir. commercial


Denis Michaud
représentant dir. commercial


Jean-Marc Gaudreault
directeur des ventes usagés


Claude Gagné
représentant usagés dir. commercial


Steve Harvey
représentant usagés


Mathieu Morin
représentant usagés

ENCORE ET TOUJOURS LE MEILLEUR PRIX

CHICOUTIMI CHRYSLER

829, boul. Talbot CHICOUTIMI
418-549-2873
www.chicoutimichrysler.ca

Accusation d'intimidation portée par Bernard Généreux

La Coalition désire prendre ses distances

ISABELLE TREMBLAY
itremblay@lequotidien.com

ROBERVAL — Au moins deux des quatre personnes arrêtées par la Sûreté du Québec (SQ) à la suite des présumés actes d'intimidation envers le préfet de la MRC du Domaine-du-Roy, Bernard Généreux, auraient des liens très étroits avec la Coalition pour la sauvegarde de la Ouiatchouan à Val-Jalbert (CSOV).

Des informations obtenues de sources sûres et d'autres preuves recueillies notamment via les réseaux sociaux permettent de

lier les présumés assaillants à la Coalition.

Un message indiquant que des gens avaient été arrêtés après la manifestation tenue lors du conseil des maires de mardi dernier a d'ailleurs été publié sur le mur Facebook de la porte-parole de la CSOV, Marie-Claude Paris-Tanguay, dans les minutes qui ont suivi l'événement. Le message a toutefois été retiré par la suite.

Quoique leur identité ne peut être révélée, puisqu'aucune accusation n'a encore été déposée, il a été permis d'apprendre qu'au moins deux d'entre eux seraient

des membres en vue de l'Association étudiante du Cégep de Saint-Félicien. Ceux-ci ont pris part à de nombreuses manifestations organisées par la Coalition pour s'opposer au projet de Val-Jalbert depuis le début du combat qu'elle mène contre le projet.

Pourtant, vendredi dernier, la porte-parole de la Coalition, Marie-Claude Paris-Tanguay, a indiqué au journal *Le Quotidien* que les personnes arrêtées n'étaient pas des membres de la Coalition, tout en dénonçant les actes posés.

Rejoint hier par téléphone, l'un des porte-parole de la CSOV, Olivier Bouchard-Lamontagne, a indiqué que l'organisme se dissocie des gestes qui auraient été commis à l'égard de M. Généreux. « On trouve ça regrettable, mais on ne connaît même pas les



Marie-Claude Paris-Tanguay
(Archives Isabelle Tremblay)

faits. L'enquête est en cours. Il ne faut pas nous associer à un geste isolé. On ne peut pas être la police des consciences. Ils sont

censés être capables de faire ce qu'il faut dans une société civilisée. Il y a eu volonté de généralisation et exagération. Ce n'est pas là la façon de faire de la Coalition. »

Il réfute aussi l'accusation selon laquelle la CSOV aurait invité ces militants à suivre M. Généreux sur la route alors qu'il se dirigeait vers sa résidence.

La Coalition a été formée en juillet dernier. Selon M. Bouchard-Lamontagne, elle compte plus de 700 membres. Ce dernier mentionne que la CSOV unit les organisations qui s'opposent à la centrale et au barrage, ainsi que les citoyens. La Fondation Rivières, le Comité environnement de Roberval, les Bleuets verts ainsi que des groupes de mobilisation de citoyens font partie du mouvement. □

EN BREF

ARRÊT DES TRAVAUX ET RÉFÉRENDUM ROBERVAL (IT) — La Coalition pour la sauvegarde de la Ouiatchouan à Val-Jalbert (CSOV) demande à la première ministre, Pauline Marois, de faire interrompre la construction d'une minicentrale au Village historique de Val-Jalbert et de consulter les Innus de Mashteuiatsh par voie référendaire.

Le groupe écologiste félicite et salue la victoire de la communauté de Mashteuiatsh et de l'Alliance citoyenne Pekuakamiulnuatsh pour la tenue d'élections générales au sein du conseil de bande, le 27 mai prochain.

Selon la CSOV, la population a continué de manifester son opposition au projet de Val-Jalbert en signant le registre mis à sa dis-

position. De jeudi à samedi, 528 citoyens de Mashteuiatsh ont apposé leur signature sur le document pour que se tiennent des élections anticipées.

La CSOV veut que Québec consulte la population de Mashteuiatsh par voie référendaire avant de poursuivre les travaux sur le chantier. « Pekuakamiulnuatsh Takuhikan est partenaire à 45 % dans ce projet. Les élus ont fait la sourde oreille et voilà qu'aujourd'hui, ils doivent entendre. Les élections sont dues en grosse partie à l'implication de la communauté dans ce projet qui ne fait pas l'unanimité », affirme Olivier Bouchard-Lamontagne, de la CSOV.

La Coalition se dit solidaire du besoin de participation des Innus aux projets de cette communauté et elle partage leur vision. « Les citoyens de Mashteuiatsh ont parlé en signant massivement le registre et il est temps de les écouter. L'opposition au barrage était palpable avant ce registre par la signature de plusieurs centaines d'Innus à une pétition demandant d'arrêter le projet », termine M. Bouchard-Lamontagne. La pétition pour l'avortement du projet de centrale hydroélectrique sera déposée aujourd'hui à l'Assemblée nationale. Quelques représentants de la CSOV et de l'Alliance citoyenne Pekuakamiulnuatsh se rendront à Québec pour l'occasion.

Clinique podiatrique du Saguenay

Dre Maïka Saint-Gelais, podiatre, est heureuse de vous présenter sa nouvelle associée

Dre Vicky Delisle, podiatre

UNE PREMIÈRE DANS LA RÉGION : deux docteurs en médecine podiatrique dans une même clinique.

- Évaluation et orthèses
- Ongles
- Ongles incarnés
- Cors, corne, callosités
- Verrues
- Traitement au laser
- Échographie diagnostique (permettant entre autres l'infiltration guidée)



NOUVEAUX PATIENTS ACCEPTÉS

RENDEZ-VOUS DISPONIBLES RAPIDEMENT

475, rue des Champs-Élysées
Chicoutimi

418.543-0013

www.cliniquepodiatriquesaguenay.ca

Résultats des tirages du : 2013-02-18

Sprinto 23 25 27 40 44

Power 3 3 8 8 V

Triples 02 19 20 24 37

Banco 02 04 05 09 11 13 18 26 35 37 39 43 50 52 55 62 64 67 69 70

Quatre 3 693 4 4256

Astro Jour - Mois - Année - Signe

26 JUIN 93 VIERGE

Extra 2015588

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

Boutique Folisexe

150, rue Racine Est
Chicoutimi

Boutique Folisexe

1915, boul. Talbot
Chicoutimi

Boutique Folisexe

1390, avenue du Pont Sud
Alma

évacuez-vous

www.folisexe.com

Cet espace est un outil graphique qui nous permet de contrôler la qualité d'impression du *Quotidien*.

100 90 80 70 60 50 40 30 20 10

Merci de votre confiance

LeQuotidien 2796252

Selon la c
Fra
ISABELLE T
itremblay@le
ROBERVAL
de comm
de Roberv
que la Coa
bec (CAQ)
(QS) véhic
informatio
des minic
celui de Val
Elle sout
partis poli
néant les e
pement éco
une comm
sieurs aut
du Québec.
En réac
tenus vend
député Am
que pour ch
par Hydro
lars seront
moteurs p
général de
Gagnon, ra
jet de Val-
100%.
« C'est la
mandite
lectrique
sera charg
constructi
tion. Ses co
Pekuakam
kan, les M
du-Roy et l
ainsi que l
Chambord.
En ce qui
environne
les deux p
tenu vend
rivière et la
chées sept
À cela, P
cise que le
sera réduit
mois et de
sera supé
centrale p
restant de
la chute a
variera en

Pascal Gagnon

LE QUOTIDIEN

Selon la Chambre de commerce et d'industrie de Roberval

François Legault et Amir Khadir ont menti

ISABELLE TREMBLAY

itremsblay@lequotidien.com

ROBERVAL — La Chambre de commerce et d'industrie de Roberval (CCIR) estime que la Coalition avenir Québec (CAQ) et Québec solidaire (QS) véhiculent de fausses informations dans le dossier des minicentrales, incluant celui de Val-Jalbert.

Elle soutient que les deux partis politiques réduisent à néant les efforts de développement économique de toute une communauté et de plusieurs autres communautés du Québec.

En réaction aux propos tenus vendredi dernier par le député Amir Khadir à l'effet que pour chaque dollar obtenu par Hydro-Québec, trois dollars seront versés à des promoteurs privés, le directeur général de la CCIR, Pascal Gagnon, rappelle que le projet de Val-Jalbert est public à 100 %.

« C'est la Société en commandite Énergie Hydroélectrique Oujatchouan qui sera chargée des phases de construction et d'exploitation. Ses commanditaires sont Pekuakamiulnuatsh Takuhikan, les MRC du Domaine-du-Roy et Maria-Chapdelaine ainsi que la municipalité de Chambord. »

En ce qui a trait à l'impact environnemental du projet, les deux politiciens ont soutenu vendredi dernier que la rivière et la chute seront asséchées sept mois par année.

À cela, Pascal Gagnon précise que le débit de la rivière sera réduit au minimum trois mois et demi par année. « Il sera supérieur à ce que la centrale peut traiter tout le restant de l'année. De plus, la chute aura un aspect qui variera entre 3 et 25 m³/sec.

Pour les moments de faible débit, il n'y aura pas d'assèchement et le niveau de l'eau va seulement baisser de quelques centimètres », pointe le directeur général de la CCIR.

Quant à l'affirmation relative aux revenus qui seront engendrés par ce projet dans la communauté, François Legault et Amir Khadir prétendent qu'ils ne seront que d'un million \$ annuellement. M. Gagnon précise qu'en 25 ans, les quatre promoteurs vont se partager 90,25 millions \$, soit 3,61 millions \$ par


année. « À ceci s'ajoutent près de 10 millions \$ pour la même période qui seront versés au Village Historique de Val-Jalbert. Les fonds obtenus seront réinvestis dans la communauté pour des projets de développement économique. »

François Legault a aussi mentionné que le prix payé par Hydro-Québec sera de 0,10 \$ du kWh au projet. Cette information est erronée, aux dires de Pascal Gagnon.

« Le montant est de 0,0828 \$ du kWh lors de l'entrée en service en 2014. Seulement pour

le projet éolien Rivière-du-Moulin, on parle de 400 MW, soit 25 fois la minicentrale de Val-Jalbert. Le prix versé par

Hydro-Québec sera de 0,11 \$ le kWh dont 0,095 \$ du kWh sera envoyé directement en France. » □



DR NICOL LAPOINTE
CHIRURGIEN DENTISTE

À ALMA sur rendez-vous

418 • 662 • 6559

Dentisterie esthétique et santé globale

65, St-Joseph Sud, Plaza 3, bureau 106

AUCUN PAIEMENT AVANT*

90 jours

LA TOUTE NOUVELLE
2013 DX

LOCATION 48 MOIS
198\$*

PLUS...
LUXUEUSE
SOPHISTIQUEE

ÉQUIPÉE (Disponible sur certains modèles)

- Sièges chauffants
- Blue Tooth
- Caméra de recul

La voiture la plus vendue pour une 15^e année

Viens faire un essai routier de la Civic 2013 et cours la chance de gagner un I-Pad

Valeur de 500 \$



Transport et préparation inclus

À L'ACHAT

AUCUN PAIEMENT AVANT
90 JOURS*



Le véhicule utilitaire le plus vendu au Québec

CR-V
2013



LOCATION 60 MOIS

298\$*

Financement à partir de 0,99 % d'intérêt

À L'ACHAT

AUCUN PAIEMENT AVANT
90 JOURS

Transport et préparation inclus

Déjà une gagnante!

Voiture de l'année
ACCORD 2013

En location
298\$*

Financement à partir de 0,99 % d'intérêt

À L'ACHAT

AUCUN PAIEMENT AVANT
90 JOURS

Transport et préparation inclus



*Offres portant A) Civic Berlino DX 2013 manuelle neuve (modèle FB2E2D2X), 96 000 km inclus et frais de 12¢ du kilomètre excédentaire. B) CRV LX 2013 neuve 2x4 (modèle RM3H0DE5), franchise kilométrage 120 000 km, frais de 12¢ le km excédentaire. C) Accord LX Berlino 2013 (modèle CR2E3D2), franchise kilométrage 96 000 km, frais de 12¢ le km excédentaire. Offres incluant transport et préparation de A) 1495 \$, B) 1740 \$, C) 1740 \$. Taxe de climatiseur de 100 \$. A) Comptant 999 \$, B) Comptant 2120 \$, C) Comptant 1845 \$. Les taxes, droits, assurances et immatriculations sont en sus. Offres d'une durée limitée sujettes à changement sans préavis par le manufacturier et conditionnelles à l'acceptation par HCFI. Photos à titre indicatif.

** L'offre de «Gel des paiements d'hiver Honda» s'applique à tous les nouveaux contrats de financement conclus pour l'achat d'un véhicule Honda neuf entre le 3 et le 31 janvier 2013. Le premier paiement mensuel sera différé pendant 60 jours (jusqu'au 90^e jour du contrat) et le contrat de financement sera prolongé en conséquence. Aucun acompte requis. Une initiative de L'AQLPA soutenue par le gouvernement du Québec par l'intermédiaire du Fonds vert. Pour plus d'information visitez le www.faitesdesaffaires.org



Pascal Gagnon

(Archives Isabelle Tremblay)

Remise additionnelle disponible avec le programme **FAITES DES AFFAIRES**

Leo Automobile

1849, boul. Talbot, Chicoutimi 418 545-1190
www.leoautomobile.com

Devenez ami



Myriam Ségal

msegal@lefm98.com



Communiqué final

Économisons temps, énergie et argent. Publions tout de suite le communiqué final du Sommet sur l'éducation. Entre parenthèses, mes commentaires.

« La première ministre Pauline Marois et le ministre de l'Éducation supérieure (au diable, l'inférieure), Pierre Duchesne, sont heureux d'annoncer que les partenaires du Sommet se sont entendus pour faire de l'éducation supérieure au Québec l'une des plus accessibles et des plus performantes du monde (blabla pontifiant).

Le gouvernement réinvestira 650 millions de dollars dans les universités au cours des prochaines années, surtout afin d'embaucher des professeurs et chargés de cours (on amadoue les syndicats). Il nommera un comité afin d'examiner la structure des dépenses des universités, et de trouver des économies possibles. (On évite aux recteurs une inquisition sur les folies passées et actuelles, et ils gardent leurs parachutes dorés).

Les frais de scolarité gelés l'an prochain, seront indexés au coût de la vie durant les cinq années suivantes. Comme nous nous engageons à augmenter le salaire minimum de 25 % durant ce délai (on fait payer les petites entreprises, et on dorlote le lobby de la pauvreté), cela implique que pour les étudiants qui travaillent, que les études supérieures coûteront, toutes proportions gardées, moins cher d'année en année. Nous reconnaissons la gratuité scolaire comme un objectif collectif (on pacifie les carrés rouges). » Cela se terminera par un blabla de scribouilleurs officiels sur « le Québec, distinct, unique et exemplaire ».

Voilà. Pourquoi 650 millions ? Parce que le ministre, tout en annonçant des compressions, a déjà évoqué un « déploiement » de 690 millions d'ici 2019. Mais dans un de ses reculs légendaires, il vient déjà de restituer quelques millions coupés aux chercheurs.

La « grève »

Les associations étudiantes ont déjà gagné plus que ce qu'elles réclamaient à coups d'intimidation et de tintamarre : la bonification des prêts et bourses, le gel, et un sommet.

Une inconnue demeure dans le bilan de la grande messe : la reconnaissance du droit de grève des étudiants, ultime fleur que l'État pourrait offrir à ses carrés rouges. Espérons que si elle écloit, elle aura quelques épines : un vote secret contrôlé, un taux minimal de participation, une obligation de publicité, des délais, des sanctions, et l'annulation automatique des sessions après un certain temps.

Ils seront quelques centaines dans la rue à Montréal en fin de semaine, avec un noyau de casseurs altermondialistes toujours prêt à faire des ravages. Que ce soit contre le Plan Nord, contre la police, à l'occasion de séries finales de hockey, ou comme carrés rouges, il existe là un peloton de vandales qui croient vertueux d'attaquer des symboles, les autorités et le contribuable. Pourquoi lui facilite-t-on la vie en tenant ce sommet sur son terrain de jeu favori, Montréal ?

Quand les grands de ce monde se réunissent pour réfléchir ensemble, ils vont à Davos, à Montebello, dans des endroits calmes où l'hébergement est limité, les accès simples à contrôler.

La chaise vide

Bien ironique, d'ailleurs, de voir Pauline Marois se plaindre de l'abstention de l'ASSÉ, l'association étudiante la plus fanatique. Tant mieux ! Ces butées chroniques ne pouvaient qu'empoisonner les discussions.

M^{me} Marois blâme la politique de la chaise vide. Ne vient-elle pas de la pratiquer à une rencontre entre provinces sur la santé, aussitôt que l'on y a évoqué l'aide d'Ottawa dans cette juridiction provinciale ? Le Québec a claqué la porte, se privant d'économies par l'achat en groupe de médicaments génériques.

Il manque quand même du monde au Sommet de l'éducation. Les parents qui paient souvent la part du lion ; les contribuables, représentés par un État qui les pressurise ; les carrés verts que cégeps, universités, opposition et gouvernement ont laissé humilier sur la place publique, les uns par lâcheté, les autres par calcul politique.

Ces chaises vides-là m'inquiètent plus que celle de l'ASSÉ.

LES DÉCHETS DE TOUTE LA RÉGION À SAGUENAY?



ÇA FAIT RÉFLÉCHIR !

Oui, en ce lundi matin froid de février, j'ai assisté à deux tragédies. La première : j'étais malheureusement aux premières loges de l'accident, coin René-Levesque et du Royaume, dans lequel un cycliste a été frappé de plein fouet par une automobile. Nul besoin d'insister sur cette incroyable et effroyable image en direct d'un homme qui passe à travers le pare-brise d'une auto alors que son vélo bondit à une centaine de pieds en l'air et, d'un conducteur qui supporte tant bien que mal un corps subitement tombé sur lui.

Mon premier réflexe : placer mon véhicule en travers de la voie afin de sécuriser l'endroit fort achalandé à cette heure du matin, puis appeler le « 911 » et donner les premiers détails. Nous n'étions alors que quatre personnes à nous être arrêtées sur les lieux. Après avoir, de mon mieux, participé à dégager le malheureux de sa fâcheuse position avec les ambulanciers, et après que les policiers arrivés aient pris le contrôle des lieux, je rembarquais dans mon auto et suis reparti.

L'émotion du moment passée, je me repassais les images de l'accident mais aussi celles de la seconde tragédie. Celles de l'indifférence et de l'inconscience humaines. Je vous parle des sons des klaxons qui nous grognaient le mécontentement des conducteurs, celle des curieux qui ralentissaient au passage sans s'arrêter, celle des plus impatients qui ont presque embouti mon auto pour se frayer un chemin dans les quelques pouces que j'avais malhabilement laissés entre mon parechoc et le terre-plein ! J'en ai d'ailleurs reculé mon auto afin de fermer cette ouverture. Et encore cette autre image d'un « pick-up » modifié qui, en prime de presque frapper mon auto, puisqu'il a passé une de ses roues sur le terre-plein pour se frayer un chemin, a accéléré bruyamment dans un dérapage de « héros », tout près de nous. Et, finalement, cette image de ces seuls quatre inconnus qui ont mis de côté leurs « affaires urgentes de ce matin » afin de porter secours à

deux malheureux, surpris par le destin. Oui, deux malheureux, car le conducteur de l'auto a, hier matin, lui aussi, vécu une tragédie.

Quand une société en est rendue à légiférer afin que les automobilistes laissent une distance de sécurité autour des véhicules d'urgence en bordure de la route, que l'on soit obligé de mettre un panneau en face du Cégep de Jonquière afin de respecter les piétons (sans quoi il s'en frappe un à l'occasion), que l'on ait besoin d'une loi afin de porter secours à notre prochain, et autre législation du « gros bon sens », quand on en est rendu à ce point, oui, on peut appeler ça une seconde tragédie. Et celle-là, elle nous rattrapera tous un jour ou l'autre.

R. Thibault, Jonquière

COMPRENDRE LE PROJET

La population de Chambord attend avec impatience que le site historique de Val-Jalbert soit complété par l'érection de la centrale hydroélectrique afin de rendre la vérité historique à ce site de renommée internationale. Les opposants actuels font fi de l'histoire du premier village industriel du Lac-Saint-Jean en ne regardant que l'aspect de la chute. Cette opposition, due à des personnes extérieures au milieu qui proclament une foule de faussetés, est conviée à venir nous rencontrer pour connaître tous les aspects positifs de ce beau projet. Le gouvernement du Québec, qui prône sur tous les toits l'esprit entrepreneurial, appuie ce projet et a confirmé sa réalisation. Il est dommage que ce dernier n'ait laissé que Val-Jalbert dans le collimateur des opposants avec des arguments qui ne tiennent pas la route. Les milieux locaux ont travaillé pendant des milliers d'heures à préparer et à présenter des projets qui revitalisaient des milieux dont certains y trouvaient la chance d'enfin s'en sortir.

Une grande majorité de la population chambordaise

L'atteinte de l'équilibre budgétaire doit-elle être une priorité pour Québec? :
Nous aimerions vous lire : redaction@lequotidien.com

CHRONIQUEUR au Soleil

Gilbert Lavoie

glavoie@lesoleil.com



Au plus fort la poche

La saignée est commencée. La semaine dernière, le gouvernement Marois, a battu en retraite devant le lobby des chercheurs et accepté de réinjecter 26,5 millions \$ dans la recherche pour atténuer les coupes annoncées en décembre. Hier, Québec ajouta 16 millions \$ à la compensation accordée aux cégeps pour les frais engendrés par le conflit étudiant. La CSN, qui représentait les professeurs, menaçait de boycotter le Sommet sur l'enseignement supérieur. Toujours la semaine dernière, le gouvernement a permis aux universités d'ajouter 125 millions \$ par année à leur dette pendant deux ans, pour les soulager des compressions budgétaires qu'il leur impose. Comme le dit la publicité, « achetez maintenant, payez plus tard ».

Vendredi, la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ) a proposé une nouvelle astuce pour contourner les compressions. Elle a suggéré qu'on permette aux universités d'utiliser, en 2013-2014, une partie (125 millions \$) du budget prévu dans l'exercice budgétaire 2014-2015 du gouvernement, sous prétexte que l'année budgétaire des universités n'est pas la même que celle du provincial. Un « fling-flang » comptable digne des entreprises au bord de la faillite...

Pression

Le gouvernement Marois est sous pression. Il sera de plus en plus tenté de céder à ce genre de demande pour acheter la paix. Le danger qui le guette est de succomber à la tentation de reporter d'un an l'atteinte du déficit zéro, sous prétexte que les compressions budgétaires risquent d'accroître le ralentissement de l'économie. Hier, Joseph Facal et Alain Dubuc, deux chroniqueurs crédibles pour qui j'ai le plus grand respect, s'inquiétaient des risques d'un retour trop rapide à l'équilibre budgétaire.

Ce serait une erreur de succomber à la tentation. D'une part, le gouvernement est minoritaire et l'opposition ne lui permettrait pas de modifier la loi anti-déficit pour retarder le retour à l'équilibre budgétaire.

D'une part, s'il faut vraiment stimuler l'économie, c'est du côté des immobilisations et non des dépenses de programmes que le gouvernement doit intervenir. Les dépenses de programmes, ce sont les dépenses courantes des ministères, par opposition aux investissements dans nos infrastructures que l'on finance par des emprunts à long terme. Ouvrir le robinet des dépenses de programmes équivaldrait à défoncer la porte du garde-manger. Tout le monde voudra sa part du gâteau.

Qui plus est, le report de l'équilibre budgétaire par un gouvernement minoritaire qui va de recul en recul enverrait un signal dangereux aux maisons de notation comme Standard & Poor's. C'est vrai que l'Ontario et le gouvernement fédéral l'ont fait, mais leur dette est beaucoup moins élevée que la notre. Le dernier plan budgétaire du ministère des Finances nous le rappelle cruellement : « Au 31 mars 2012, le ratio de la dette brute du Québec au PIB s'élevait à 54,6 %, alors qu'il était à 42,6 % en Ontario, et à 38 % en Nouvelle-Écosse, la troisième province la plus endettée ».

Il est toujours plus difficile et risqué de dire non. Les compressions budgétaires comportent toujours une part d'erreurs. Il faudra parfois corriger le tir comme dans le cas de la recherche, mais c'est un incontournable, peu importe le temps que l'on prend à planifier. Le gouvernement Marois doit courir ce risque s'il veut se montrer responsable. S'il commence à céder à chaque fois qu'il y a de la grogne, il perdra vite le contrôle des dépenses publiques... et de ses objectifs. À cet égard, le Sommet de la semaine prochaine sur l'enseignement supérieur sera un test important.



LA PHOTOGRAPHIE DU JOUR

Ils étaient 2500 couples représentant une cinquantaine de pays à participer au mariage de masse proposé par l'église coréenne de l'unification. L'événement se déroule devant 15 000 spectateurs dans un stade de Gapyeong en Corée du Sud. (Photo AFP)



SUR LA TWITTOSPHERE

Alexandre Cloutier
@alexcloutier

35 000 \$ du gouv. du Qc pour le Forum développement nordique à Alma en mars prochain. Développons le nord pour tous!
#assnat #polqc

LE CLIN D'OEIL DE STÉPHANE LAPORTE

Bachand a financé le PQ jusqu'en 2003. Et si Couillard est élu, ce ne serait pas étonnant qu'il recommence.

VOTRE OPINION redaction@lequotidien.com

est favorable au projet et se réjouit que 150 emplois soient créés pendant cette période de crise forestière qui n'en finit plus. Notre usine de « Louisiana Pacific » est encore fermée pour l'instant.

Les poètes et artistes de Montréal peuvent-ils nous laisser développer nos milieux afin de pouvoir leur fournir de l'inspiration, qu'ils trouveront sûrement s'ils prennent la peine de nous visiter! Ils ne doivent pas oublier que la chaleur qui les réchauffe en hiver ou les rafraîchit en été leur vient des régions. Certains ont la mémoire courte et ne souviennent pas du verglas qui a fait tant de dommages...

La vision bucolique de certains a de quoi surprendre pour des supposés observateurs du développement du Québec. L'indépendance d'un pays ne dépend que de la force d'indépendance de ses régions. Il est très important de s'en rappeler.

Je prie donc les preneurs de position de l'extérieur de la région de venir nous rencontrer non pour crier mais pour entendre nos arguments sur les bienfaits que nous apportent tous les projets qui sont créés, administrés et gérés pour le plus grand profit de leur actionnaire qui sont les habitants des régions. Nos profits proviendront de la région et seront réinvestis dans la région et non à des actionnaires extérieurs à nos régions en même à notre pays.

Gérard Savard
Maire de Chambord

CLIMAT MALSAIN

J'ai lu les commentaires du député Denis Trottier concernant l'intimidation dont il dit avoir été victime. Les opposants de la minicentrale, dont j'en suis, se sont manifestés haut et fort. Les voix portaient, les gens scandaient leur fiel contre M. Trottier, qui se dit écologiste. Oui, ça a parlé fort. Oui M. Trottier a été « pris en sandwich » par les manifestants mais

toujours dans le but de se faire entendre. Car les policiers se sauvent toujours devant des manifestations ou arrivent en retard en espérant que les gens se retireront. Nous, les opposants, notre tribune, c'est la rue avec pancartes et slogans. Les seuls débordements ont été des voix fortes, des slogans. Cela peut arriver que des gens deviennent trop émotifs. Et heureusement rien n'est survenu en ce sens.

Par contre, j'aimerais moi aussi faire part du trouble que j'ai ressenti, le 12 février dernier, lors de la manifestation devant l'hôtel de ville de Roberval tenue en marge du conseil de la MRC. Six policiers étaient en faction devant les portes de l'hôtel de ville, deux véhicules avec gyrophares en fonction stationnés à l'écart avec deux paniers à salade, et d'autres policiers qui étaient sur place à l'écart. Ça c'est ce que j'ai vu. Et, ça, pour moi, c'est de l'intimidation!

On nous a empêchés d'assister à la séance alléguant le manque de places, et en prenant comme intermédiaire un policier pour nous aviser que l'on aura droit qu'à seulement dix représentants. Je me suis sentie comme dans un pays totalitaire là où on négocie avec la police, avec les militaires! Après la séance le préfet Généreux est venu nous rencontrer dehors. Oui on a scandé notre frustration et notre fiel encore une fois haut et fort. J'ai moi aussi parlé à M. Généreux pour lui signifier son manque de respect envers ceux qui sont contre ses idées. Quand j'ai quitté les lieux, j'ai ressenti une certaine crainte, une certaine paranoïa. Je me suis assurée de bien faire mes « stops », d'avoir bien attaché ma ceinture de sécurité. Je regardais souvent dans mon rétroviseur pour voir si un policier me suivait. Je crois que c'est cela que M. Généreux a ressenti lorsqu'il était sur la route en direction de Saint-Prime ce soir-là, mais dans un sens différent; que ce soient des manifestants qui le suivent.

Jo-Ann Racine, Roberval

Alma invite les gens d'affaires



MARC ST-HILAIRE
mst-hilaire@lequotidien.com

ALMA - Alma accueillera un premier forum destiné au développement du Grand Nord québécois et aux occasions d'affaires que représentent les différents projets qui en découlent.

Une initiative de l'Association des CLD du Saguenay-Lac-Saint-Jean, le forum Développement nordique se tiendra les 13 et 14 mars, au Centre des

congrès d'Alma, sous le thème « Comment faire des affaires dans le Nord ? ». Au cours de l'événement, les gens d'affaires pourront entendre différents conférenciers dont le ministre Alexandre Cloutier, titulaire de la région du Nord-du-Québec et membre du comité ministériel sur le développement nordique.

Présent lors de l'annonce de l'événement, le ministre Cloutier a réitéré la volonté de son gouvernement de favoriser l'explo-

tation des richesses naturelles du Québec, dans l'intérêt des contribuables. Aussi a-t-il rappelé l'un des engagements de son parti, soit celui de tirer davantage profit des redevances liées à l'extraction des minerais qu'offre le sous-sol québécois.

« Contrairement à ce qu'on est habitué avec le développement hydro-électrique, où par définition il s'agit d'une ressource renouvelable, il est plus qu'important de s'assurer que, dès l'extraction des minerais, les contribuables québécois puissent en bénéficier. »

- Alexandre Cloutier

Le ministre Alexandre Cloutier, le maire Marc Asselin, la présidente de Migration, Jennifer Paré, ainsi que le président de l'Association régionale des CLD, Laurent Thibeault, invitent les gens d'affaires au forum Développement nordique.

(Photo Marc St-Hilaire)



L'ÉVÉNEMENT LUXE & RÉCOMPENSES DE CADDILLAC

PRÉPAREZ-VOUS AU DÉCOLLAGE.

ACHÉTEZ OU LOUEZ UNE NOUVELLE CADILLAC, ET OBTENEZ 3 000 MILLES DE RÉCOMPENSE AIR MILES^{MD}.

SRX 2013
LOUEZ À

429\$² PAR MOIS

VERSEMENT INITIAL 2995\$
0,9% PENDANT 48 MOIS

COMPREND LE TRANSPORT ET LA TAXE DE CLIMATISATION

ATS 2013
2,0 L TURBO À TRACTION INTÉGRALE
LOUEZ À

399\$² PAR MOIS

VERSEMENT INITIAL 2495\$
0,9% PENDANT 36 MOIS

COMPREND LE TRANSPORT ET LA TAXE DE CLIMATISATION

COUVERTES PAR LA PROTECTION CADILLAC

Profitez de l'ensemble le plus complet d'avantages pour propriétaires offert par un constructeur automobile. La protection Cadillac offre des avantages exclusifs tels que le programme d'entretien supérieur sans frais, qui couvre les vidanges d'huile, la permutation des pneus et l'inspection complète du véhicule en plusieurs points pendant 4 ans ou 80 000 km, sans oublier les télédiagnostics, les applications mobiles et plus encore.

ARNOLD JONQUIÈRE
2595, RUE GODBOUT
418 548-0821

DUCHESNE ALMA
450, BOUL. DEQUEN NORD
418 662-3431

PAUL ALBERT CHICOUTIMI
870, BOUL. TALBOT
418 696-4444

« On sait qu'il y a eu un sérieux problème de redevances par le passé, où l'on a vu sur notre territoire d'importants gisements être extraits sans qu'il n'y ait eu de compensations financières au gouvernement du Québec. Il faut prendre conscience qu'essentiellement, le développement nordique concerne des gisements miniers et qu'une fois la ressource extraite, on ne peut la remettre dans le trou. Contrairement à ce qu'on est habitué avec le développement hydroélectrique, où par définition il s'agit d'une ressource renouvelable, il est plus qu'important de s'assurer que, dès l'extraction des minerais, les contribuables québécois puissent en bénéficier », a-t-il insisté, ajoutant que le gouvernement a alloué plus de 35 000 \$ pour l'organisation de ce forum.

Du côté du maire d'Alma Marc Asselin, la tenue de l'événement dans sa ville permettra au Centre d'excellence sur les drones (CED) de mettre en relief le rôle qu'il pourrait jouer dans le développement du territoire nordique, notamment dans le domaine de la prospection.

Quant au président de l'Association des CLD du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Laurent Thibeault, ce dernier a mis l'accent sur le potentiel incomparable des ressources minières du Québec.

Parallèlement au forum Développement nordique, une journée dédiée aux chercheurs d'emplois aura lieu le 14 mars, à l'Hôtel Delta de Saguenay. Cette activité sera organisée en collaboration avec Migration.

Présidente de l'organisme, Jennifer Paré a indiqué que les employeurs potentiels, les établissements scolaires, Portes ouvertes sur le Lac ainsi que le Carrefour jeunesse emploi seront tous sur place. □

ISABELLE TR
itremblay@leq

ROBERTA
tera jamais
CRDI sans
nos trois p
notre mot à
haut et fort.
bien s'infor
des jugeme
Roberval. »

C'est sur u
le maire de
Larouche, a
trois projets
quinzaine d'
nautiques, c
de la municip
Le projet c
12 M\$ qui es
terait en la
nouvelle pa
sément du C

IM
DE



Dossier du Claire-Fontaine

Michel Larouche répond aux critiques

ISABELLE TREMBLAY

itremblay@lequotidien.com

ROBERVAL — « On n'acceptera jamais le transfert du CRDI sans connaître le sort de nos trois projets. Nous avons notre mot à dire et on le dira haut et fort. C'est important de bien s'informer avant de porter des jugements sur la ville de Roberval. »

C'est sur un ton très ferme que le maire de Roberval, Michel Larouche, a défendu hier soir les trois projets de transfert d'une quinzaine d'organismes communautaires, culturels et sportifs de la municipalité.

Le projet de développement de 12 M\$ qui est sur la table consisterait en la construction d'une nouvelle palestine, l'agrandissement du Centre culturel et la

conversion de l'ancienne résidence des Sœurs Franciscaines en centre communautaire.

Selon le maire, cette alternative permettrait le transfert des différents organismes qui logent présentement au Claire-Fontaine.

Le bâtiment, qui nécessiterait une importante mise aux normes, abrite le siège social du Centre de réadaptation en déficience intellectuelle et en troubles envahissants du développement (CRDITED). Or, l'organisation compte déménager dans le Monastère des Ursulines.

Mise au point

Le magistrat a profité du début de la séance publique, hier, pour faire une mise au point. L'expert-président de la Chambre de commerce de Roberval, Marcel

Tremblay, a vivement critiqué les intentions de la municipalité, hier matin. M. Tremblay a déclaré que la population est contre le projet de la ville et a demandé à ce que des investissements soient réalisés dans le Claire-Fontaine plutôt que pour le transfert des organismes.

« C'était pathétique d'entendre ça. Le projet a été présenté à la population le 10 décembre dernier. Les gens qui sont en désaccord sont peu nombreux. Je peux les compter sur une seule main », a déclaré le maire Larouche, visiblement outré par les déclarations de M. Tremblay.

Il a affirmé que la ville n'acceptera jamais que le CRDITED délaisse le bâtiment avant que le gouvernement fasse son bout de chemin pour financer la relocalisation des organismes. « Les

négociations se poursuivent. On ne se laissera pas déshabiller sans avoir des compensations justes et équitables. Le financement de nos trois projets doit être assuré ».


Taxes

« C'est le temps qu'on arrête de charrier avec les chiffres et de faire semblant que l'on perd des en-lieu de taxes. Le bâtiment du CRDITED est évalué à 3,2 M\$. Il rapporte 61 842\$. La résidence des Augustines ne rapporte rien à la ville, puisqu'il s'agit

d'une communauté religieuse. L'achat du bâtiment par le CSSS nous rapporterait un montant de 83 155\$. Il est évalué à 4,3 M\$ ».


Le maire Larouche a rappelé que plusieurs efforts ont été réalisés pour sauver le bâtiment du Claire-Fontaine depuis 1994. « On est rendu en février 2013. C'est le temps de passer à autre chose. Des rencontres auront lieu dans les prochaines semaines. J'espère qu'on pourra régler tous ces dossiers de manière juste et équitable ». □

IMPLANTS DENTAIRES



Pour vos implants dentaires, venez rencontrer les SEULS SPÉCIALISTES en chirurgie buccale au Saguenay-Lac-Saint-Jean

www.maxillofacialesaguenay.com



Dr Marc Blackburn

Centre de chirurgie maxillo-faciale et d'implantologie

Saguenay-Lac-Saint-Jean

1700, boul. Talbot
Bureau 202,
Chicoutimi
418 698-8888
1 866 394-8888

3075559

SOULAGER LES DOULEURS

en moins de 5 MINUTES

Avec l'aide de la **Thérapie Coréenne des mains**
découverte il y a 37 ans

SOIRÉE D'INFORMATION EXTRAORDINAIRE

Jeudi 21 février à 19 h
Hôtel la Saguenéenne
250, rue des Saguenéens, Chicoutimi

Apprenez comment soulager les douleurs
en moins de 5 minutes

- tensions au cou
- douleurs au poignet
- migraines
- enurésie de votre enfant
- main ou bras lourds
- nausées en voyage

- raideurs musculaires
- douleurs aux hanches et au dos
- problèmes respiratoires
- début de mal de gorge
- sensations d'engourdissement

Vous pourrez bénéficier d'un soin gratuit

Valide sur présentation à l'événement

COURS DE 2 JOURS

9 ET 10 mars

Hôtel la Saguenéenne
250, rue des Saguenéens, Chicoutimi

ENTRÉE GRATUITE et TIRAGE

Simple et facile
Sans douleurs
Sans effets secondaires
Sans pilules ni granulés
Sans aiguilles

On peut même traiter avec un grain de riz

Yves-Samuel Tanguay N.D., H.D., santéticien WWW.YSTANGUAY.COM

AUTRE SOIRÉE D'INFORMATION EXTRAORDINAIRE

Mercredi 27 février à 19 h : Hôtel Universel
1000, boulevard des Cascades, Alma

Le livre est aussi disponible en librairie

Autres dates de cours :

ALMA : 23-24 mars
GATINEAU : 6-7 avril
BAIE ST-PAUL : 13-14 avril
DRUMMONDVILLE : 27-28 avril
MATANE : 4-5 mai
STE-ANNE-DES-MONTS : 25-26 mai
RIMOUSKI : 1-2 juin



WWW.YSTANGUAY.COM
1-877-TANGUAY

Qu'est ce qui pourrait être plus simple que de boire de l'eau pour votre santé?

LES MEILLEURS PRIX AU CANADA





EAU ALCALINE IONISÉE

J'ai perdu 20 lb plus facilement

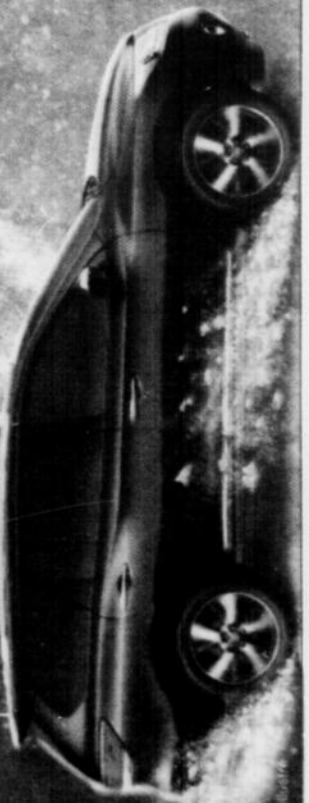


514-856-3716 • WWW.PIEDSETMAINS.COM



DÉCOUVRIR

NISSAN CASSE LA GLACE



LE NOUVEAU PATHFINDER 2013 CAPACITÉS MAXIMALES

LOCATION À PARTIR DE **398\$** /60 MOIS
AVEC 1450\$ EN COMPTANT INITIAL

METTEZ-LE AU DÉFI MAINTENANT EN CONCESSION



SENTRA 2013 NOUVELLE DE A à Z

EN LOCATION À PARTIR DE **188\$** /60 MOIS AVEC **0\$** EN COMPTANT INITIAL

MEILLEURE CONSOMMATION COMBINÉE DE SA CATÉGORIE*



ROGUE 2013 POLYVALENT. PERFORMANT. PALPITANT.

EN LOCATION À PARTIR DE **257\$** /60 MOIS AVEC 1 000\$ EN COMPTANT INITIAL

1 500\$ DE REMISE À LA LOCATION POUR LE ROGUE S À TRACTION AVANT 2012 INCLUS



BERLINE ALTIMA 2013 ENTIÈREMENT REPENSÉE

EN LOCATION À PARTIR DE **298\$** /60 MOIS AVEC **0\$** EN COMPTANT INITIAL

MEILLEURE CONSOMMATION SUR ROUTE DE SA CATÉGORIE*

VISITEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE NISSAN DÈS AUJOURD'HUI OU CONSULTEZ NISSAN.CA POUR PLUS DE DÉTAILS**

L'Association des concessionnaires Nissan du Québec



Le programme « NISSAN CASSE LA GLACE » est en vigueur du 1er au 28 février 2013. Les offres de location sont disponibles uniquement auprès de Nissan Canada France pour une durée limitée, sont sujettes à l'approbation de crédit et sont exclues. Tous les prix comprennent les frais de transport et de prélocation, la taxe sur le climatiseur (si applicable), la taxe écologique sur les pneus neufs, les taxes du manufacturier et les coûts de détail. Les offres de location et assurance en sus. Les modèles illustrés sont à titre indicatif seulement. Offres disponibles uniquement chez les concessionnaires participants et pouvant faire l'objet de changements ou modifications sans préavis. Les concessionnaires peuvent varier. Visitez votre concessionnaire Nissan pour plus de détails. *Meilleure consommation combinée de sa catégorie. **Nissan Motor Co. Ltd. La consommation de carburant réelle peut varier en fonction des groupes motopropulseurs, des habitudes de conduite et d'autres facteurs. Les coûts de consommation de carburant (L/100 km) sont calculés en fonction des conditions de conduite optimales, de la consommation moyenne de carburant sur route et de la capacité du réservoir à essence du véhicule, selon Nissan Motor Co. Ltd. La consommation de carburant réelle peut varier en fonction des groupes motopropulseurs, des habitudes de conduite et d'autres facteurs. Les coûts de consommation de carburant (L/100 km) sont calculés en fonction des conditions de conduite optimales, de la consommation moyenne de carburant sur route et de la capacité du réservoir à essence du véhicule, selon Nissan Motor Co. Ltd. La consommation de carburant réelle peut varier en fonction des groupes motopropulseurs, des habitudes de conduite et d'autres facteurs. Les coûts de consommation de carburant (L/100 km) sont calculés en fonction des conditions de conduite optimales, de la consommation moyenne de carburant sur route et de la capacité du réservoir à essence du véhicule, selon Nissan Motor Co. Ltd. Les noms, logos, slogans, noms de produits et noms des caractéristiques de Nissan sont des marques de commerce utilisées sous licence ou appartenant à Nissan Motor Co. Ltd. ou à ses filiales nord-américaines.

(Courtisio)

Culture sous serre

Le modèle « Saint-Félicien »

LOUIS POTVIN

lpotvin@lequotidien.com

SAINT-FÉLICIEN — Gilles Potvin, maire de Saint-Félicien, aimerait que le parc agrothermique serve de modèle pour mettre en place un réseau de serres chauffées par des rejets thermiques et bénéficiant d'un taux préférentiel d'électricité.

« En favorisant la culture sous serre, nous pourrions devenir au Québec le plus important producteur en Amérique du Nord, étant donné notre disponibilité énergétique. C'est un axe de développement que le gouvernement doit analyser pour générer de l'économie », a-t-il déclaré en référence à la volonté et l'Union des producteurs agricoles (UPA) et du Syndicat des producteurs en serre du Québec.

Souveraineté alimentaire

Ces deux regroupement invitent effectivement Québec à favoriser la souveraineté alimentaire en facilitant l'accès aux surplus d'électricité pour chauffer et éclairer les serres à un taux raisonnable. « On

pourrait produire des légumes douze mois par année. En plus de ne plus acheter des produits qui proviennent du Mexique, il y aurait une capacité de production au Québec qui permettrait d'exporter », évalue le maire.

Mais en parallèle avec l'utilisation de l'électricité pour chauffer les serres, Gilles Potvin pense qu'il faut valoriser les rejets thermiques des usines au lieu qu'ils ne se perdent dans la nature.

Il pense que combiner les deux sources d'énergie représenterait une façon de faire intéressante.

Pistes de solution

Le magistrat croit que le gouvernement Marois va mettre en place certaines pistes de solution contenue dans un rapport qu'il a déposé à titre de président du Groupe de travail sur le milieu rural comme producteur d'énergie.

« Le gouvernement veut mettre un nouveau programme en place sur l'économie d'énergie. Il y a des modèles de serres au Québec qui fonctionnent avec l'utilisation d'autres sources que le mazout. Prenez l'exem-

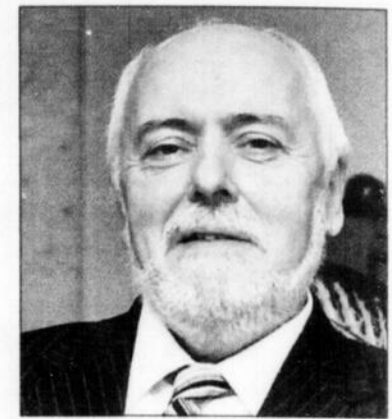
ple des tomates Savoura. Il faut innover et développer cette filière », plaide-t-il.

Injustice

Gilles Potvin estime qu'Hydro-Québec et le gouvernement pourraient se servir du parc agrothermique pour réparer l'injustice à laquelle fait face l'usine de cogénération de Saint-Félicien, aux prises avec

un contrat d'électricité désavantageux.

« Ça ne coûterait rien à l'état. Nous avons obtenu les subventions pour concrétiser notre projet de parc et de serres. Il faut seulement un signal qui va assurer la survie de notre usine. Ensuite, les entreprises vont s'installer », espère Gilles Potvin, qui se bat pour ce projet de complexe de serres depuis plus de trois ans. □



Gilles Potvin pense que Québec doit favoriser le développement de la culture sous serre en rendant disponibles les surplus d'électricité à bon marché.

(Archives Louis Potvin)

Jonquière et Lac-Kénogami

Plusieurs résidences ont été la cible de voleurs

MÉLANIE CÔTÉ

mcote@lequotidien.com

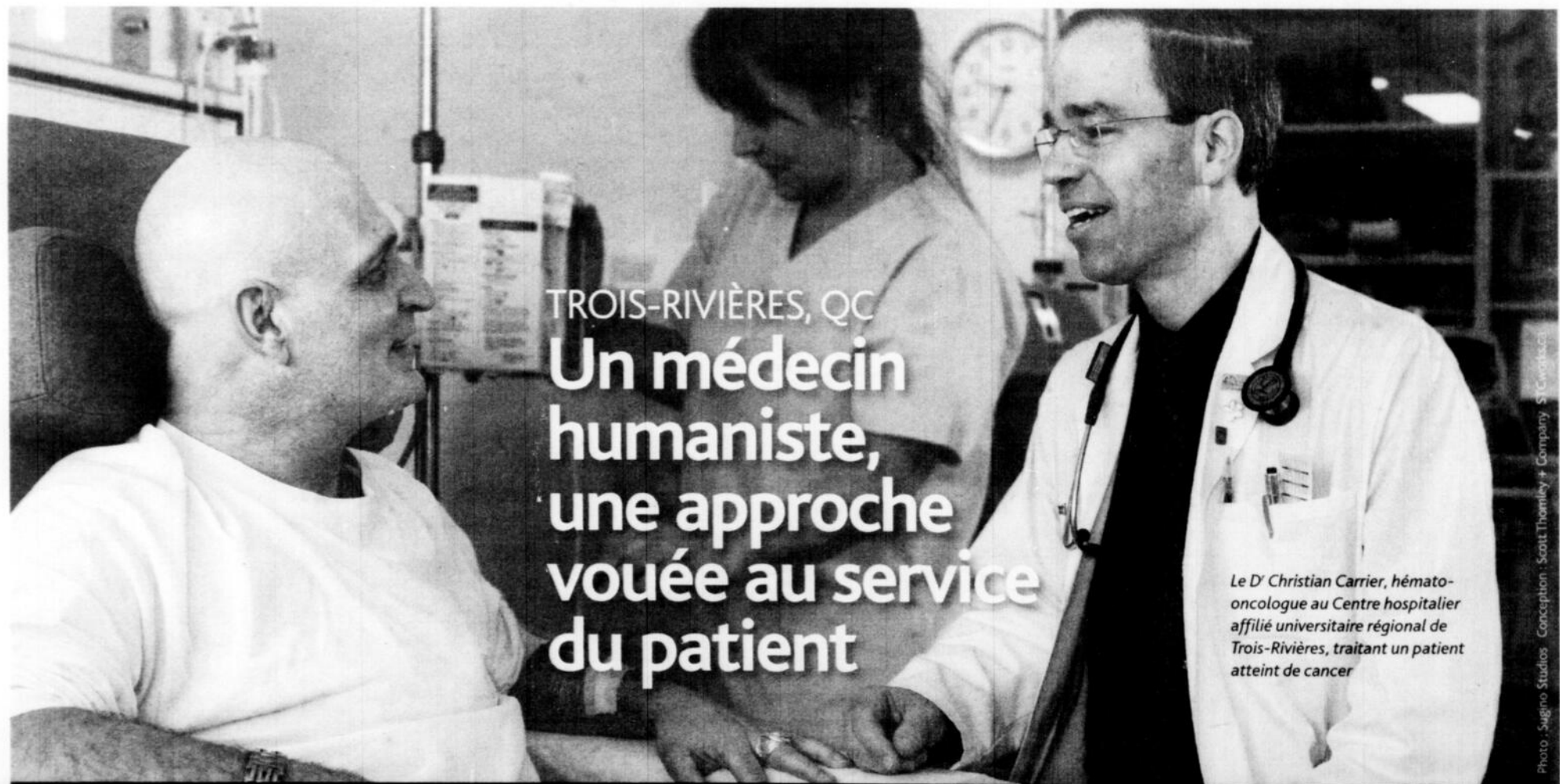
CHICOUTIMI — Plusieurs résidences de Jonquière ont été la cible de voleurs, cette fin de semaine. Les policiers de la Sécurité publique de Saguenay (SPS) ont reçu sept plaintes pour introduction par effraction et vol.

Les larcins ont été commis samedi et dimanche, principalement dans les secteurs de Kénogami et de Lac-Kénogami, sur la route de Kénogami, le chemin de la Rivière-aux-Sables et sur les rues de la Loire, des Saules, des Frênes, Saint-Denis et Price.

Un technicien en scène de

crime a fait le tour des maisons visitées. Il est encore trop tôt pour dire si les vols sont reliés.

Selon Bruno Cormier, porte-parole de la SPS, des bijoux, de l'argent, des télévisions, de la boisson, deux armes à feu et une scie à chaîne ont été dérobés. □



TROIS-RIVIÈRES, QC
Un médecin humaniste, une approche vouée au service du patient

Le Dr Christian Carrier, hémato-oncologue au Centre hospitalier affilié universitaire régional de Trois-Rivières, traitant un patient atteint de cancer

Le Dr Christian Carrier et son équipe de la clinique d'hémo-oncologie étaient bien décidés à trouver une façon de réduire les longs temps d'attente inutile durant les traitements de chimiothérapie. « Parce que les patients sont au cœur de nos préoccupations, nous avons revu chaque aspect des soins – l'accueil, la pharmacie, le laboratoire, les soins infirmiers – et nous avons réduit l'attente de 70 pour cent », explique le Dr Carrier. « La clé du succès, c'est une équipe entièrement mobilisée autour du mieux-être du patient. » **MDPOURPATIENTS.CA**

Votre médecin.
L'innovation au service des patients.



ASSOCIATION MÉDICALE CANADIENNE



CANADIAN MEDICAL ASSOCIATION



**FORCES
AVENIR**
RECONNAÎTRE + PROMOUVOIR
L'ENGAGEMENT ÉTUDIANT

PROGRAMME AU SECONDAIRE

**LAURÉAT
DE LA SEMAINE**



Thierry Imbeault AVENIR Élève engagé

Un élève engagé à avoir de l'impact sur d'autres en s'investissant dans son milieu

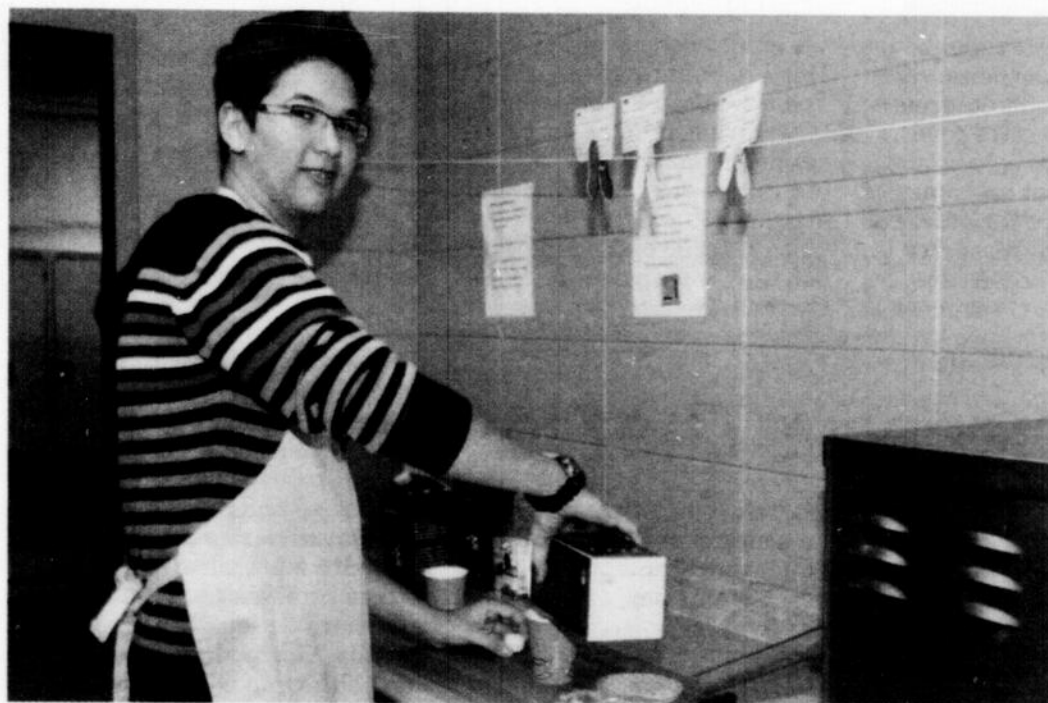
EN BREF

GAGNANT D'UNE
BOURSE DE 500 \$
Thierry Imbeault

ÉCOLE
École secondaire
Charles-Gravel

COMMISSION SCOLAIRE
Commission scolaire des
Rives-du-Saguenay

Suivez-nous sur
les réseaux sociaux



difficultés de socialisation ont aussi l'opportunité, en se joignant à l'équipe du Toaster, de développer de nouvelles et sincères amitiés.

Mais ce n'est pas tout. Pour avoir de l'impact dans son milieu, Thierry a aussi choisi de s'engager au sein du comité de non-violence de son école. Ainsi, chaque année, il présente avec un groupe d'élèves une courte pièce de théâtre aux jeunes de 1^{re} secondaire dans le but de les sensibiliser au phénomène de l'intimidation et de les guider vers les ressources disponibles dans l'école.

« C'est important pour moi de m'engager dans mon milieu. Je le fais pour changer les choses, car je sais que c'est en commençant près de chez soi qu'on peut faire une différence. »

Par ailleurs, son engagement bénévole comme animateur ou comme clown pour les enfants lors d'activités organisées dans l'école ou par les Chevaliers de Colomb, qui totalise près de 200 heures, l'amène à agir directement pour et avec les gens qui l'entourent. « C'est important pour moi de m'engager dans mon milieu. Je le fais pour changer les choses, car je sais que c'est en commençant près de chez soi qu'on peut faire une différence. »

Et les études dans tout ça? Inscrit au Programme d'études internationales, Thierry réussit à combiner la réussite scolaire avec une multitude d'engagements. Son secret? Faire ce qui l'allume. « Quand on fait ce qu'on aime, ça nous motive, et tout devient possible! »

Chaque semaine, Forces Avenir vous présente un élève, un groupe d'élèves ou un membre du personnel d'écoles secondaires s'étant démarqué par son engagement ou sa persévérance. Ce lauréat de la semaine a été choisi dans le cadre du programme au secondaire de Forces Avenir, qui vise à reconnaître, à honorer et à promouvoir l'engagement étudiant. Vingt-quatre lauréats de la semaine vous seront présentés d'ici le mois de juin. Chacun d'entre eux a une histoire inspirante à révéler... Nous vous invitons à les découvrir.

À l'école secondaire Charles-Gravel, Thierry Imbeault s'engage pour faire une différence dans son milieu : « On peut changer les choses quand on s'implique près de chez nous », croit l'étudiant de 4^e secondaire. Gestionnaire du Toaster, un service qui offre des déjeuners à très faible coût aux élèves de son école, Thierry est aussi membre du comité de non-violence et agit comme bénévole lors des nombreuses activités organisées par l'école et par les Chevaliers de Colomb également. Toujours présent, il est le genre d'élève pour qui l'engagement est une réelle occasion d'aider les autres.

« Pour Thierry, s'impliquer n'est jamais une corvée, mais quelque chose de tout à fait naturel », déclare Pascal Audet, animateur de vie spirituelle et d'engagement communautaire. Son implication depuis près de deux ans au sein du projet Toaster en est un exemple éloquent.

Existant depuis plusieurs années déjà, le Toaster a connu une expansion extraordinaire grâce à l'implication et au dévouement de Thierry. « Son sens de l'observation lui a permis de voir tout de suite les points à corriger et comment populariser le projet, précise M. Audet. Il a ensuite réalisé plusieurs actions menant au succès que nous connaissons aujourd'hui, comme revoir la structure du projet, réorganiser les horaires de travail des bénévoles et rédiger un guide pour la qualité du service. »

« L'impact est incroyable!, déclare fièrement Thierry. Désormais, une quinzaine de jeunes travaillent pour le Toaster chaque semaine et plus de 50 déjeuners sont servis quotidiennement. » En offrant ces repas, Thierry souhaite faire une différence pour la persévérance et la réussite scolaires : « Avec un bon déjeuner, il est plus facile de se concentrer en classe », soutient-il. Des jeunes qui font face à des

Desjardins

LeQuotidien
Le Progrès
dimanche



RADIO | TÉLÉVISION | INTERNET



Télé-Québec

Canada

Québec

CONSEIL INTERORDRES DE L'ÉDUCATION
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN



REGROUPEMENT
ACTION JEUNESSE 02

Enrichissement
Québec

UQAC

Université du Québec
à Chicoutimi



LE TÉLÉJOURNAL
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Découvrez le lauréat de la semaine FORCES AVENIR

RADIO
PREMIÈRE CHAÎNE



SAMEDI
18h

Route menant à la mine Stornoway

Des camionneurs artisans manifestent

KATERINE BELLEY-MURRAY
kbelley-murray@lequotidien.com

CHICOUTIMI - Une soixantaine de camionneurs ont manifesté, hier, dans les rues de Chibougamau, dénonçant l'attitude de l'entrepreneur Carrières Bob-Son inc. et l'incapacité du ministère des Transports à faire respecter les exigences prévues au cahier des charges et devis généraux.

L'Association nationale des camionneurs artisans inc. (ANCAI) estime que l'entrepreneur fait preuve de mauvaise foi et « utilise toutes les astuces inimaginables pour que les camionneurs affiliés à l'ANCAI soient dans le pétrin ».

Le contrat dont il est question est celui de la route des

monts Otish menant jusqu'à la mine Stornoway.

« On veut s'assurer qu'il y aura des retombées économiques locales. C'est pour cela que les contrats avec les entreprises stipulent que 50 % des transports de matériaux en vrac doivent être faits par des membres de l'ANCAI, mentionne le président de l'ANCAI au Québec, Gaétan Légaré. Le pire, présentement, c'est que le propriétaire des Carrières Bob-Son envoie des factures comme quoi les camionneurs ne veulent pas donner le service. Ils ont pourtant été trois ou quatre mois sans être payés. »

Selon M. Légaré, le ministère des Transports a « annoncé ouvertement qu'il n'était pas capable de faire respecter les contrats qu'il a signés avec les entrepreneurs. C'est insensé

ce qui se produit. » Il mentionne aussi que le but recherché par l'entrepreneur est d'exclure les camionneurs de l'ANCAI des travaux de prolongement de la route 167.

L'ANCAI estime que les sommes retenues jusqu'à maintenant par l'entrepreneur sont de l'ordre de 200 000 \$ à 300 000 \$.

Dans un communiqué, l'Association mentionne également que le gouvernement du Québec a récemment transféré certaines de ses responsabilités du développement du Plan Nord à l'entreprise privée, « ce qui laisse encore plus de latitude à certaines entreprises délinquantes pour bafouer les droits des camionneurs artisans ».

Les Carrières Bob-Son inc est une entreprise de Baie-Comeau. □



Plusieurs camionneurs artisans ont manifesté, hier, à Chibougamau.

(Courtoisie)

Commission scolaire des Rives-du-Saguenay

Dix-huit postes menacés chez les employés de soutien

DENIS VILLENEUVE
dvilleeneuve@lequotidien.com

CHICOUTIMI - Les compressions budgétaires de 6 millions \$ imposées par le gouvernement du Québec pourraient se traduire par des coupes en juillet prochain de 18 postes parmi les membres du Syndicat des employés de soutien de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay.

Réunis en comité de relations de travail jeudi dernier, le syndicat de 550 membres représenté par Eddy Foster, président et Yvan Bilodeau, vice-président, a été informé de la fusion administrative du Centre de formation du Rocher avec le Centre de formation de métallurgie et celui de Laure-Conan.

« Dans le secteur de l'entretien ménager, ce sont huit postes sur 76 qui seront abolis.

On parle de six postes dans les écoles secondaires et de 1,5 poste dans les écoles primaires. On parle de coupes d'heures d'entretien », précise M. Foster.

« L'employeur ne doit pas s'attendre pas à ce que les écoles brillent comme un sou neuf. »

-Eddy Foster

Le décompte n'est pas final selon les représentants syndicaux puisque la direction des ressources humaines a avisé les syndiqués qu'il y aura une réorganisation du travail des éducateurs spécialisés, ce qui laisse anticiper une coupe d'une dizaine d'autres postes supplémentaires, en incluant le personnel administratif et

la direction. « On nous parle de réorganiser le travail des éducateurs spécialisés. On ne s'attend pas de recevoir des bonbons », commente M. Foster.

Ce dernier mentionne que les compressions soulèvent du mécontentement d'autant plus que l'employeur applique le logiciel « Propre » pour définir le volume de travail à accomplir dans le secteur de l'entretien ménager. Il s'agit d'un logiciel, qui est surtout adapté aux écoles de la région de Montréal, là où la neige n'est présente dans les écoles que deux mois par année, contrairement à six dans la région, selon M. Bilodeau. « L'employeur ne doit pas s'attendre pas à ce que les écoles

brillent comme un sou neuf. Les travailleurs auront de la difficulté à fournir des services aux professeurs demandés en dehors de leur routine de travail », ajoute M. Foster.

L'abolition de ces 18 postes, si elle se concrétise, devrait permettre des économies annuelles d'environ 1 M \$ et il en reste autant à planifier. Ce sont les employés à statut précaire et ceux qui n'ont pas encore leur permanence qui écoperont, selon le syndicat.

La direction syndicale n'est pas tendre envers le gouvernement Marois qu'elle accuse de répéter les mêmes erreurs que sous la gouverne de Jean Charest. « Jean Charest a coupé 300 M \$ il y a deux ans aux commissions scolaires et

c'est maintenant au tour de M^{me} Marois d'y aller avec 200 M \$ supplémentaires. Le gouvernement oblige à couper les services aux élèves. Qui paiera? Ce sont les enfants, les parents et les employés à statut précaire » commente M. Bilodeau.

Le syndicat entend protester contre les compressions imposées aux commissions scolaires en écrivant aux ministres et députés élus dans la région.

« On va poser des questions afin de savoir pourquoi il faudrait se mettre à genoux devant le gouvernement Marois. On comprend que le Québec vit sur la carte de crédit, mais de là à couper les services aux élèves... » □

Camps non conformes

La MRC Maria-Chapdelaine impose une cinquantaine d'infractions

LOUIS POTVIN
lpotvin@lequotidien.com

DOLBEAU-MISTASSINI - La MRC Maria-Chapdelaine a imposé des infractions à une cinquantaine de personnes qui ont des camps non conformes sur les terres publiques.

Des personnes ont construit des chalets sur des terrains pouvant accueillir des abris sommaires (tour de chasse et refuge) alors que ce n'est pas permis. Selon la valeur du bâtiment, l'amende va atteindre jusqu'à 1000 \$. « C'est un dossier que le ministère n'avait pas régularisé avant de nous

confier la gestion des beaux de villégiature. Nous avons fait la tournée et découvert que plusieurs ne respectaient pas le règlement. Il fallait trouver une solution pour régulariser tout ça », a informé le préfet, Jean-Pierre Boivin.

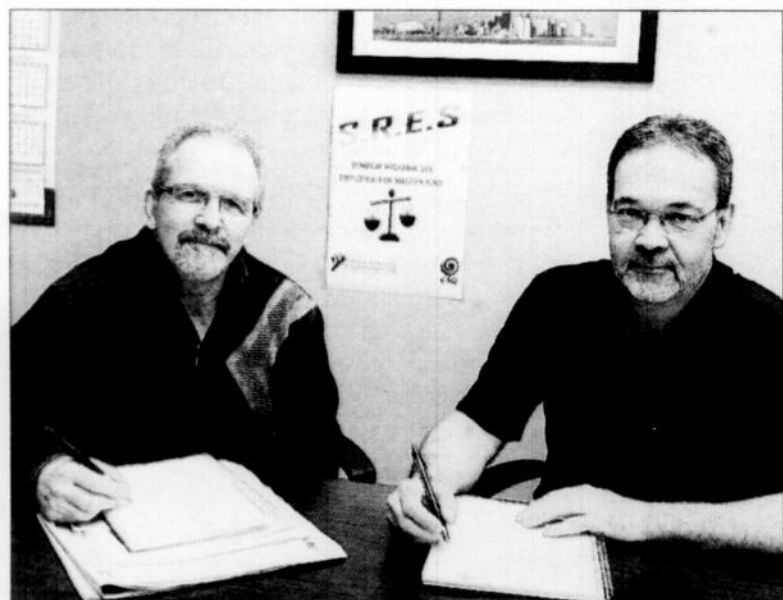
La réglementation prévoit d'installer un refuge de moins de 20 mètres carrés pour faire la chasse ou la pêche. Il ne peut y avoir l'eau courante ni l'électricité.

« Il y en a plusieurs qui veulent se régulariser, ce ne sont pas des squatters, car ils ont des permis. Seulement, certains se sont construits de

très gros abris sommaires. Il y a des gens dont le camp à une valeur de plus de 100 000 \$ », a-t-il lancé avec un brin d'humour.

Les fautifs devront payer l'amende et ensuite ils devront payer un loyer de bail de villégiature comme les autres », a-t-il ajouté. Le préfet a indiqué qu'il s'agissait de la meilleure solution dans les circonstances.

Ces campements se trouvent répartis sur le territoire situé au nord de Dolbeau-Mistassini. Selon la grandeur du bâtiment, les fautifs devront payer 300 \$, 500 \$ ou 1000 \$ d'amende. □



Yvan Bilodeau et Eddy Foster, du Syndicat des employés de soutien de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay.

(Photo Jeannot Lévesque)

CINÉ-TÉLÉ

MARDI

09h00 VIE SUR LES AILES DE L'AMOUR

(0)(Zugvögel der Liebe) All. 2001. Drame de Richard Engel avec Christian Wolff, Patrick Wolff, Maruschka Detmers. Les rapports difficiles entre un pilote d'avion et son fils traumatisé par le crash dans lequel sa mère a péri.

13h00 VIE LE PIÈGE DE VÉNUS

(5)(Treuetersterin - Spezialauftrag Liebe, Die) All. 2008. Comédie sentimentale de Markus Bräutigam avec Barbara Philipp, Jeanette Biedermann, Johannes Brandrup. La propriétaire célibataire d'une agence chargée de tester la fidélité des hommes mariés s'éprend de l'époux d'une de ses clientes. Téléfilm. Série d'épreuves sentimentales traitées avec désinvolture. Réalisation énergique. Interprétation généralement peu nuancée.

14h00 V L'ESPRIT D'UNE AUTRE

(5)(Secrets in the Walls) É.-U. 2010. Drame de Christopher Leitch avec Jeri Ryan, Kay Panabaker, Peyton List. Une mère célibataire nouvellement installée avec ses deux filles dans une vieille maison tente d'en chasser le fantôme qui y sévit. Téléfilm. Variation inoffensive sur des thèmes connus. Effets-chocs artificiels. Interprétation dans le ton.

21h00 TFO LA BAIE DES ANGES

(4)(Baie des anges, La) Fr. 1962. Drame psychologique de Jacques Demy avec Jeanne Moreau, Claude Mann, Paul Guers. Un jeune homme s'éprend d'une femme passionnée du jeu. Peinture de milieu intéressante. Leitmotiv musical expressif. Bons interprètes.

23h35 TV5 UN HOMME D'HONNEUR

(0)(Un Homme d'honneur) Fr. 2009. Drame biographique de Laurent Heynemann avec Daniel Russo, Dominique Blanc, Marc Citti. Le parcours politique du Premier ministre français Pierre Bérégovoy jusqu'à son suicide en 1993, à la suite de la défaite du Parti socialiste aux élections législatives.

00h15 TVA AUX FRONTIÈRES DU RÉEL

(4)(X-Files, The) É.-U. 1998. Science-fiction de Rob Bowman avec David Duchovny, Gillian Anderson, Martin Landau. Deux agents du FBI enquêtent sur un groupe para-gouvernemental qui cherche à cacher la présence d'extraterrestres sur la Terre. Scénario complexe à l'habit basé sur une série télévisée. Réalisation de métier. Effets spectaculaires attendus. Bons interprètes.

00h30 TFO THÉRÈSE

(2)(Thérèse) Fr. 1986. Drame biographique de Alain Cavalier avec Catherine Mouchet, Aurélien Prieto, Hélène Alexandridis. La vie au Carmel de Lisieux de la jeune Thérèse Martin en route vers la sainteté. Évocation admirable. Traitement d'un dévouement exemplaire. Mise en scène remarquable. Jeu conquérant de C. Mouchet.

01h00 VIE LE PIÈGE DE VÉNUS

(5)(Treuetersterin - Spezialauftrag Liebe, Die) All. 2008. Comédie sentimentale de Markus Bräutigam avec Barbara Philipp, Jeanette Biedermann, Johannes Brandrup. La propriétaire célibataire d'une agence chargée de tester la fidélité des hommes mariés s'éprend de l'époux d'une de ses clientes. Téléfilm. Série d'épreuves sentimentales traitées avec désinvolture. Réalisation énergique. Interprétation généralement peu nuancée.

04h00 ARTV AFFAIRE CRIMINELLE 2 (1ÈRE DE 5)

(0)(Criminal Justice 2) G.-B. 2009. Drame policier de Yann Demange avec Maxine Peake, Sophie Okonedo, Matthew MacFadyen. Les démiées judiciaires d'une mère de famille placée en détention provisoire sous des soupçons de tentative de meurtre sur la personne de son mari.

HOROSCOPE

Mardi 19 février 2013

Bélier (21 mars au 19 avril): Tant que Pluton en Capricorne forme un carré avec Uranus en Bélier, le désir de changement des uns peut se heurter à la volonté de maintenir le statu quo des autres. Quelques discussions peuvent prendre des allures de prises de têtes. De plus, avec une conjonction Soleil-Neptune dans le ciel, il peut être plus difficile de déterminer dans quel camp certaines personnes se trouvent.

Taureau (20 avril au 20 mai): La plupart des gens n'ont pas une détermination aussi inébranlable que celle du Taureau. D'autres doivent faire plusieurs tentatives alors que vous réussissez d'emblée. Encouragez-les à continuer et gardez confiance en eux, mais n'intervenez pas excessivement. Personne ne peut apprendre à être autonome tant que d'autres prennent toutes les responsabilités à leur place.

Gémeaux (21 mai au 21 juin): Au trigone de Vénus en Verseau, la Lune en Gémeaux crée des conditions qui vont de paire avec vos aspirations profondes. Recherchez les nouvelles expériences positives et enrichissantes. Tout ce qui est neuf vous sourit et vous pourriez constater que vous avez d'excellentes aptitudes à l'égard d'une activité que vous pratiquez pour la première fois.

Cancer (22 juin au 22 juillet): Bien qu'on ne puisse pas toujours dire ce que l'on pense, il ne faudrait jamais dire des choses auxquelles l'on ne croit pas, même si c'est pour faire bonne impression. Des propos qui ne reflètent pas vos réelles aspirations pourraient revenir vous hanter plus tard. Avec l'appui des conjonctions Soleil-Neptune et Mars-Mercure en Poissons, vous pouvez avoir le courage de vos opinions.

Lion (23 juillet au 22 août): La présence de Vénus en face de votre Signe favorise vos rapports interpersonnels. Vous ne devriez pas douter des bonnes intentions des gens que vous côtoyez. Une proposition alléchante peut vous placer dans une situation inconfortable face à d'autres, mais le malaise se dissipera si vous en faites part aux personnes concernées. Les cachotteries ne peuvent rien rapporter de positif.

Vierge (23 août au 22 septembre): Au carré de votre Signe, la Lune en Gémeaux peut vous faire ressentir les aspects plus restrictifs d'une situation dans laquelle vous vous trouvez. Il est probable que vous ayez à patienter avant de pouvoir accéder à une prime, ou de bénéficier pleinement d'un privilège qui vous avait été promis. Ne dit-on pas que les meilleures choses sont celles qui se font désirer?

Balance (23 septembre au 23 octobre): Au trigone de votre Signe, la Lune en Gémeaux peut accélérer un processus dont vous appréhendez la lenteur. Les éléments qui sont habituellement retardataires peuvent vous surprendre en arrivant selon l'horaire prédéterminé. Voici un mardi au cours duquel vous pouvez consolider vos acquis et prendre le dessus sur un adversaire ou compétiteur.

Scorpion (23 octobre au 21 novembre): Bien qu'elle puisse imposer des restrictions, la présence de Saturne en Scorpion ne rend pas vos désirs irréalisables. Son influence met l'emphase sur les compromis qui sont attendus de part et d'autre. Vous réaliserez qu'il faut peut-être renoncer à une chose afin de pouvoir pleinement profiter d'une autre. Tout ira bien si vous ne perdez pas trop de temps à effectuer un choix.

Sagittaire (22 novembre au 21 décembre): Le cycle de la Lune dans votre Signe complémentaire, les Gémeaux, propose un mardi de surprises et de découvertes. Tout ce qui constitue une nouveauté ou un changement dans vos habitudes semble bien indiqué. Il est également possible de sympathiser avec des individus qui sortent de l'ordinaire ou de participer à un projet se démarquant par son caractère original.

Capricorne (22 décembre au 19 janvier): La marche à suivre semble assez simple, ce qui ne veut pas forcément dire qu'il vous sera facile de manoeuvrer, notamment si la coopération des autres est nécessaire. Afin de les rallier à votre cause, vous devrez leur expliquer comment l'affaire les concerne directement. S'ils ne se sentent pas touchés, ils risquent de trouver des prétextes pour demeurer dans l'inaction.

Verseau (20 janvier au 18 février): Au trigone de Vénus en Verseau, la Lune en Gémeaux apporte un climat de douceur, de mouvance et de réflexion. Tandis que voyages et déplacements sont amenés à jouer un rôle plus important, c'est par voie de communication que vous pouvez passer outre une limitation qui vous restreignait. Ce n'est pas en taisant vos revendications que vous parviendrez à améliorer votre situation.

Poissons (19 février au 20 mars): Un conflit de nature territoriale pourrait survenir maintenant que la Lune en Gémeaux passe au carré de Mercure en Poissons. Il serait donc prudent de ne pas empiéter sur les plates-bandes d'autrui. Inversement, si vous avez l'impression de vous faire envahir, vous devriez calmement le laisser savoir aux individus concernés le plus vite possible au lieu de succomber à un accès de colère ultérieurement.

MARDI À LA TÉLÉ

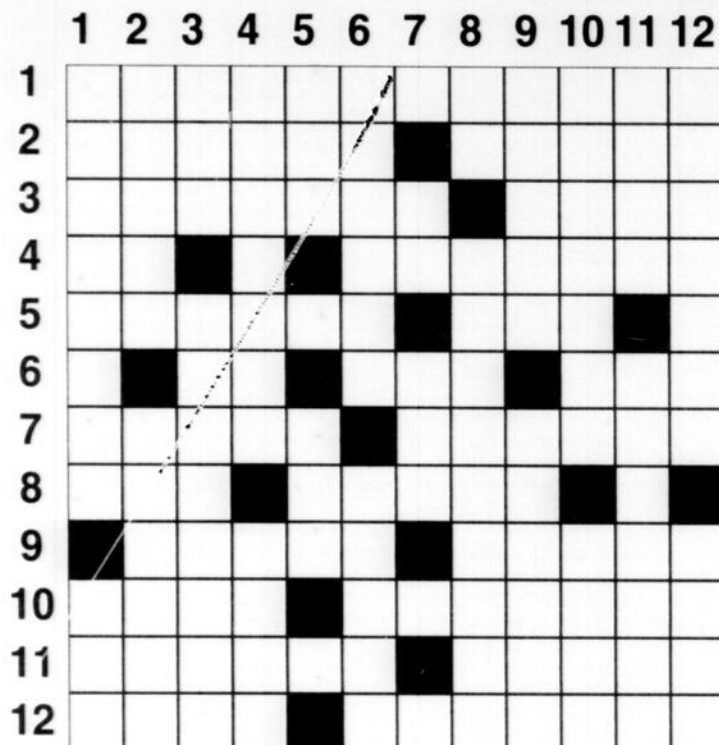
* La grille complète et détaillée de l'horaire télévision est publiée, chaque semaine, dans Voilà.

19 février	8h00	8h30	9h00	9h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30	17h00	17h30
CKTV	Ferme Zénon	Mike le chevalier	Union fait force	Alors on jase! / Marie Denise Pelletier			Ricardo	Le Téléjournal Midi	Pour le plaisir				C'est ça la vie	Temps-Paix	Temps-Paix	Les docteurs / C'est rebutant	Privé de sens	Union fait force		
V	(6h00) Ça commence bien!	MCBG	Face à Face	Le débat	Infopublicité	Infopublicité	C'est extra!	CSI: NY / Voleuse de luxe	L'ESPRIT D'UNE AUTRE (2010) avec Kay Panabaker, Peyton List, Jeri Ryan.			Les Simpson	Les Simpson	Duo	Guerre des clans					
CJPM	(6h00) Salut, bonjour!	2 filles le matin / Pierre Bruneau	Signé M	Le Tricheur	Mario Dumont	TVA nouvelles	Négociateur	Vue Saguenay / Shopping TVA	Infopublicité	Des jours et vies	Les feux de l'amour	(25) Top modèles	(55) TVA nouvelles							
TQc	1, 2, 3... Géant	Mélodilou s/Zoomix	Oui-OuiJouets	Bananes Pyjama	Corne-muse	Gaspard et Lisa	Anatole / La Roche	Frères Kratt	Tactik	Génial! / Mario Jean.	Planète influence	Une pilule, une p'tite granule	Léonard	Les Monstres	Corne-muse	1, 2, 3... Géant	Toc toc toc			
MATV	Dix journées qui ont fait le Québec	Ville en action	Pilates	J'aime la vie	Voie D'accès	LeZarts	Question	Mise à jour	Ville en action	ATM présente	J'aime la vie	LeZarts	Voie D'accès	Ville en action	Mise à jour	Question	Trucs de troc			

19 FÉVRIER	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	00h00
CKTV	Le Téléjournal	30 vies	La Facture	Unité 9	Mémoires vives	Le Téléjournal	(45) Nouvelles sports	(05) Alors on jase! / Marie Denise Pelletier					
V	Atomes crochus	Un souper parfait	Taxi payant	Rire et délire	NCIS: Los Angeles / Vengeance	Mémoire sous enquête / Le choix	Un gars le soir	Un souper parfait	Face à face: Le débat	L'Instant Gagnant			
CJPM	TVA nouvelles	Le Tricheur	Qui perd gagne	O' / Passé et futur incertains	Destinées / Urgence de vivre	TVA nouvelles	(45) Denis Lévesque	(45) Signé M / Les oeufs	(15) AUX FRONTIÈRES...				
TQc	Les Argonautes	Tactik	Le code Chastenay	Les verts contre / Eau	National Geographic / Grizzly: Itinéraire d'un caïd	Maîtres et valets	Les bobos	La une qui tue!	Les francs-tireurs	La période de questions			
TV5	(17h50) QuestChamp	Le Journal de France 2	On n'est pas que des cobayes	Un village français / Le visiteur	Le sexe autour du monde / Pologne	En thérapie	En thérapie	TV5 le journal	(35) MON FRÈRE SE MARIE (2006) Aurore Clément.				
CANAL D	Légendes Urbaines / Loisirs	Contact animal	Infestations / Écureuils, tiques et reduses brunes	C'est incroyable! / La cloche et l'idiot	Comédie Club Grand Rire / Réal Béland	Alaska: La ruée vers l'or	Justice cajun / Mardi gras						
RDI	Le National	RDI économie	24 heures en 60 minutes	Les grands reportages	Le Téléjournal	Commission Charbonneau / Résumé de la journée	Le National	RDI économie	24 heures en 60 minutes				
RDS	(17h00) Le 5 à 7	Hockey 360° (D)	LNH Hockey / Canadiens de Montréal c. Rangers de New York (D)	L'antichambre	Sports 30	Canadiens express	Poker						
VIE	Des idées de grandeur	Bye-Bye Maison	Des idées de grandeur	Manon, ma cuisine	Maigrir ou mourir / Mike Partie 2 de 2	Docteur, suis-je normal? / Middlesbrough	Décore ta vie	Design V.I.P.	Mamans, gérantes d'estrade	Vendre ou rénover?			
SERIES+	FBI: flic et escroc	Castle / Double jeu	The Guard: Brigade maritime / L'attente	Dre Hunt: Body of Proof / Identité	Blue Bloods / Une nuit en ville	Le Fou de l'hôtel / Huxley, nous avons un problème	La reine du Sud						
Z	Le sanctuaire / Docteur Jekyll et Mister Hyde	Banc d'essai / peuple	Comment c'est fait	Disparu / La fin de l'innocence	Awake: Enquête parallèles / Armé et dangereux	Eureka / Sommeil artificiel	Remorquage à Lizard Lick	Chasseurs millionnaires	Les stupéfiants				
HISTORIA	Extraterrestres / La mission Partie 2 de 2	Sinbad / La sirène	Légendes de la route	NCIS enquêtes spéciales / Meurtre en direct	Pawn Stars / Cible facile	L'atelier de restauration	Papa a raison / Fais un homme de toi! (1940-1959)	Espions d'états					
ÉVASION	Hell's Kitchen	Mordu de la pêche / Québec / Côte-Nord	Koh-Lanta: Vietnam	Sur les routes d'Ushuaïa	Chez les Antillais Partie 2 de 2	La Course Évasion autour du monde / Sixième destination	Mordu de la pêche						
CBJET	(17h00) CBC News: Mont.	Lang and O'Leary	Stroumboulopoulos	Coronation Street	Rick Mercer Report	22 Minutes, Jose Canseco.	Cracked / Rocket Man	CBC News: The National	CBC News: Montreal	Stroumboulopoulos	Coronation Street		
TSN	SportsCentre	LNH Hockey / Canadiens de Montréal c. Rangers de New York (D)	Poker (D)	LNH Hockey / Kings de Los Angeles c. Oilers d'Edmonton (D)									
SPNET	Sportsnet Connected	Hockeycentral	LNH Hockey / Islanders de New York c. Sénateurs d'Ottawa (D)	Sportsnet Connected	Hockeycentral	UFC Central	The Ultimate Fighter						
ARTV	Les Belles Histoires des pays d'en haut / Les deux ivresses	Voulez-vous danser?	Un gars, une fille	Comme par magie	Les règles de l'art / La dolce arte	Les Voix humaines	Le Réjouisseur	Les grandes entrevues / Guy Nantel	(15) ARTVStudio				
MATV	Libre-service	Mise à jour / Saguenay	Question de répondre	Le confident	Cerle de presse	LeZarts / Saguenay	Libre-service	Question de répondre	Mise à jour / Saguenay				

Horizontalement

- 1 Amas.
- 2 Relatif au Rhin - Qui est à base de lait.
- 3 Qui agit en tournant - Crier comme un cerf.
- 4 Chef - Diamètre d'un projectile.
- 5 Prénom féminin - Contient des nouvelles.
- 6 Avant l'après-midi - Université - Radian.
- 7 Bâton garni de fer - Héroïne.
- 8 Cours d'eau - Appareil de détection.
- 9 Habitations en bois - Nom d'une tarte.
- 10 Est très peuplée - Plante à fleurs pourpres.
- 11 Effective - Faible.
- 12 N'a pas de but - Petits sommes.



MC3560

Verticalement

- 1 Emporter - 100 mètres carrés.
- 2 Objet - Prélever un liquide.
- 3 Démonstratif - Il manipule de l'argent.
- 4 Commun - Chevrote.
- 5 Élément de voilier - Chicago s'y trouve.
- 6 Organisme humanitaire - Lestes.
- 7 Note - Support de l'hérédité.
- 8 Alphonse - Rentable.
- 9 Voisin du chardonneret - Faites de vive voix.
- 10 A causé le naufrage du Titanic - La totalité.
- 11 Couper - Perceptible à l'oreille.
- 12 Ver marin - Sorties.

Solution du no 3559

1	A	B	A	I	S	S	E	R	D	R	U
2	P	O	U	D	R	E	E	P	I	E	R
3	R	I	T	E	C	I	G	O	G	N	E
4	E	R	O	S	I	O	N	T	E	E	
5	M	E	N	T	U	S	T	E	R	R	
6	E	O	O	E	I	L	L	E	R	E	
7	N	O	M	A	D	E	S	E	N	E	
8	T	I	E	D	I	T	A	T	E	L	
9	G	U	L	C	E	R	E	L			
10	O	N	G	L	E	E	O	U	T	I	L
11	S	O	U	E	D	E	M	E	U	R	E
12	E	N	E	R	V	E	E	S	S	E	S

MEDECINS - Un mot de 10 lettres

P	E	A	N	K	B	E	L	L	Y	E	V	R	A	H
S	T	O	L	O	C	H	G	O	R	K	O	C	H	C
F	I	N	L	A	Y	E	S	Q	U	I	R	O	L	I
B	E	A	R	T	I	U	D	E	B	R	E	M	A	L
G	T	R	B	J	E	O	G	D	H	A	I	S	I	R
A	E	E	K	O	L	V	N	T	O	B	R	A	N	H
L	E	M	N	T	V	O	R	H	U	R	I	A	G	E
L	A	S	O	I	M	E	N	E	N	O	G	R	N	U
N	V	E	L	A	B	E	T	A	S	C	U	E	E	Y
E	I	M	R	E	S	N	I	D	F	A	E	S	L	E
L	C	I	M	N	C	T	E	M	I	N	R	S	A	R
A	E	N	I	B	A	S	C	L	E	P	I	A	D	E
T	N	F	M	R	F	F	O	W	L	E	N	G	L	W
O	N	E	D	E	L	A	Y	I	D	P	I	N	E	L
N	E	S	N	A	H	E	S	S	T	A	H	L	S	B

- | | | | |
|------------|----------|------------|---------|
| ASCLEPIADE | DELAY | HARVEY | MESMER |
| AVICENNE | DOLTO | HEAD | NELATON |
| BARANY | EBERTH | HESS | OMS |
| BEGIN | EHRlich | HEUYER | PEAN |
| BELL | EIJKMAN | HOUNSFIELD | PINEL |
| BINET | ESQUIROL | INSERM | RAMON |
| BION | FINLAY | ITARD | SABIN |
| BOVET | FINSEN | KOCH | SERVET |
| BROCA | GALL | KROGH | STAHL |
| CARREL | GASSER | LAING | TEMIN |
| CELSE | GRODDECK | LOURIA | URIAGE |
| COLOT | GUERIN | LWOFF | |
| DALE | GUYON | MARIE | |
| DEBRE | HANSEN | MERANO | |

Solution du dernier problème : CHAPELLE

No 3262

7	8	3																	
2	1	6	7	3	9	4													
			9																
		1	5			6				8									
		2				6	7												
7			3					2	1										
						4				2									
	9	6	7	2			8												
		7	9																

Niveau de difficulté : FACILE

2659

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

Solution du dernier sudoku

2	4	8	9	3	6	5	1	7
5	3	7	4	1	8	9	6	2
6	9	1	5	7	2	4	3	8
3	8	5	6	2	4	7	9	1
1	7	9	3	8	5	6	2	4
4	6	2	1	9	7	3	8	5
8	2	3	7	5	9	1	4	6
7	1	6	2	4	3	8	5	9
9	5	4	8	6	1	2	7	3

Ce jeu est une réalisation de Ludipresse. Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site www.les-mordus.com ou écrivez-nous à info@les-mordus.com

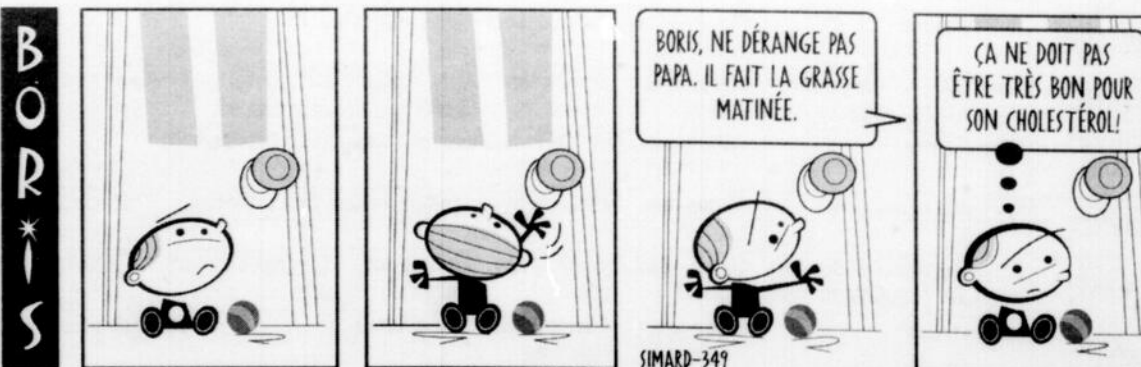
PEANUT



BEN



BORIS



NDLR - Les marchés boursiers nord-américains étaient fermés lundi à l'occasion de la Journée de la famille dans certaines provinces (incluant l'Ontario d'où opère la Bourse de Toronto). Aux États-Unis, les marchés étaient fermés en raison du « President's Day ». De même, le cours du baril de pétrole brut léger à New York n'était pas disponible comme les valeurs de l'or, de l'argent, du dollar et de l'euro. La Bourse NASDAQ était aussi fermée.

Autoroute 70

La fin prévue pour 2017

DENIS VILLENEUVE
dvilleneuve@lequotidien.com

CHICOUTIMI — La décision de Québec de réviser certains projets d'infrastructures pourrait entraîner le report de la réalisation de la partie saguenéenne de l'autoroute 70, dont les travaux devaient se terminer en 2017.

En dépit de l'annonce faite la semaine dernière, rien ne change sur le chantier pour la coentreprise formée par les

entrepreneurs Alfred Boivin et Paul Pedneault, de Chicoutimi, mandatée depuis octobre dernier pour réaliser 3,9 kilomètres d'autoroute incluant un pont et deux portiques dans le secteur des chemins du Plateau et Sainte-Famille, au coût de 18,9 millions \$, excluant le pavage.

Échéancier devancé

Ces travaux devraient prendre fin en novembre 2013, soit une année avant le calendrier

initial établi par le ministère des Transports.

Pour compléter la partie saguenéenne de l'autoroute 70, deux autres contrats pour la concrétisation d'autant de tronçons en amont et en aval des travaux actuels devaient faire l'objet d'appels d'offres.

D'une valeur estimée d'environ 50 millions de dollars, ces travaux devaient permettre le raccordement d'un échangeur jusqu'à la Base de Bagotville. □

Réforme de l'assurance-emploi

Marc Bellemare dénonce le saccage des conservateurs

KATERINE BELLEY-MURRAY
kbelley-murray@lequotidien.com

ARVIDA — Une quinzaine de personnes issues du monde syndical ont assisté, hier, à une conférence sur la réforme de l'assurance-emploi donnée par Marc Bellemare, responsable de ce dossier pour la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ).

« Ce n'est rien de moins qu'un saccage de l'assurance-emploi », a martelé M. Bellemare dès le début de son allocution.

Impacts de la réforme

Le conseil régional de la FTQ avait invité ce conférencier afin de mieux comprendre les impacts des modifications législatives liées à cette réforme.

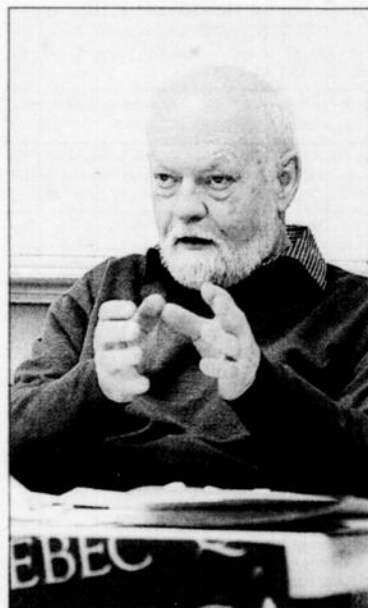
« Ce n'est pas compliqué, les conservateurs aiment mieux que tu aies un travail stable à salaire moindre qu'un emploi que tu aimes, qui fait de toi un employé

important pour un employeur, et même pour la société. C'est mauvais pour les régions comme la vôtre. Pourquoi ils font ça? La réponse est économique. Le problème, c'est qu'il va encore falloir du monde pour faire le travail à temps partiel. »

Plusieurs personnes dans la salle ont mentionné que ce ne sont pas les travailleurs qui sont à temps partiel, mais les emplois.

Manifestation

Marc Bellemare a par ailleurs invité les gens à se rendre à la manifestation du 23 février. Celle-ci commencera à 11 h devant l'édifice de la Commission de la construction du Québec (CCQ), au 1299 des Champs-Élysées à Chicoutimi. « Si on ne fait rien, on est sûrs de ne rien gagner », a-t-il dit, non sans écorcher au passage le ministre Denis Lebel pour sa position dans le dossier. □



Marc Bellemare a donné une conférence sur la réforme de l'assurance-emploi, hier soir, dans les locaux du Syndicat national des employés d'Alcan Arvida.

(Photo Jeannot Lévesque)

Rendez-vous des gens d'affaires

France Lavoie honorée le 28 mars

KATERINE BELLEY-MURRAY
kbelley-murray@lequotidien.com

CHICOUTIMI — La directrice générale de DEVICOM, France Lavoie, sera honorée à titre de personnalité d'affaires 2013 dans le cadre de la 38^e édition du gala annuel du Rendez-vous des gens d'affaires de la région. L'événement

se tiendra le 28 mars prochain à l'hôtel Le Montagnais de Chicoutimi.

Un choix évident

« La candidature de M^{me} Lavoie s'est avérée un choix évident pour le Rendez-vous des gens d'affaires, et cette soirée de gala promet d'être originale et haute en

couleur », promet le président de l'organisme, Jean-Philippe Tremblay.

Les billets pour la soirée sont en vente au coût de 95 \$ (membres) et 105 \$ (non membres).

Ils peuvent être achetés en s'adressant à Anick Rathé (418 412-4282) ou encore par le biais du site www.rvga.qc.ca. □

Pétrole sous le lac Saint-Jean

Recherches au ralenti

SAINT-FÉLICIEN (LP) — La prospection pour trouver du pétrole et du gaz naturel sous le lac Saint-Jean est sur la glace.

La compagnie les Mines JAG ne reprendra pas de recherches, cette année, en raison de ses difficultés à trouver du financement. « C'est très difficile ces temps-ci de faire de l'exploration pétrolière avec la forme de moratoire imposé par le gouvernement. Même s'il ne s'agit pas de gaz de schistes, il y a mauvaise presse dans le domaine. Ce qui est le plus difficile, c'est de trouver du financement pour les études à venir. Le projet est mis de côté », a confié le président, Pierre Gévry, qui indique que sa société préfère se concentrer sur les projets miniers en cours et les recherches de gaz et de pétrole dans le Témiscouata.

Les dernières recherches remontent à 2010. La compagnie avait alors fait réaliser différents relevés pour qualifier le fond du lac Saint-Jean. Les résultats semblaient prometteurs, mais des études plus poussées sont nécessaires pour déterminer s'il y a effectivement du pétrole et du gaz sous le lac Saint-Jean et surtout si sa quantité est suffisante pour planifier son extraction.

Jusqu'à maintenant, la compagnie aurait engagé près de 500 000 \$ pour effectuer différentes recherches au lac Saint-Jean.

Le projet n'est pas mort, mais il n'est pas fort. « Ce n'est pas dans nos priorités cette année. Nous

gardons nos permis qui nous coûtent 25 000 \$ par année à maintenir. On verra en 2014, si la situation va s'améliorer au Québec. Nous y croyons encore », affirme M. Gévry.

La grogne populaire concernant les projets de pétrole au Québec fait partie de la décision de freiner ce projet. « On ne sait pas comment serait reçu notre projet avec ce qui se passe partout au Québec. Ce n'est vraiment pas évident. C'est pourquoi on se concentre sur les mines », déplore-t-il. □

EN BREF

COUCHE-TARD À OSLO

MONTRÉAL (PC) — Alimentation Couche-Tard lancera cette semaine les travaux de construction de son futur siège social européen à Oslo.

L'immeuble de huit étages sera érigé sur le terrain actuellement occupé par une station-service Statoil Fuel & Retail (SFR) et des bureaux administratifs de l'entreprise norvégienne acquise l'an dernier par Couche-Tard.

La semaine dernière, SFR a annoncé la vente de ce terrain, situé en plein coeur d'Oslo, à la société d'État norvégienne Entra Eiendom pour 190 millions de couronnes (environ 35 M \$). Celle-ci se chargera, à ses frais, de la construction du nouvel édifice, qu'elle louera ensuite à SFR. La démolition du bâtiment actuel doit débuter cette semaine.

COURTAGE | PLACEMENTS | ASSURANCE | PRÊTS HYPOTHECAIRES | SOLUTIONS BANCAIRES

Le Plan du Groupe Investors™

Linda Boivin, B. Comptabilité
Représentante en épargne collective

C'est libre d'impôt!

3123455 Téléphone : 418 696-1331

COURTAGE | PLACEMENTS | ASSURANCE | PRÊTS HYPOTHECAIRES | SOLUTIONS BANCAIRES

Le Plan du Groupe Investors™

Louis-Marie Brassard
Représentant en épargne collective

C'est libre d'impôt!

3123456 Téléphone : 418 696-1331

COURTAGE | PLACEMENTS | ASSURANCE | PRÊTS HYPOTHECAIRES | SOLUTIONS BANCAIRES

Le Plan du Groupe Investors™

Rémi Fortin, B.A.A. Fin
Représentant en épargne collective

Vous êtes à la recherche de stabilité ET de rendements pour vos placements?

3123478 Téléphone : 418 696-1331

402 Personnel demandé

AGENT(E) DE VENTE PAR TELEPHONE
La compagnie Weedman est à la recherche d'agent(e) de vente par téléphone, à temps partiel (20 à 30 heures/semaine). Salaire: de 10,95\$ à 11,50\$/heure selon expérience. 2538 Dubose, Jonquière. Tél.: 418-548-3329, fax: 418-548-1954, courriel: weedman.jonquiere@videotron.ca

CAMELOTS RECHERCHÉS
pour distribuer le Progrès-Dimanche
La Baie (secteur Bagotville)
Rues: St-Stanislas, St-François, Des Lilas, Des Noisetiers, Des Sorbiers, Des Cerisiers, Des Gadeliers et Des Frères.
Contactez Denis Fortin 418-544-8394

CAMELOTS RECHERCHÉS
pour distribuer le Progrès-Dimanche
Chicoutimi (secteur Rivière-du-Moulin)
Rues: Jean Langevin, Nil Tremblay, Sacré-Coeur, Léonidas Bélanger, Boulevard Saguenay Est et rue Racine.
Contactez Denis Fortin 418-544-8394

CUISINIER(ÈRE)
Avec expérience - Temps plein
Restaurant La Vilaine, Jonquière
Contactez Christine ou Louise au 418-542-8106 du lundi au vendredi, de 8h à 16h

LACAPITALE Réseau Penncorp recherche représentant(e)s possédant secondaire V. Formation tournée. Pour informations: Laurent Vallée Tél.: 418-290-4998.

LAVEUR(EUSE) de voitures et camions, non fumeur(euse), temps partiel, possibilité temps plein. Boyaux Saguenay. Tél.: 418-543-7373.

ONGLES longs recherchés. Il nous faut: âge/3 + IMC<31. Tél.: 418-690-9726, entre 9h et 16h.

PIZZERIA Davis recherche livreur(euse), temps partiel, avec expérience. Tél.: 418-548-9991.

RECHERCHE CAMELOTS PÉDESTRES OU MOTORISÉS
Pour distribuer le journal au abonnés du Quotidien et/ou du Progrès-Dimanche
Différents secteurs: Roberval, Chambord, Métabetchouan, Saint-Gédéon, Saint-Bruno et Larouche.
M. Serge Gosselin 418-256-1164

RECHERCHE CAMELOTS
Pour distribuer le journal au abonnés du Quotidien
ALMA
Quartier Saint-Pierre Rues Scott Est, Martel et Beauvoir
Quartier Des Fleurs Rues Coquelicot et Dalia.
Quartier Saint-Joseph Rues Robert-Jean et Notre-Dame
Egalement recherche camelot pour une route motorisée dans le secteur de Saint-nazaire.
Revenus très intéressants. Bienvenue aux adultes et retraités.
M. Doris Tremblay 418-668-7317

RESTAURANT LA BONNE PATATE Recherche serveur(se)-plaqueur(se) avec expérience. Tél.: 418-543-6498 Mme Bergeron.

500 Occasion d'affaires

501 Finances
418-693-0303
AVEZ-VOUS BESOIN D'AIDE?
Depuis 25 ans, nous aidons les gens à trouver une solution à leurs problèmes financiers. Consultation sans frais. Aucun intermédiaire. Un seul paiement sans intérêts. Appelez-nous: 418-693-0303, 418-548-0777 Jean Fortin et associés, syndic de faillite

ACCEPTATION commerciale et personnelle, auto, 5.000 \$ et +, 1re, 2e hypothèque. Tél.: 418-563-8286

PRÊT D'ARGENT
500\$ et + / Aucun dossier de crédit refusé
SIMPLE, RAPIDE ET CONFIDENTIEL
1-877-963-4848
www.pretdirectnet.com

PRÊT D'ARGENT
500\$ et + / Aucun dossier de crédit refusé
SIMPLE, RAPIDE ET CONFIDENTIEL
1-877-963-4848
www.pretdirectnet.com

PRÊT de 500\$. CCEExpress. Tél.: 1-888-994-4054. www.courtageexpress.com

PRET de 500\$. Sans enquête de crédit. Credit Courtage. Sans frais: 1-866-482-0454.

600 Services professionnels

601 Construction / Rénovation
#1 HOMME à tout faire. Revêtement intérieur et extérieur, peinture, etc. 25 ans d'expérience, prix compétitifs. Tél.: 418-669-8411.
BESOIN d'un garage, d'un cabanon ou de rénovations résidentielles (toiture) à prix compétitif? Contactez-nous au 418-719-9114.
CHARPENTIER-menuisier 25 ans d'expérience, travaux du genre: bois franc, escalier, céramique, peinture, revêtement, etc., balcon, fenêtres et rallonge extérieure de maison. Tél.: 418-550-3008.

CONSTRUCTION Rénovation RS: spécialité: toiture (travail propre). Rénovations intérieures, extérieures, salles de bains, plancher bois flottant, céramique, peinture, plâtrage, revêtement extérieur. 25 ans d'expérience. Estimation gratuite. APCHQ RBQ-5633-0020-01. Cellulaire: 581-234-3225, 418-690-3792.

604 Offres de services

BRILLO-NET Dénouement et déglacage de toiture. Service professionnel. Résidentiel, commercial et industriel. Tél.: 418-540-0494, 418-817-1459.

ENTRETIEN ménager. Efficace et honnête, Jonquière et Chicoutimi. Tél.: 418-719-0148.
LES MENAGES M.D.: pour votre entretien ménager, petit ou grand ménage. Tél.: 418-550-0308.

MECANICIEN plus de 20 ans d'expérience dans toutes les marques, répare votre voiture avec minutie, à bon prix, secteur Chicoutimi. Cellulaire: 418-696-1277.
PLÂTRAGE, peinture et plancher flottant, travail garanti. R.B.Q.: 5639-7144-01. Tél.: 418-290-8363.
PLÂTRIER tirage de joints, 30 ans d'expérience. Pose de gysproc. Tél.: 418-543-1622.

PREPOSEE aux bénéficiaires diplômée pour domicile, plusieurs années d'expérience. Accompagnement, repas, entretien ménager, soins médicaux. Tél.: 418-542-2703.

PROJET d'armoires? Bonnes idées à bon prix. Tél.: 418-695-3974, 418-815-2187.

700 Marchandises et services

703 Ameublement
MOBILIER de chambre blanc ivoire, style années 60: lit 54", matelas neuf, tête de lit, 2 bureaux et table de chevet, 200\$. Tél.: 418-696-4360.

704 Animaux
DOMAINE du basset hound. Chiots de qualité, vaccinés, vermifugés, parents sur place, 400\$. Tél.: 418-481-1390.
SHIH TZU à vendre, 3 mois, prêt à partir, 350\$ vermifugé. 3 autres prêts le 25 février, 400\$, vaccinés, vermifugés. Tél.: 418-549-6412.

706 Bois de chauffage
A VENDRE: livré et sec. Tremble 65\$, mélèze 80\$, bois de foyer 110\$. Tél.: 418-815-7579, 418-540-2364.
BOIS de poêle: bouleau, merisier, semi-sec, 85\$ la corde livrée. Possibilité de réservation. Tél.: 418-673-3161.
TREMBLE sec avec possibilité de livraison. Tél.: 418-543-7561, 418-812-4001.

709 Divers
ATTENTION: acajou sec 1" Select à partir de 3.95\$ du P.M.P. Tél.: 418-549-0648.
ATTENTION: bois de plancher 1x8 à partir de 1.19\$ du P.M.P. Tél.: 418-549-0648.
ATTENTION: cèdre blanc: 1"x5"; 1"x6"; 2"x4"; 2"x6"; et 4"x4" de 8 pieds. Tél.: 418-549-0648.
ATTENTION: merisier sec, 1" Select, à partir de 1,99\$ du P.M.P. Tél.: 418-549-0648.

709 Divers

ATTENTION: spécial, pin blanc 1X6, plané, bouveté (pour murs et planchers), à partir de 94 cents du P.M.P. (47 cents du pied linéaire). Tél.: 418-549-0648.

PATATES rouges, 10, 20 ou 50 livres, Ferme Léon Boudreault, Jonquière, tél.: 418-547-6177, 693-2387.

PLANCHES de merisier sec de première qualité, à partir de 1,50\$ du P.M.P. Tél.: 418-557-3508.

SERRE 18'x50', double toit, plancher et bouts isolés, chauffage inclus, prête à fonctionner, 2.500\$ négociable. Tél.: 418-542-9792.

TAPIS roulant, neuf, 250\$ négociable. Aussi, armoire antique en pin avec panneaux. Tél.: 418-549-6822.

712 Ésotérisme
VOYANTE 26 ans d'expérience: Amour, santé, argent, choix de vie. Tél.: 418-290-7347, Monique.

717 Santé
FORME et vitalité grâce à l'infra-rouge, vous découvrirez tous les avantages de l'autotraitement chaque jour dans ce bain de chaleur et de lumière régénérante et de détoxication. ESPACE SANTE ANTI-ÂGE. Tél.: 418-542-5161.

800 Sports / loisirs

805 Musique et accessoires
PIANO à queue 5.1/2 pieds, Knabe 1926 retait à neuf. Tél.: 418-276-5535.

811 Vacances/voyages
FORFAIT Casino de Charlevoix, samedi 23 février avec feux d'artifices en soirée, départ de Jonquière à 11h, Chicoutimi 11h15, La Baie 11h30, départ du casino 22h. Tél.: 418-544-3860, Nicole Tremblay, détenteur de permis G.V.Q.

900 Avis

902 Agences de rencontre
AGENCE CUPIDON Saguenay/Lac-St-Jean: pour amour, amitié, rencontres, ne cherchez plus, nous trouverons pour vous. Tél.: 418-699-5077.

903 Messages personnels
111 JULIE petite sensuelle demoiselle vous reçoit, se déplace, propreté irréprochable, endroit très discret, facile d'accès. Tél.: 418-590-8443. Bienvenue!
#1 - 418-817-8252. Sarah-Rose. Je suis une fleur coriace qui s'efforce de combler tous vos fantasmes. Reçois et se déplace. Bienvenue aux voyageurs.

#1 A JONQUIERE jeune femme vous reçoit pour massage érotique. Tél.: 418-290-7846.
#1 A JONQUIERE Mimi vous reçoit, se déplace. Tél.: 581-306-1166.

#1 TINA, se déplace seulement, 27 ans, 34 C, 418-290-0425.

2 CHARMANTES rouquines reçoivent et se déplacent 24h. Duo. Tél.: 581-235-2069.

2 JEUNES charmantes demoiselles vous reçoivent et se déplacent. Dans les mains d'un ange. Tél.: 418-820-7588.

418-290-8112, Sarah, 45 ans, expérience et douceur, D naturel et belles rondeurs.
418-412-3366 Maya, petite, mince et sexy, reçoit de nouveau à Jonquière.

418-973-3114. Pour vous les gars, très jolies demoiselles vous reçoivent dès 10h. Engageons.

A FLEUR de peau, Eric et Carl vous reçoivent et se déplacent. Tél.: 581-234-1493.

BON massage pour vous messieurs, Yvan vous reçoit, discrétion assurée. Bienvenue aux 50 ans et plus. Tél.: 418-815-2074.

CLAUDIA reçoit seulement. J'offre un service d'escorte. Tél.: 418-973-1362.

JOLIE grassette Eze et jolie mince Stéphanie. Duo, reçoit et se déplace, 24h. Tél.: 418-973-4489.

JULIE, jolie, jolie Julie, pour vous messieurs, Julie dès 10h A.M. Tél.: 418-376-1274.

NOUVEAU très très jolie. Se déplace seulement. Tél.: 418-812-0501.

SHIRLEY
OFFRE massage de relaxation à Jonquière. Tél.: 418-542-7472.

906 Services de massage
15 minutes spécial, 35 ans, 5'5" pieds, 115 livres. Super massage de détente. Tél.: 418-720-3288.

418-815-3301 touchevelours.com du lundi au samedi, de 8h à 18h.

DEMOISELLES recherchées pour saison de massage. Filles sérieuses seulement. Tél.: 581-234-0077.
Les mains d'un ange, Maria-Lisa. Douleurs musculaires, nerf sciatique, massages californien, suédois, gi-jo, cartomancienne, massage de détente et relaxation. Non sexuel. Tél.: 581-235-1688.

MASSAGE dance sexy, ambiance spéciale, elle et lui. Tél.: 418-557-6636.

MASSAGES détente ou thérapeutique, par un massothérapeute, Chicoutimi. Tél.: 418-290-1128.

MASSAGE suédois à Chicoutimi, ambiance chaleureuse, propre. Tél.: 418-545-6011, Jacques.

NOUVEAU Jolies demoiselles vous reçoivent et se déplacent pour massage sensuel. Tél.: 581-234-0077.

POUR bon massage en douceur, pour homme, engagé ou non, reçoit et se déplace, Saguenay. Tél.: 418-944-2568.

UNE équipe sexy vous offre douceur, sensualité, dans une ambiance chaleureuse. Tél.: 418-402-0573.



APPEL D'OFFRES SERVICES PROFESSIONNELS

PRÉPARATION DES PLANS ET DEVIS AINSI QUE LA SURVEILLANCE DE CHANTIER CONCERNANT LA CONSTRUCTION DU CHEMIN D'ACCÈS POUR LE LIEU D'ENFOUSSEMENT TECHNIQUE D'HÉBERTVILLE-STATION

Avis est donné, par la présente, que la Régie des matières résiduelles (RMR) du Lac-Saint-Jean demande des soumissions auprès de professionnels pour la préparation des plans et devis ainsi que la surveillance de chantier concernant la construction du chemin d'accès pour le lieu d'enfouissement technique d'Hébertville-Station.

Les documents nécessaires à la soumission seront disponibles au cours de la journée du mercredi 20 février 2013. Conformément à l'article 620 du Code municipal du Québec (L.R.Q., c. C-27.1 et 573 de la loi sur les cités et villes (L.R.Q., c.C-19), ces documents ne peuvent être obtenus que par le biais du système électronique d'appel d'offres approuvé par le gouvernement pour l'application de la Loi sur les contrats des organismes publics (L.R.Q., c. C-65.1), à savoir www.seao.ca.

Quel que soit le mode d'expédition que le Soumissionnaire choisit d'adopter, toute soumission doit pour être valablement reçue, être déposée, sous pli cacheté, au bureau de la RMR du Lac-Saint-Jean à l'adresse ci-dessous au plus tard le vendredi 8 mars à 10 h, heure locale, avec l'inscription «Soumission - RMR du Lac-Saint-Jean - Plans, devis et surveillance de chantier pour la construction du chemin d'accès pour le LET d'Hébertville-Station» à l'adresse qui suit :

RMR du Lac-Saint-Jean
625, rue Bergeron Ouest
Alma (Québec) G8B 1V3
Téléphone : 418-669-0513
Télécopieur : 418-212-8010

Les soumissions seront ouvertes publiquement le même jour à compter de 10 h 05 et la présence des soumissionnaires est souhaitable.

La RMR du Lac-Saint-Jean se réserve le droit de n'accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions qui lui seront présentées, et n'encourra aucune obligation, poursuite ou réclamation pour frais ou pertes subies par les soumissionnaires à la suite de telles décisions.

Donné à Alma, ce 19^e jour du mois de février de l'an deux mille treize.

M. Mathieu Rouleau
Directeur général adjoint

3148944



APPEL D'OFFRES SERVICES PROFESSIONNELS

PRÉPARATION DE LA DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION, DES PLANS ET DEVIS AINSI QUE LA SURVEILLANCE DE CHANTIER CONCERNANT LA CONSTRUCTION DU LIEU D'ENFOUSSEMENT TECHNIQUE D'HÉBERTVILLE-STATION

Avis est donné, par la présente, que la Régie des matières résiduelles (RMR) du Lac-Saint-Jean demande des soumissions auprès de professionnels pour la préparation de la demande de certificat d'autorisation auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP), des plans et devis ainsi que la surveillance de chantier concernant la construction du lieu d'enfouissement technique d'Hébertville-Station.

Les documents nécessaires à la soumission seront disponibles au cours de la journée du mercredi 20 février 2013. Conformément à l'article 620 du Code municipal du Québec (L.R.Q., c. C-27.1 et 573 de la loi sur les cités et villes (L.R.Q., c.C-19), ces documents ne peuvent être obtenus que par le biais du système électronique d'appel d'offres approuvé par le gouvernement pour l'application de la Loi sur les contrats des organismes publics (L.R.Q., c. C-65.1), à savoir www.seao.ca.

Quel que soit le mode d'expédition que le Soumissionnaire choisit d'adopter, toute soumission doit pour être valablement reçue, être déposée, sous pli cacheté, au bureau de la RMR du Lac-Saint-Jean à l'adresse ci-dessous au plus tard le vendredi 8 mars à 11 h, heure locale, avec l'inscription «Soumission - RMR du Lac-Saint-Jean - Demande de certificat d'autorisation, plans, devis et surveillance de chantier pour la construction du LET d'Hébertville-Station» à l'adresse qui suit :

RMR du Lac-Saint-Jean
625, rue Bergeron Ouest
Alma (Québec) G8B 1V3
Téléphone : 418-669-0513
Télécopieur : 418-212-8010

Les soumissions seront ouvertes publiquement le même jour à compter de 11 h 05 et la présence des soumissionnaires est souhaitable.

La RMR du Lac-Saint-Jean se réserve le droit de n'accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions qui lui seront présentées, et n'encourra aucune obligation, poursuite ou réclamation pour frais ou pertes subies par les soumissionnaires à la suite de telles décisions.

Donné à Alma, ce 19^e jour du mois de février de l'an deux mille treize.

M. Mathieu Rouleau
Directeur général adjoint

3148930

AVIS DE DÉCÈS

BOIVIN (Mme Ursule Duval)



Le 15 février 2013, est décédée à la Résidence des Années d'Or, à l'âge de 90 ans et 8 mois, Mme Ursule Duval, épouse de feu M. Adjuitor Boivin, demeurant à la Résidence des Années d'Or, autrefois chemin St-Damien, Jonquière. La famille accueillera parents et amis à la

Résidence funéraire du Saguenay
2580 rue St-Dominique
Jonquière

le mercredi 20 février 2013 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le jeudi 21 février 2013 à compter de 10 h. Les funérailles auront lieu le jeudi 21 février 2013 à 14 h à l'église St-Dominique. Après les funérailles, nous procéderons à la crémation de Mme Duval et les cendres seront inhumées au cimetière Shipshaw.

Elle était la fille de feu Mme Marie-Louise Gagné et de feu M. Alphide Duval.

Elle laisse dans le deuil ses enfants: Alain Boivin (Thérèse Soucy), feu Serge (Hélène Guilbert), Antonin (Claudine Desbiens), Pauline (Jean-Paul Belley), Ghislain (Suzanne Gareau), Fernand (Diane Thétrault), Lise (Claude Bédard), Marcel, Louise (Jacquelin Bouchard), feu Robert, Christine (feu Sylvain Bouchard, Simon Lapointe), Hélène (Jean-François Laroche), Denyse (Claude Bouchard); ses 18 petits-enfants ainsi que ses 28 arrière-petits-enfants.

Elle était la soeur de: feu Bertrand Duval (Béatrice Gobeil), Jeannine (feu Raynald Tremblay), Hervé, feu Gaudiosa (feu Pierre Gagné); la belle-soeur de: Lietta Boivin (feu Armand Lajoie), feu Marguerite (feu Patrick Gobeil), Julia (feu Joachim Mercier), Rolande (feu Raymond Bouchard), Ruth (Marcel Maltais), Philippe (Antoinette Simard), Adrien (Béatrice Gagnon), feu Hermel (feu Méricie Simard), feu Edmour (feu Yvette Maltais), feu soeur Gertrude de la congrégation Ste-Augustine de Chicoutimi. Elle laisse également dans le deuil de nombreux neveux et nièces, parents et amis.

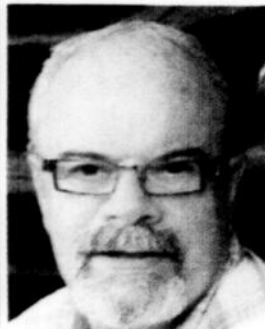
Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons en faveur de la Société canadienne du cancer. Vous pouvez également consulter cet avis de décès sur notre site rfsag.ca où vous pourrez également y transmettre vos messages de condoléances.



Pour informations: (418) 547-2116, télécopieur: (418) 547-0128
Courriel: restunsag@videotron.ca
Direction funéraire: La Résidence funéraire du Saguenay
(Membre de la Corporation des thanatologues du Québec).

AVIS DE DÉCÈS

BRASSARD (M. Michel)



Le 16 février 2013, est décédé à la Maison Notre-Dame du Saguenay, à l'âge de 63 ans et 9 mois, M. Michel Brassard, époux de Mme Carmen Tremblay, demeurant rue des Merles, Jonquière. La famille accueillera parents et amis à la

Résidence funéraire du Saguenay
2580, rue St-Dominique
Jonquière

le mardi 19 février 2013 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le mercredi 20 février 2013 à compter de 12 h. Les funérailles auront lieu le mercredi 20 février 2013 à 14 h à l'église St-Dominique. Après les funérailles, nous procéderons à la crémation de M. Brassard. Il était le fils de feu Mme Fernande Gaudreault et de M. René Brassard. Outre son épouse, Mme Carmen Tremblay, il laisse dans le deuil son fils Jean-Philippe Brassard; son filleul Antoine Bergeron; ses frères: Gaétan Brassard (feu Nicole Tremblay), Roger. Il était le beau-frère de: Mariette Tremblay (Richard Samson), Yolande, Gisèle (Harold Brassard), Aline (feu Denis Tremblay,

Renald Cyr), Jacqueline (Faïda Lambert), Guy (Louise Boudreault), feu Charles (Joan Meloche), Daniel (Johanne Paquette), Jacynthe (André Martel). Il laisse également dans le deuil de nombreux neveux et nièces, parents et amis. Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons en faveur de la Société canadienne du cancer. Vous pourrez aussi consulter cet avis de décès sur notre site internet rfsag.ca où vous pourrez également transmettre vos messages de condoléances.



Pour informations: (418) 547-2116, télécopieur: (418) 547-0128
Courriel: restunsag@videotron.ca
Direction funéraire: La Résidence funéraire du Saguenay
(Membre de la Corporation des thanatologues du Québec).

AVIS DE DÉCÈS

BRASSARD (M. Paul-Yvon)



Le 15 février 2013, est décédé au Centre de santé et de services sociaux de Jonquière, à l'âge de 82 ans et 1 mois, M. Paul-Yvon Brassard, époux de Mme Annette Gagné, demeurant rue St-Jean-Baptiste, Jonquière. La famille accueillera parents et amis à la

Résidence funéraire du Saguenay
2580, rue St-Dominique
Jonquière

le mercredi 20 février 2013 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le jeudi 21 février 2013 à compter de 9 h. Les funérailles auront lieu le jeudi 21 février 2013 à 11 h à l'église St-Raphaël. L'inhumation aura lieu ultérieurement au cimetière Shipshaw.

Il était le fils de feu Mme Agnès Simard et de feu M. Ludger Brassard. Outre son épouse, Mme Annette Gagné, il laisse dans le deuil ses enfants: Daniel Brassard (Isabelle Lévesque), Alain (Tongnoy), Louise (Yves Bergeron), Colette (Errol Larouche), Huguette, Ghislain, feu Nicole, Robin (Louise Lambert), Claude (Diane Tremblay), Chantale (François Millette), feu Denise, Nathalie (François Valiquette); ses petits-enfants: Patrice (Edith), Jimmy (Nadia), Tommy, feu Maxime, Guillaume (Vicky), Valérie (Martin), David, Mélina (Démén), Marie-Eve (Daniel), Véronique (Alexandre), Chloé, Marc, Marie-Pierre, Francis (Annabelle) et Alexandre; ses arrière-petits-enfants: Libéllia, Norane, Léa-Rose et Samuel. Il était le frère de: feu Blanche Brassard (feu Élie Larouche), feu Joseph (feu Lorraine Gagnon), feu Yvette (feu Albert Lalancette), feu Lorette (feu Phylis Gaudreault), feu Donat (feu Léontine Bergeron), feu Marie (feu Maurice Côté), feu Germaine, feu Alice (Robert Côté), feu Lucette (feu Azarias Bouchard), Béatrice (David Inglis), Charlotte (feu Roland Gobeil), feu Raymonde (feu Pierre Bouchard), feu Lisette (feu Paul-Aimé Bouchard). Il était le beau-frère de: feu Robert Gagné (Jacqueline Castonguay), Lucille (Raymond Gaudreault).

Il laisse également dans le deuil de nombreux neveux et nièces, parents et amis.

Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons en faveur de la Fondation des maladies du coeur. Vous pouvez aussi consulter cet avis de décès sur notre site internet rfsag.ca où vous pourrez également transmettre vos messages de condoléances.



Pour informations: (418) 547-2116, télécopieur: (418) 547-0128
Courriel: restunsag@videotron.ca
Direction funéraire: La Résidence funéraire du Saguenay
(Membre de la Corporation des thanatologues du Québec).

AVIS DE DÉCÈS

CLÉMENT (M. Gilbert)



Le 17 février 2013, est décédé au CSSS Maria-Chapelaine de Dolbeau-Mistassini, à l'âge de 86 ans et 2 mois, M. Gilbert Clément, époux de feu Mme Lise Lévesque, demeurant à St-Augustin. Il était le fils de feu M. Herménégilde Clément et de feu Mme Odila Roy. Les membres de la famille recevront les parents et amis à

la salle paroissiale

710 rue Principale, St-Augustin

le mercredi 20 février 2013 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le jeudi 21 février 2013, jour des funérailles, à compter de 10 h. Les funérailles de M. Gilbert Clément seront célébrées le jeudi 21 février 2013 à 14 h à l'église de St-Augustin. Il laisse dans le deuil ses enfants: Christian (Denise Doucet) et Guylaine (Donald Duchesne); ses petits-enfants: Williams, Megan et Vincent Clément; Donald Jr et Francis Duchesne. Il était le frère de: feu Émilien (feu Blandine Fortin et feu Laurette Ouellet), feu Achille, feu Gilberte (feu Albert Boivin), feu Laurencia (feu Henri Gagné et conjointe de Pierre Coutu) et Roland (feu Marie-Paule Lalancette et conjoint de Jeanne d'Arc Thibeault). Il était le gendre de: feu M. Joseph Lévesque et de feu Mme Cécile Lalancette. Il était le beau-frère de: Ghislaine (Claude Lachance), feu Léo, feu Guy, feu Gilles, feu Micheline (feu Rémi Riendeau et feu Irène Dufour), feu Yvette (feu Paul-Émile Lalancette), Noëlla (feu Marcel Brunet), feu Yolande (feu Pascal Théberge), Paul (Jacqueline Provencher), feu Cécile (feu Paul-Émile Huberdeau) et feu René. Il laisse également dans le deuil plusieurs neveux et nièces, parents et amis. Vos marques de sympathie peuvent se traduire par des dons à la Fondation des maladies du coeur du Québec, 152, rue Racine Est, C.P. 8251, Chicoutimi, G7H 5B7.

Pour informations, bureau: (418) 276-1411, télécopieur: (418) 276-1447
Courriel: info@hebertetfils.com - Site internet: www.hebertetfils.com
Direction funéraire: Maison funéraire Hébert & Fils Dolbeau-Mistassini. (Membre de la Corporation des thanatologues du Québec).



AVIS DE DÉCÈS

DUBOIS (M. Robert)



Le 18 février 2013, est décédé au CSSS de Chicoutimi, à l'âge de 49 ans, M. Robert Dubois, époux de dame Sylvie Arcand, demeurant à Alouette (Base militaire de Bagotville). Il était le fils de Mme Colette Lapiere et de M. Yvan Dubois. La famille accueillera les parents et ami(e)s en présence des cendres, le samedi 23 février 2013 à compter de 10 h à l'arrière de

la chapelle Sainte-Thérèse
(Base militaire de Bagotville)
chemin Saint-Anicet, La Baie

Les funérailles auront lieu ce même samedi à 11 h à la chapelle Sainte-Thérèse. Les cendres seront déposées au columbarium de la Coopérative funéraire du Fjord. Le défunt laisse dans le deuil son épouse Mme Sylvie Arcand; ses enfants: David (Marie-Pier Bergeron), Yan (Emilie Deaton-Clifford), Vickie (Jean-Sébastien Houde) et Alex; sa petite-fille Delphine; sa mère Mme Colette Lapiere et son père M. Yvan Dubois; son frère et ses soeurs: Daniel (Sylvie Messier), Francine (Jean-Marc Couture), Manon (Robert Arseneault); sa belle-mère Françoise Lesieur (feu Laurent Arcand); ses beaux-frères et sa belle-soeur: René, Stéphane (Johanne Masson); son neveu Keven Masson-Arcand et sa nièce Allyson Masson et de nombreux amis. Pour les personnes désireuses d'offrir des dons, les faire parvenir à la Société canadienne du cancer, 200, Racine Est, Chicoutimi (Québec) G7H 1S1.

Pour information: bureau (418) 697-1285, télécopieur: (418) 697-7875
Courriel: coopdufjord@bellnet.ca
Direction funéraire: Coopérative funéraire du Fjord
(Membre de la Fédération des coopératives funéraires du Québec).



AVIS DE DÉCÈS

GAGNÉ (Mme Thérèse)



Le 17 février 2013, est décédée à la Résidence des Années d'Or de Jonquière, à l'âge de 87 ans, Mme Thérèse Gagné, épouse de feu M. Benoît Lavoie, demeurant à Jonquière. Elle était la fille de feu M. Albert Gagné et de feu Mme Maria Fournier. La famille accueillera les parents et amis à la maison funéraire

Nault et Caron, Réseau Dignité
2033, Sainte-Famille
Jonquière (secteur Kénogami)

Les heures d'accueil sont: le mercredi 20 février 2013 de 19 h à 22 h. Jeudi, le salon sera ouvert à compter de 9 h. Les funérailles auront lieu le jeudi 21 février 2013 à 11 h à l'église Sainte-Famille de Jonquière (secteur Kénogami). Mme Gagné a été incinérée et les cendres seront déposées au columbarium Nault et Caron de la rue Sainte-Famille. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Huguette (Stéphane Laberge), Yvan (Doris Grenier), Denise (Gaston Otis), feu Gilles (Noëlla Villeneuve), Aline (Yves Duperré), feu Gaétan (Dorothee Gagnon), Alain, feu Maurice (Gina Gauthier); ses petits-enfants: Gina (Nelson Larouche), Martin, Cynthia, Pierre-Luc (Valérie), Karine (Yves), Nancy, Frédéric (Joëlle), Michaël, Annick, Benoît, Isabelle, David, Cynthia, Jessika; ses arrière-petits-enfants: Alicia, Annie-Pier, Marika, Amélia, Xavier; sa soeur Lucie Gagné (feu Rock Fortin). Elle laisse également dans le deuil plusieurs beaux-frères et belles-soeurs de la famille Lavoie, plusieurs neveux et nièces, parents et amis. Pour ceux et celles qui le désirent une personne bénévole du Fonds de dotation Santé Jonquière sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour rendre hommage à Mme Gagné et pour signer le livre des invités rendez-vous sur le site www.naultetcaron.com



Pour information, téléphonez au (418) 542-2626, télécopieur: (418) 542-6051
Courriel: info@naultetcaron.com - Site internet: www.naultetcaron.com
Direction funéraire: Maison funéraire Nault & Caron, Réseau Dignité.

AVIS DE DÉCÈS

GIRARD (Mme Lucienne)

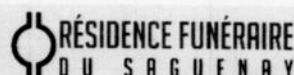


Le 15 février 2013, est décédée au Centre de santé et de services sociaux de Jonquière, à l'âge de 72 ans et 2 mois, Mme Lucienne Girard, fille de feu Mme Albertha Tremblay et de feu M. David Girard, demeurant chemin St-Éloi, Jonquière. La famille a accueilli parents et amis à la

Résidence funéraire du Saguenay
2580, rue St-Dominique
Jonquière

Les funérailles ont eu lieu le lundi 18 février 2013 à 11 h à l'église St-Dominique. L'inhumation aura lieu ultérieurement au cimetière Shipshaw. Elle était la fille de feu Mme Albertha Tremblay et de feu M. David Girard. Elle laisse dans le deuil ses frère et soeurs: Rose-Alice Girard (Germain Larouche), feu Dolorès (feu Joseph-Élie Lavoie), Madeleine (feu Jean-Henri Lavoie), Marie (feu Gilles Bastien), André, Gilles (Gabrielle Lefebvre), Gaétan (Pâquerette Bolduc), Diane, Martin (Louise Larocque), Marguerite (Denis Fortin); son filleul Guillaume. Elle laisse également dans le deuil de nombreux neveux et nièces, parents et amis.

Les personnes qui le désirent peuvent faire des dons en faveur de la Fondation des maladies du coeur. Vous pouvez aussi consulter cet avis de décès sur notre site internet rfsag.ca où vous pourrez également transmettre vos messages de condoléances.



Pour informations: (418) 547-2116, télécopieur: (418) 547-0128
Courriel: restunsag@videotron.ca
Direction funéraire: La Résidence funéraire du Saguenay
(Membre de la Corporation des thanatologues du Québec).

AVIS DE DÉCÈS

GAGNON (M. Gilles)



Est décédé dans la sérénité, au Centre d'hébergement de Roberval, le 16 février 2013, à l'âge de 78 ans et 4 mois, M. Gilles Gagnon, époux de Mme Colette Gaudreault, demeurant à Roberval. Il était le fils de feu M. Camil Gagnon et de feu Mme Yvette Guay. La famille accueillera les parents et ami(e)s au

Complexe funéraire Marc Leclerc
100, rue Paré
Roberval

le mardi 19 février 2013 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h. Le jour des funérailles, le salon sera ouvert à compter de 12 h 30. Les funérailles auront lieu le mercredi 20 février 2013 à 14 h 30 à l'église Notre-Dame de Roberval. Par la suite, la dépouille mortelle sera incinérée et les cendres seront déposées au columbarium de la Maison Marc Leclerc de Roberval.

Outre son épouse, Mme Colette Gaudreault, il laisse ses enfants: Mario (Marguerite Paradis), feu Sylvain et Josée (Claude Gilbert); ses petits-enfants: Pierre-Luc, Mathieu, Martin et Ann-Sophie. Il était le frère de: feu Bérangère (feu Clermont Tremblay), feu Jean-Guy, feu Roger, feu Danielle, Ginette (Hugolin Coulombe), Carole (feu Elzéar Fortin), Réjean (feu Nicole Allard), Réal (Pierrette Jolicoeur), feu Monique (Régis Guénard); le gendre de: feu Arthur Gaudreault (feu Marie-Louise Tremblay); le beau-frère de: feu Maria Gaudreault (feu Armand Gagnon), feu Marie-Laure Gaudreault (feu Adélaïde Martel), feu Fernande Gaudreault (feu André Lépine, feu Aline Chauvin), feu Yvette Gaudreault (feu Léopold Lépine), feu René Gaudreault (feu Orietta Boulianne), Armand Gaudreault (feu Claire Gauthier), Juliette Gaudreault (feu Raymond-Marie Fortin), feu Marcel Gaudreault (Jeannette Paradis), Thomas Gaudreault (feu Maude Blanchette), Maurice Gaudreault (Nicole Lessard), feu Bernard Gaudreault (Céline Desbiens, Jacques Fortin), Marie-Berthe Gaudreault (Jacques Boivin), Carol Gaudreault, feu Bernadette Gaudreault.

Également, il laisse plusieurs neveux et nièces et autres parents et ami(e)s.

Ceux et celles qui le désirent peuvent faire dons à la Fondation du CSSS Domaine-du-Roy.



Pour information: (418) 275-3335 télécopieur: (418) 275-0188
Courriel: mml@maison-marc-leclerc.com
Site web: www.maison-marc-leclerc.com

AVIS DE DÉCÈS

HUDON (M. Jacques)



Le 17 février 2013, est décédé à Alma, à l'âge de 78 ans et 8 mois, M. Jacques Hudon, époux de Mme Micheline Potvin, fils de feu M. Louis-Philippe Hudon et de feu Mme Juliette Potvin, demeurant boul. Champlain, Alma. La famille accueillera les parents et amis au

Complexe funéraire Bérubé & Fils, Réseau Dignité
620 boul. Dequen Nord
Alma

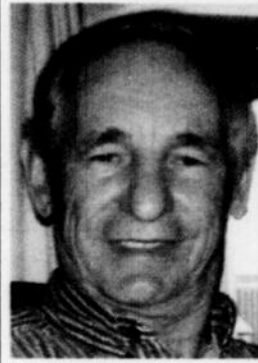
à compter du mardi 19 février 2013 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h. Le mercredi 20 février 2013, jour des funérailles, le salon ouvrira à 9 h. Le service religieux aura lieu le mercredi 20 février 2013 à 10 h 30 à l'église St-Joseph et les cendres seront déposées ultérieurement au cimetière St-Joseph. Outre son épouse Mme Micheline Potvin, il laisse dans le deuil sa fille Chantale (Gaëtan Pruneau), son fils Maxime; sa petite-fille Jennifer. Il était le frère de: feu Domptail (feu Marguerite Tremblay) et Françoise. Il était le beau-frère de: Maude Potvin (Gilbert Landreville), Madeleine (Antonin Lalancette), Ghislaine (feu Jean-Paul Tremblay, feu Paul Turbide), feu Noël (Solange Turcotte), Gilles (Jacqueline Dallaire), Estelle. Il laisse également ses frères et sœurs; sa tante Pierrette Pronovost; ses neveux et nièces ainsi que de nombreux parents et amis. Ceux et celles qui le désirent peuvent faire don à la Fondation de l'Hôtel-Dieu d'Alma, 300, boul. Champlain Sud, Alma (Québec) G8B 5W3 Tél.: (418) 669-2000 ext: 6601. Une personne bénévole sera présente au salon pour recueillir vos dons. Pour rendre hommage à M. Jacques Hudon, visitez le site www.mem.com



Direction funéraire: Complexe funéraire Bérubé & Fils, Réseau Dignité.
Pour information: (418) 662-6576, télécopieur: (418) 662-3132
Courriel: info@berubefils.com
Site internet: www.complexefuneraireberubefils.com

AVIS DE DÉCÈS

LANDRY (M. Théodore)



Le 17 février 2013, est décédé au Centre de santé et de services sociaux de Chicoutimi, à l'âge de 69 ans et 5 mois, M. Théodore Landry, époux de Mme Reine Potvin, demeurant chemin des Érables, Lac-Kénogami. La famille accueillera parents et amis à la

Résidence funéraire du Saguenay
2580 rue St-Dominique, Jonquière

le jeudi 21 février 2013 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le vendredi 22 février 2013 à compter de 9 h. Les funérailles auront lieu le vendredi 22 février 2013 à 11 h à la chapelle St-Cyriac. Après les funérailles, nous procéderons à la crémation de M. Landry et les cendres seront inhumées au cimetière St-Cyriac. Il était le fils de feu Mme Yvonne Morin et de feu M. Augustin Landry. Outre son épouse, Mme Reine Potvin, il laisse dans le deuil ses enfants: Hervey (Julie Auclair), Kaven (Isabelle St-Gelais), Martin (Audrey Lavoie); ses petits-enfants: Josiane, Samaëlle, Malcolm, Maëlie, Alyson, Alex-Ann, Zackary; son arrière-petite-fille Elodie. Il était le frère de: Alice Landry, Pâquerette (Ghislain Larouche), feu Lumina (feu François Fitzmorris), feu Gertrude, feu Pierrette (feu Léonard Duperré), feu Georgette (feu Henri Fitzmorris), feu Marie-Rose (feu Moïse Fitzmorris), feu Thérèse, feu André, feu Marie-Paule; le beau-frère de: Carol Potvin (Marie-Paule Harvey), Michèle (Ross Tamblin), Micheline (Claude Northon), feu Camil, Angelo (Nathalie Barrette), Steeve (Line Gingras), Allen, Karl (France Lacroix). Il laisse également dans le deuil de nombreux neveux et nièces, parents et amis. Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons en faveur de Jonquière-Médic. Vous pouvez aussi consulter cet avis de décès sur notre site fsag.ca où vous pourrez également y transmettre vos messages de condoléances.



Pour informations: (418) 547-2116, télécopieur: (418) 547-0128
Courriel: resfunsag@videotron.ca
Direction funéraire: La Résidence funéraire du Saguenay
(Membre de la Corporation des thanatologues du Québec)

AVIS DE DÉCÈS

GUAY (M. Réjean)



Le 15 février 2013, est décédé subitement à sa résidence, à l'âge de 56 ans et 8 mois, M. Réjean Guay, époux de Mme Christine Tremblay, demeurant route du Bouleau, Shipshaw. La famille accueillera parents et amis à

l'Alliance funéraire du Royaume
560, rue Simard
St-Ambroise

le mardi 19 février 2013 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le mercredi 20 février 2013 à compter de 9 h. Les funérailles auront lieu le mercredi 20 février 2013 à 11 h à l'église de St-Ambroise. Après les funérailles, nous procéderons à la crémation de M. Guay et les cendres seront déposées au columbarium St-Dominique. Il était le fils de Mme Jeannine Gagné et de feu M. Jean-Marie Guay. Outre son épouse, Mme Christine Tremblay, il laisse dans le deuil ses enfants: Marie-Eve Guay (Carol Roberge), Annie-Claude (Steve Gaudreault), Jean-Nicolas (Alice Szeto); ses petits-enfants: Mélodie, Lyla, Thomas, Christelle, Ariel et Vivianne; ses frères et sœurs: Gervais Guay, Manon, feu Martin, Anny (Rick Bourque); son beau-père M. Jean-Baptiste Tremblay (feu Claire-Hélène Lemieux); ses beaux-frères et belles-sœurs: Jérôme Tremblay (Marianne Bédard), Martin (Carole Tremblay), Nelson, Jacinthe (Denis Girard), Josée (Louis Dallaire), Eric, Damien. Il laisse également dans le deuil ses filleul(e)s Mélanie, Claudia, Jérémie ainsi que de nombreux neveux et nièces, parents et amis. Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons en faveur de la Fondation de ma vie. Vous pouvez aussi consulter cet avis de décès sur notre site internet fsag.ca où vous pourrez également transmettre vos messages de condoléances.



Pour informations: (418) 547-2116, télécopieur: (418) 547-0128
Courriel: resfunsag@videotron.ca
Direction funéraire: La Résidence funéraire du Saguenay
(Membre de la Corporation des thanatologues du Québec)

AVIS DE DÉCÈS

LAROCHE (M. Joachim)



Le 15 février 2013, est décédé à Alma, à l'âge de 87 ans et 6 mois, M. Joachim Larouche, fils de feu M. Argémir Larouche et de feu dame Alphonsine Landry, époux de dame Gemma Boivin, demeurant boulevard St-Jude, Alma. La famille recevra les condoléances le mercredi 20 février 2013 à compter de 12 h (midi) à la

Résidence funéraire Lac-St-Jean
611, chemin du Pont Taché Nord
Alma

La célébration du dernier adieu aura lieu le mercredi 20 février 2013 à 15 h à la chapelle de la Résidence funéraire Lac-St-Jean. M. Larouche a été confié au crématorium de l'Alliance funéraire du Royaume et ses cendres seront déposées au cimetière d'Alma (secteur St-Joseph). Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants: Christine (Christian), Nathalie (Dominique) et Isabelle (André); ses petits-enfants: Maxime (Mélanie), Sébastien, Sabrina et Amélie. Il était le frère de: Lorenzo (feu Bernadette), feu Léopold (Hélène), feu Hermance (feu Amédée), feu Émilien (Rose-Annette), feu Cécile (Roger), feu Madeleine (Claude), feu Julienne. Il était le beau-frère de: feu Arthur (Murielle), feu Colombe (feu Georges-Henri), Léonce (feu Anne-Marie), feu Rita, feu Madeleine (feu Donat), Cécile (feu Gérard), Marthe (Gilles) et Lucia. Il laisse également dans le deuil ses neveux et nièces ainsi que de nombreux parents et amis. Ceux et celles qui le désirent peuvent faire des dons à la Société canadienne du cancer, 4100, Melançon, Alma, G8B 5V3. Pour rendre hommage à M. Larouche visitez le site: www.residencefunerairelacstjean.com



Direction funéraire: Résidence funéraire Lac-St-Jean.
Pour informations: (418) 668-8409, télécopieur: (418) 668-9200
Courriel: refulsj@cgocable.ca

AVIS DE DÉCÈS

PILOTE (M. Louis)



Le 16 février 2013, est décédé au Centre de santé et de services sociaux de Jonquière, à l'âge de 75 ans et 11 mois, M. Louis Pilote, époux de Mme Solange Blanchette, demeurant à Jonquière. Il était le fils de feu M. Georges Pilote et de feu Mme Eva Carreau. La famille accueillera les parents et amis à la maison funéraire

Nault et Caron, Réseau Dignité
3970, de la Fabrique
Jonquière

Les heures d'accueil sont le mardi 19 février de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h. Mercredi, jour des funérailles le salon sera ouvert à compter de 9 h. Les funérailles auront lieu le mercredi 20 février 2013 à 11 h à l'église St-Dominique de Jonquière. M. Pilote sera incinéré et les cendres seront déposées au cimetière de Jonquière.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse Mme Solange Blanchette, ses enfants: Nathalie Pilote (Pierre Simard) et Stéphane Pilote (Marie-Josée Brassard); ses petits-enfants: Donna Milliard (Tommy Lapointe), Tamara Turcotte (Emile Bergeron), Roxanne Lemieux (Jean-Michel Marcotte); ses frères et sœurs: Ulric Pilote (feu Jeannine Mongrain), Philippe (Madeleine Robin), Colette (feu Yves Huot), André (Nicole Guillot), Claude (Monique Fecteau), Hélène (Gilles Fournel), Paudette (Jean-Marie Trudel), Yvon, Jean-Pierre (Géraldine Robinson), Michel (Lucie Dulong), feu Jacques (Lise Gagnon), feu Serge (Michelle Gagné), Réjean, feu Renald, Alain et Johanne; ses beaux-frères et belles-sœurs: feu Paul-Yvon Blanchette (Réjeanne Brassard), Thérèse, Dolorèse, Gisèle et Roch (Jocelyne Savard).

Il laisse également dans le deuil plusieurs neveux et nièces, parents et amis.

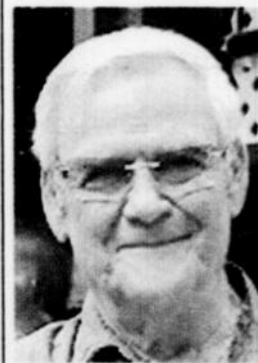
Pour ceux et celles qui le désirent une personne bénévole du fonds de dotation Santé Jonquière sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour rendre un hommage à M. Pilote et signer le livre des invités rendez-vous sur le site www.honneur-memoires.com



Pour information, téléphonez au (418) 542-2626, télécopieur: (418) 542-6051
Courriel: info@naultetcaron.com - Site internet: www.naultetcaron.com
Direction funéraire: Maison funéraire Nault & Caron, Réseau Dignité.

AVIS DE DÉCÈS

MASSÉ (M. Yvon)



Le 17 février 2013, est décédé au CSSS de Jonquière, à l'âge de 74 ans, M. Yvon Massé, époux de feu Mme Lisette Pedneault, demeurant à Jonquière. Il était le fils de feu M. Alfred Massé et de feu Mme Cécile Bérubé. La famille accueillera les parents et amis à la maison funéraire

Nault & Caron, Réseau Dignité
2033, rue Ste-Famille
Jonquière

Les heures d'accueil sont le mardi 19 février 2013 de 12 h à 14 h 45. Une cérémonie d'adieu aura lieu le même jour à 15 h à la chapelle du salon Nault & Caron. Il laisse dans le deuil sa grande amie Pauline Roussel; ses enfants: Frédéric (Nathalie Mantha), Jean-François (Annie Maltais) et Catherine (Pierre Pettigrew); ses petits-enfants: Émilie, Félix, Sandrine, Rose, Antoine, Léo et Flavie; ses frères et sœurs: Pauline (Robert Caughie), Danielle et Jean-Pierre (Monique Lindsay); ses beaux-frères et belles-sœurs de la famille Pedneault: feu André (Gilberte Bouchard), Reine (Raymond Labelle), Nicole (Jacques Rivet), Michel (Patricia Walton), Gilles (Suzanne Lapointe), Diane (Gilbert Dorval) ainsi que de nombreux neveux et nièces, parents et amis. La famille tient à remercier les Dr Leblanc et Dr Carrier ainsi que le personnel du 5e étage du CSSS de Jonquière pour les bons soins prodigués envers M. Massé. Les personnes qui le désirent pourront faire parvenir leurs dons à la Fondation Jonquière-Médic. Une personne bénévole sera présente au salon afin de les recueillir.



Pour information, téléphonez au (418) 542-2626, télécopieur: (418) 542-6051
Courriel: info@naultetcaron.com - Site internet: www.naultetcaron.com
Direction funéraire: Maison funéraire Nault & Caron, Réseau Dignité.

AVIS DE DÉCÈS

SIMARD (Mme Madeleine Tremblay)



Le 16 février 2013, est décédée au Jardin de MesAnges, à l'âge de 91 ans et 1 mois, Mme Madeleine Tremblay, fille de feu M. J. Eustache Tremblay et de feu dame Marie-Anna-Léda Verr, épouse de feu M. Lionel Simard, demeurant rue Ste-Thérèse, Alma. La famille recevra les condoléances le jeudi 21 février 2013 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h, le vendredi 22 février 2013 à compter de 9 h à la

Résidence Funéraire Lac-St-Jean
611 chemin du Pont Taché Nord
Alma

Les funérailles auront lieu le vendredi 22 février 2013 à 10 h 30 à l'église St-Sacrement d'Alma et l'inhumation se fera au cimetière d'Alma (secteur St-Sacrement).

Elle laisse dans le deuil ses enfants: Lise (André Gaudreault et leurs enfants), Marie-Josée (Frank Romano et leurs enfants: Ethan et Lucas), Carl, Diane (David Robertson), Jean-Marc (sa fille Mélissa (André Turcotte) et leurs enfants: Loïc, Amélia et la mère de ses enfants Jacynthe Gauthier), Jacques-Denis (Diane Tremblay) et leurs enfants: Patrick, Billy (Sophie Bouvrette) et leurs enfants: Maeva, Kalec, Kalina), Audrey (Carlos Savard et leur fille Amélia), Roger, Robert (ses enfants: Olivier (Marie-Joëlle), Joey et la mère des enfants Diane Tremblay), Mario (Huguette Lapointe et leurs enfants: Valérie (Guillaume Girard), Alex, Joannie et la mère des enfants Louise Brassard). Elle était la soeur de: Simone Dessureault, Lucette Côté et père Laval Tremblay. Elle était la belle-soeur de: Geneviève Tremblay, Huguette Simard Parent, abbé Robert Simard et Guy Simard. Elle laisse également dans le deuil des amis de longue date Thérèse Mack et Rose Bergeron ainsi que de nombreux ami(e)s de la Résidence St-Sacrement.

Un merci aux intervenants de cette résidence qui ont été généreux de leur temps et de leur disponibilité. Un merci spécial à Soli-Can qui a permis à notre mère de vivre de bons moments, entourée d'un personnel qualifié, humain et surtout très disponible.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à Soli-Can Lac-St-Jean Est, 1540 boulevard Auger Ouest, Alma, G8C 1H8.

Pour rendre hommage à Mme Tremblay, visitez le site www.residencefunerairielacstjean.com



Direction funéraire: Résidence Funéraire Lac-St-Jean.
Pour informations: (418) 668-8409, télécopieur: (418) 668-9200
Courriel: refuls@cgocable.ca

AVIS DE DÉCÈS - MODIFICATION

TREMBLAY (M. Alain)



Le 14 février 2013, est décédé à son domicile, à l'âge de 86 ans, M. Alain Tremblay, époux de dame Madeleine Gervais, demeurant à Chicoutimi. La famille accueillera les parents et amis à la Résidence funéraire

Gravel & Fils, Réseau Dignité
825, avenue Bégin, coin des Champs-Élysées
Chicoutimi

Pour des raisons exceptionnelles, les heures d'accueil et la date des funérailles sont reportées et seront annoncées ultérieurement. Il laisse dans le deuil outre son épouse dame Madeleine Gervais, ses enfants: Dominique Tremblay (Christian Gauthier), Jean-Luc, Isabelle; ses petits-enfants: Pierre-Luc, Jean-Michaël, Alexandrine et Jordan. Il était le frère de: feu Andrée Tremblay (feu Marcel Thiffault), feu Gaston Tremblay (Jeanne-d'Arc Murray), feu Yves Savard (Huguette Côté), Camille Savard (feu Ghislain Simard), feu Marc Savard (Ginette Maltais), feu Claude Savard, feu Michel Savard, feu Lise Savard. Il laisse également dans le deuil sa belle-soeur dame Lucille Gervais; ses neveux et nièces et de nombreux parents et amis. Pour ceux et celles qui le désirent, une personne bénévole de la Société canadienne du cancer sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour rendre hommage à M. Tremblay et signer le livre des invités en ligne visitez notre site: www.graveletfilschicoutimi.com



Pour information: (418) 543-0755, sans frais: 1-800-260-1162
Pour vos messages de condoléances, télécopieur: (418) 543-7241
Courriel: info@graveletfils.com - Site internet: www.graveletfils.com
Direction funéraire: Résidences funéraires Gravel & Fils, Réseau Dignité.

AVIS DE DÉCÈS

TREMBLAY (M. Gaspard)



Le 16 février 2013, est décédé à l'Hôpital de La Baie, à l'âge de 77 ans, M. Gaspard Tremblay, époux de dame Monique Desgagné, demeurant à La Baie. Il était le fils de feu M. Euclide Tremblay et de feu dame Gratia Jean. La famille accueillera les parents et amis à la Résidence funéraire

Gravel & Fils, Réseau Dignité
873, de la Fabrique
La Baie

Mardi, le salon ouvrira à compter de 9 h. Les funérailles auront lieu le mardi 19 février 2013 à 11 h à l'église St-Alphonse de La Baie. Il était membre de l'Age d'Or. Il laisse dans le deuil outre son épouse dame Monique Desgagné, ses enfants: feu Denis Tremblay, Eric (Christine Girard); ses petits-enfants adorés: Maxime et Olivier; ses frères et sœurs: Gaétane Tremblay (Claude Lalancette), Marcel (Suzanne Poulin), Lisette (Louis-Marie Morin), Jocelyne (feu Vianey Ouellet), feu Huguette (Jean-Guy Drouin), Mario (Denise Larouche). Il était le gendre de feu Mme Lisianne Gagnon et de feu M. Wilbrod Desgagné. Il laisse également dans le deuil ses beaux-frères et belles-sœurs: René Desgagné (feu Marguerite Bélanger), feu Théodore (feu Rachel Simard), feu Marcellin (Solange Pedneault), feu Laurent (Charlotte Fortin), Rita (feu Roger Gagné), Solanges, Lise, Rosanne (Jean-Yves Tremblay); plusieurs neveux et nièces: Mme Cora Caron et de nombreux parents et amis. Veuillez traduire l'envoi de fleurs par un don à la Société canadienne du cancer. La famille tient à remercier le personnel du département d'oncologie de l'Hôpital de Chicoutimi ainsi que Nancy Héту, infirmière pivot, pour tout le support et les bons soins prodigués. Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour rendre hommage à M. Tremblay et signer le livre des invités en ligne visitez notre site: www.graveletfilsalbaie.ca



Pour information: (418) 543-0755, sans frais: 1-800-260-1162
Pour vos messages de condoléances, télécopieur: (418) 543-7241
Courriel: info@graveletfils.com - Site internet: www.graveletfils.com
Direction funéraire: Résidences funéraires Gravel & Fils, Réseau Dignité.

Le Mouvement Desjardins, toujours présentateur officiel

Les Jeux, aussi un outil académique

SERGE ÉMOND

semond@lequotidien.com

JONQUIÈRE - Dans des rôles différents, le Mouvement Desjardins et le Cégep de Jonquière occuperont une place importante dans le déroulement des Jeux du Québec, du 1^{er} au 9 mars, à Saguenay. Le premier fait partie des partenaires de l'événement depuis longtemps alors que le second en est à ses premiers pas.

En conférence de presse, lundi matin, le président du conseil régional des caisses Desjardins du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Charlevoix et Côte-Nord, Serges Chamberland, a confirmé que le Mouvement Desjardins sera le présentateur officiel de la 48^e finale provinciale. Il joue ce rôle auprès des Jeux du Québec depuis 1989.

Serges Chamberland n'a pas dévoilé la contribution financière accordée au comité organisateur. Il a avancé que l'important n'est pas le montant versé, mais plutôt l'implication de chaque partenaire associé aux Jeux. Il a aussi noté que le Mouvement Desjardins poursuit son association avec les Jeux parce qu'il croit à l'importance de valoriser les saines habitudes de vie et de mobiliser l'ensemble de la population, pas seulement les jeunes.

Près de 80 employés des caisses Desjardins du Saguenay-Lac-Saint-Jean se joindront aux nombreux bénévoles associés aux Jeux du Québec, les 5 et 6 mars. Ils entameront ces deux journées en servant le petit-déjeuner aux athlètes.

Outil académique

Pour le Cégep de Jonquière, et principalement le département Art et technologie des médias, les Jeux du Québec à Saguenay offriront une occasion extraordinaire de passer de la théorie à la pratique. Ils deviendront un outil académique.

Les étudiants assureront la webdiffu-

sion des Jeux, de la cérémonie d'ouverture à la fermeture. Chaque jour, ils mettront en relief un événement ou un sport, en plus de présenter une émission spéciale. Le mandat de webdiffusion a été confié au Cégep de Jonquière par SportsQuébec. Le premier vice-président du comité organisateur de Saguenay, Bernard Noël, a même laissé entendre que ce partenariat pourrait s'étendre à d'autres finales provinciales.

Les étudiants en radio suivront les Jeux du Québec quotidiennement, entre 8 h et 22 h, au 103,5 FM. Ceux de la presse écrite publieront chaque jour une édition spéciale de quatre pages du journal *La Pige* qui sera ajoutée à la couverture du *Quotidien*.

Via l'agence-école Embryo, les étudiants de l'option Conseil et coordination publicitaires ont pour leur part développé le concept de la tournée de la flamme des Jeux du Québec.

Cette tournée se mettra en branle ce soir, aux installations olympiques de Montréal, en présence de quelques invités spéciaux, notamment des athlètes olympiques et l'entraîneur de boxe Stéphane Larouche. La flamme ne fera pas le tour du Québec. Une activité spéciale est prévue à Québec, le 20 février. Elle prendra ensuite la direction de la région hôte des Jeux du Québec hiver 2013. Le véritable relais de la flamme des Jeux se déroulera sur l'ensemble du territoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

« Pour les 250 étudiants et les professeurs d'ATM, les Jeux du Québec seront une expérience d'apprentissage exceptionnelle », a signalé la directrice générale du Cégep de Jonquière, Guylaine Proulx.

Elle a aussi rappelé que l'ensemble de l'établissement vivra au rythme des Jeux, du 1^{er} au 9 mars, puisque la centrale administrative de cette 48^e finale provinciale sera située au Cégep de Jonquière. □



Le président du comité organisateur des Jeux du Québec à Saguenay, Marc Fortin, le président du conseil régional des caisses Desjardins du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Charlevoix et Côte-Nord, Serges Chamberland, la directrice du Cégep de Jonquière, Guylaine Proulx, et le premier vice-président du comité organisateur de Saguenay, Bernard Noël, ont procédé aux annonces, hier.

(Photo Jeannot Lévesque)

LES JEUX EN BREF

• Le nombre de bénévoles inscrits aux Jeux du Québec grimpe toujours. Le président du comité organisateur, Marc Fortin, a précisé hier que 3558 bénévoles sont officiellement inscrits. L'objectif de 4000 existe toujours, mais la réponse de la population est déjà suffisante pour assurer le bon déroulement...

• SportsQuébec doit annoncer aujourd'hui l'identité de la ville qui organisera les Jeux du Québec hiver 2015. Pas beaucoup de suspense. La seule demande a été présentée par Drummondville...

(Serge Émond)

Deuxième à la Gatineau Loppet

L'exploit pour Jonathan Tremblay

Jonathan Tremblay (à gauche) a pris le deuxième rang du 51 kilomètres style libre dans le cadre de la Gatineau Loppet. Il a été devancé par Ian Murray (Canmore, Alberta), mais il a terminé une petite seconde devant Ryan Atkins (Oshawa, Ontario).

(Courtoisie)



SERGE ÉMOND

semond@lequotidien.com

CHICOUTIMI - Le Saguenéen Jonathan Tremblay a signé un exploit peu ordinaire, dimanche, en prenant la deuxième place à l'épreuve de 51 kilomètres en style libre inscrite au programme de la Gatineau Loppet, une compétition internationale considérée comme le plus grand rendez-vous de ski de fond au Canada.

Chaque année, les organisateurs de la Gatineau Loppet offrent aux fondeurs un programme bien rempli qui s'étend sur une fin de semaine. La principale épreuve disputée samedi était un 55 kilomètres en style classique. « Cet événement, qui en était à une 35^e édition, est une

tranche du circuit mondial, la seule disputée en dehors de l'Europe et la seule en Amérique du Nord, rappelle Jonathan Tremblay. Je suis très content de cette deuxième place, car je ne pensais vraiment pas obtenir un aussi bon résultat. En plus, c'était ma première participation à cette compétition d'envergure. Ce fut donc une très belle surprise.

« Le parcours était superbe. Environ 1200 mètres d'ascension au total. Un parcours exigeant, mais vraiment agréable. Des pistes bien préparées, larges, rapides. Après avoir regardé les résultats de l'année dernière, j'avais estimé que j'étais peut-être en mesure de terminer parmi les 25 premiers. Cette deuxième position, que d'émotions ! Je pense avoir bien géré

ma course du début jusqu'à la fin. Il le fallait, car le gars qui a terminé en troisième position a fini une petite seconde derrière moi. Le grand gagnant a terminé environ une minute et 30 secondes devant moi. »

Jonathan Tremblay a négocié le parcours en 2h03m57s. Il n'a été devancé que par Ian Murray, de Canmore.

Une petite vérification effectuée sur le site spécialisé « Sportstats » permet de croire que Jonathan Tremblay a égalé la meilleure performance d'un athlète du Saguenay-Lac-Saint-Jean dans l'histoire de la compétition de Gatineau. En 2001, le Baieriverain Pierre Lavoie a également terminé au second rang d'une course de 50 kilomètres en style classique.

« Je me concentre maintenant sur le Tour du mont Valin (le 16 mars), que je ferai encore cette année en style libre, poursuit Jonathan Tremblay. J'ai d'ailleurs invité les participants de la compétition de Gatineau à venir participer à notre Tour du mont Valin. Le gagnant de la course de dimanche m'a dit qu'il pense peut-être faire le voyage pour y participer. »

Tremblay espère que tous les fondeurs de la région se feront un devoir d'être présents au départ du Tour du mont Valin, dans un peu moins d'un mois.

Autres fondeurs régionaux

D'autres athlètes du Saguenay-Lac-Saint-Jean ont bien fait à Gatineau, en fin de semaine. Au 51 kilomètres en style libre, Luc

Tremblay, de Laterrière, a pris la 14^e position (2h40m30s). La Jonquiéroise Stéphanie Collard (3h06m30s), 83^e au classement général, a hérité du septième échelon en division féminine.

Simon Thibeault a fait partie des skieurs qui ont participé à deux épreuves. Après une 16^e place au 55 kilomètres de samedi (3h08m52s), il a franchi le fil d'arrivée du 51 kilomètres au 31^e échelon (2h48m17s). Daniel Fortin, de Lac-Kénogami, a lui aussi connu un week-end très occupé. Il a terminé le 55 kilomètres en style classique (38^e), samedi, et un 27 kilomètres en style libre (56^e), dimanche. La neuvième position de Daniel Laprise, de Saint-Honoré, au 38 kilomètres (classique) s'inscrit aussi dans les performances à signaler. □

Boxe

Vers Pascal-Bute le 25 mai ?

GABRIEL BÉLAND

La Presse

Le combat entre Jean Pascal (27-2-1, 16 K.-O.) et Lucian Bute (31-1, 24 K.-O.) pourrait avoir lieu beaucoup plus tôt que prévu. L'entourage des deux boxeurs est en train de finaliser un plan pour un méga combat le 25 mai au centre Bell, au Stade olympique ou au PEPS de l'Université Laval.

Le Groupe Yvon Michel et InterBox ont réglé les détails du duel, selon une source proche du dossier. « Il reste à décider du lieu », nous dit-on. Les deux boxeurs recevraient chacun une bourse de 2 millions.

Mais le combat n'est pas encore dans la poche. Le clan du boxeur américain Chad Dawson (31-2, 17 K.-O.) pourrait encore faire dérailler ce plan. Rappelons que Pascal doit plutôt se mesurer à Dawson le 25 mai, pour le titre WBC des moulours (175 livres).

Le promoteur de Dawson va recevoir une offre du réseau américain HBO pour le convaincre de laisser Pascal affronter Bute.

En entrevue avec *La Presse*, celui-ci s'est montré très critique. « Yvon Michel m'a parlé de ce projet. Je lui ai dit que s'il annulait notre combat, il n'aurait plus jamais de com-

bat sur les ondes de HBO », a déclaré Gary Shaw.

On devrait avoir plus de détails aujourd'hui sur la décision de Shaw et de Dawson.

« On veut essayer de ficeler les choses sans se mettre personne à dos », a expliqué une source au Groupe Yvon Michel.

Même si le lieu du choc Pascal-Bute n'est pas déterminé, un intervenant proche d'InterBox avance que le Stade olympique a été retenu. « Bute va affronter Pascal le 25 mai. Le combat aura lieu au Stade olympique », a déclaré le président de la Fédération roumaine de boxe, Rudel Obreja, au site roumain *Ziare.com*. □

EN BREF

L'OR POUR GAUDREULT

CHICOUTIMI - Le judoka jonquiérois Simon Gaudreault connaît un mois de février extraordinaire. Double médaillé d'or (U21 et senior) à la Coupe du Québec, pendant le week-end des 9 et 10 février, il a obtenu le même résultat, en fin de semaine dernière, au Pacific Open, à Vancouver. Le Pacific Open est une compétition internationale ouverte importante pour les athlètes canadiens. Elle donne des points pour le programme de subventions de Judo Canada. Les judokas inscrits bénéficient aussi d'un stage de perfectionnement. Gaudreault a obtenu l'or chez les moins de 66 kilos grâce à quatre victoires en autant de combats. Benoît Girard (-90 kilos) a égale-

ment défendu les couleurs du club de Jonquière. Il a obtenu une victoire en trois tentatives.

LES ÉLITES CONTRE CHATEAUGUAY

Les Élités de Jonquière se mesureront aux Grenadiers de Châteauguay, en deuxième ronde des séries éliminatoires de la Ligue de hockey midget AAA. Ces deux équipes se feront face parce que les Albatros du Collège Notre-Dame ont causé une petite surprise en éliminant les Lions de Lac-Saint-Louis, hier. Ils ont gagné le cinquième et décisif match par le pointage de 3-1. L'horaire de la série entre les Élités et les Grenadiers reste à confirmer, mais elle devrait commencer vendredi, à Châteauguay.

(Serge Émond)

LNH

ASSOCIATION DE L'EST

Table with columns: MJ, G, P, DP, DF, BP, BC, Pts, Dom., Étr., 10 Dern., Série. Rows include Pittsburgh, Montreal, Carolina, etc.

ASSOCIATION DE L'OUEST

Table with columns: MJ, G, P, DP, DF, BP, BC, Pts, Dom., Étr., 10 Dern., Série. Rows include Chicago, Anaheim, Vancouver, etc.

NOTE: m - meneur de section.

ASSOCIATION DE L'EST

Table with columns: MJ, Pts, Série. Rows include Pittsburgh, New Jersey, N.Y. Rangers, etc.

ASSOCIATION DE L'OUEST

Table with columns: MJ, Pts, Série. Rows include Chicago, St. Louis, Nashville, etc.

Dimanche 17 février

Pittsburgh à Buffalo 3, Los Angeles 2 Chicago 3, Washington 1 N.Y. Rangers 2, Boston 3 Winnipeg 2, Detroit 2 Minnesota 3, Calgary 4 Dallas 3, St. Louis 4 Vancouver 3 (F).

Lundi 18 février

Ottawa 2 New Jersey 1 (F), Philadelphie 7 N.Y. Islanders 0, Nashville 5 Colorado 6, Caroline 0 Montréal 3, Toronto 3 Floride 0, Calgary à Phoenix, 21h, Columbus à Anaheim, 22h.

Mardi 19 février

Montréal à N.Y. Rangers, 19h, Winnipeg à Buffalo, 19h, N.Y. Islanders à Ottawa, 19h30, Toronto à Tampa Bay, 19h30, San Jose à St. Louis, 20h, Detroit à Nashville, 20h, Vancouver à Chicago, 20h30, Los Angeles à Edmonton, 22h.

Mercredi 20 février

Philadelphie à Pittsburgh, 19h30, St. Louis au Colorado, 22h, Los Angeles à Calgary, 22h, Toronto à Pittsburgh, 19h, Floride à Nashville, 20h, Vancouver à Chicago, 20h30, San Jose à Chicago, 20h30.

Jeudi 21 février

Philadelphie à Pittsburgh, 19h30, St. Louis au Colorado, 22h, Los Angeles à Calgary, 22h.

HOCKEY MIDGET AAA

Coupe TELUS Huitièmes de finale Trois de cinq Vendredi 15 février C.E.-Blondin 4 C.C.-LeMoy, 5 (P) (C.C.-LeMoy, gagne la série 3-0) Samedi 16 février Léviss 5 Jonquière 2 Lac-St-Louis 0 C.N.-Dame 6

JUNIOR AAA

SECTION MARTIN-SAINT-LOUIS MJ G P DP DF BP BC Pts Dom. Étr. 10 Dern. Série St-Jérôme 47 36 7 1 3 289 177 76 Ste-Agathe 47 27 16 1 3 223 202 58 Terrebonne 49 23 20 3 3 190 220 52 Montréal-Est 50 12 34 2 2 215 346 28 St-Léonard 49 33 3 3 197 293 26 SECTION ALEXANDRE-BURROWS MJ G P DP DF BP BC Pts Dom. Étr. 10 Dern. Série Longueuil 49 37 8 4 0 237 131 78 Lachine 48 33 12 2 2 225 170 69 Kahnawake 49 20 24 3 2 221 251 45 Valleyfield 48 18 26 2 2 174 231 40 V.-Dor. 47 18 26 0 3 202 261 39 SECTION DAVID-PERRON MJ G P DP DF BP BC Pts Dom. Étr. 10 Dern. Série Granby 48 33 12 2 2 225 170 69 La Tuque 49 28 16 3 2 202 160 61 Princeville 49 27 18 3 1 181 171 58 Sherbrooke 49 25 19 4 1 217 178 55 St-Hyacinthe 48 25 3 2 159 184 41

HOCKEY

LHJMQ

SECTION MARITIMES TELUS

Table with columns: MJ, G, P, DP, DF, BP, BC, Pts, Dom., Étr., 10 Dern., Série. Rows include Halifax, Moncton, I.-P.-É., A.-Bathurst, St-Jean, Cap-Breton.

SECTION EST TELUS

Table with columns: MJ, G, P, DP, DF, BP, BC, Pts, Dom., Étr., 10 Dern., Série. Rows include Rimouski, B.-Com., Québec, Victoriaville, Chi., Shawinigan.

SECTION OUEST TELUS

Table with columns: MJ, G, P, DP, DF, BP, BC, Pts, Dom., Étr., 10 Dern., Série. Rows include B.-B., R.-N., Val-d'Or, Drum., Gatineau, Sherbrooke.

Dimanche 17 février

Shawinigan 2 A.-Bathurst 5, Halifax 5 I.-P.-É. 2, Val-d'Or 5 B.-Com. 4, Cap-Breton 3 Sherbrooke 7, Québec 3 Rimouski 2 (F), Drummondville 3 Gatineau 0.

Mardi 19 février

A.-Bathurst à Moncton, 18h, B.-B. à Québec, 19h, Victoriaville à Gatineau, 19h30.

Mercredi 20 février

Halifax à Saint-Jean, 18h, B.-B. à Rimouski, 19h, Shawinigan à Sherbrooke, 19h.

Jeudi 21 février

Drummondville à I.-P.-É., 18h, Vendredi 22 février Drummondville à Moncton, 18h, A.-Bathurst au Cap-Breton, 18h, Saint-Jean à Halifax, 18h, B.-B. à Victoriaville, 19h, Sherbrooke à B.-Com., 19h30, Québec à R.-N., 19h30, Rimouski à Chicoutimi, 19h30, Gatineau à Val-d'Or, 19h30.

CLASSEMENT DES MARQUEURS

Table with columns: B, A, PTS. Rows include Vanek, Buf, Crosby, Pit, Kane, Chi, Stamkos, TB, Saint-Louis, TB, Tavares, NYI, Zetterberg, Det, Elias, NJ, Kunitz, Pit, Ribeiro, Was, E.Staal, Car, Moulson, NYI, Malkin, Pit, Clarkson, NJ, Datsyuk, Det, Marleau, SJ, Toews, Chi, Lecavalier, TB, Kovalchuk, NJ, Gagner, Edm, Selanne, Ana, Purcell, TB, Sten, STL, Hall, Edm, Thornton, SJ, Neal, Pit, Skinner, Car, Hodgson, Buf, Pominville, Buf, Pavelski, SJ, Duchene, Col, Koivu, Ana, Shattenkirk, STL.

RENDÉMENT DU CANADIEN

Table with columns: B, A, PTS. Rows include Tomas Plekanec, Raphaël Diaz, René Bourque, Andrei Markov, Max Pacioretty, Alex Galchenyuk, David Desharnais, Brendan Gallagher, Brian Gionta, P.K. Subban, Lars Eller, Erik Cole, Brandon Prust, Francis Bouillon, Alexei Emelin, Josh Gorges, Travis Moen, Ryan White, Tomas Kaberle, Colby Armstrong, Yannick Weber.

GARDIENS

Table with columns: G, PDPF, Min., Ba, JB, Moy. Rows include Carey Price, Peter Budaj.

CLASSEMENT DES MARQUEURS

Table with columns: B, A, PTS. Rows include Vanek, Buf, Crosby, Pit, Kane, Chi, Stamkos, TB, Saint-Louis, TB, Tavares, NYI, Zetterberg, Det, Elias, NJ, Kunitz, Pit, Ribeiro, Was, E.Staal, Car, Moulson, NYI, Malkin, Pit, Clarkson, NJ, Datsyuk, Det, Marleau, SJ, Toews, Chi, Lecavalier, TB, Kovalchuk, NJ, Gagner, Edm, Selanne, Ana, Purcell, TB, Sten, STL, Hall, Edm, Thornton, SJ, Neal, Pit, Skinner, Car, Hodgson, Buf, Pominville, Buf, Pavelski, SJ, Duchene, Col, Koivu, Ana, Shattenkirk, STL.

CLASSEMENT DES MARQUEURS

Table with columns: B, A, PTS. Rows include T.-Rivières 4 St-Eustache 2, Léviss 1 Jonquière 5, Jonquière 31 19 10 1 1 25 110 40, Cornwall 31 18 11 0 2 126 137 38, R.-du-Loup 30 14 9 3 4 124 124 35, Sorel-Tracy 32 14 12 4 2 125 135 34, St-G. 32 15 10 0 1 131 119 31, T.-Rivières 32 11 18 2 1 102 132 25.

CLASSEMENT DES MARQUEURS

Table with columns: B, A, PTS. Rows include The Mines 32 19 9 4 0 130 106 42, Jonquière 31 19 10 1 1 25 110 40, Cornwall 31 18 11 0 2 126 137 38, R.-du-Loup 30 14 9 3 4 124 124 35, Sorel-Tracy 32 14 12 4 2 125 135 34, St-G. 32 15 10 0 1 131 119 31, T.-Rivières 32 11 18 2 1 102 132 25.

CLASSEMENT DES MARQUEURS

Table with columns: B, A, PTS. Rows include The Mines 32 19 9 4 0 130 106 42, Jonquière 31 19 10 1 1 25 110 40, Cornwall 31 18 11 0 2 126 137 38, R.-du-Loup 30 14 9 3 4 124 124 35, Sorel-Tracy 32 14 12 4 2 125 135 34, St-G. 32 15 10 0 1 131 119 31, T.-Rivières 32 11 18 2 1 102 132 25.

CLASSEMENT DES MARQUEURS

Table with columns: B, A, PTS. Rows include The Mines 32 19 9 4 0 130 106 42, Jonquière 31 19 10 1 1 25 110 40, Cornwall 31 18 11 0 2 126 137 38, R.-du-Loup 30 14 9 3 4 124 124 35, Sorel-Tracy 32 14 12 4 2 125 135 34, St-G. 32 15 10 0 1 131 119 31, T.-Rivières 32 11 18 2 1 102 132 25.

CLASSEMENT DES MARQUEURS

Table with columns: B, A, PTS. Rows include The Mines 32 19 9 4 0 130 106 42, Jonquière 31 19 10 1 1 25 110 40, Cornwall 31 18 11 0 2 126 137 38, R.-du-Loup 30 14 9 3 4 124 124 35, Sorel-Tracy 32 14 12 4 2 125 135 34, St-G. 32 15 10 0 1 131 119 31, T.-Rivières 32 11 18 2 1 102 132 25.

SOMMAIRES

Caroline O

Montréal 3

Première période Aucun but. Pénalité(s) - Galchenyuk Mon 11:21, Dwyer Car 11:21, Galchenyuk Mon 16:19. Deuxième période Aucun but. Pénalité(s) - Tlusty Car 3:45, Harrison Car 8:36, Subban Mon 10:25, Staal Car 13:00. Troisième période 1. Montréal, Prust 2 (Galchenyuk, Eller) 2:06 2. Montréal, Plekanec 8 (Pacioretty, Emelin) 12:03 3. Montréal, Pacioretty 1 (Desharnais, Diaz) 12:21. Pénalité(s) - Desharnais Mon 15:19, Harrison Car 18:10. Tirs au but Caroline 5 8 6 - 19 Montréal 7 11 8 - 26 Gardiens - Caroline: Cam Ward (P. 5-4-1); Montréal: Peter Budaj (G. 2-1-1). Avantages numériques - Caroline: 0-3; Montréal: 0-4. Assistance - 21 273.

Philadelphie 7

N.Y. Islanders 0 Première période 1. Philadelphie, Giroux 4 (Read, Voracek) :26 Pénalité(s) - Tavares NYI 2:56, Timonen Phi 13:50, Simmonds Phi 13:50, Tavares NYI 18:01. Deuxième période 2. Philadelphie, Read 7 (Giroux, Voracek) :15 3. Philadelphie, B.Schenn 4 (Voracek, Brière) 7:57 (an) 4. Philadelphie, Giroux 5 (Read, Voracek) 14:45 Pénalité(s) - Simmonds Phi (maj.) 1:44, Martin NYI (maj.) 1:44, Brière Phi 4:38, Okposo NYI 6:22, Coburn Phi 11:42, Zolnierczyk Phi 18:29. Troisième période 5. Philadelphie, Rinaldo 1 (Zolnierczyk, L.Schenn) 3:31 6. Philadelphie, Brière 4 (Couturier, Gustafsson) 10:27 (an) 7. Philadelphie, Brière 5 (B.Schenn, Simmonds) 17:46 Pénalité(s) - Visnovsky NYI 8:35, Coburn Phi (maj.) 18:33, Martin NYI (maj.) 18:33. Tirs au but Philadelphie 11 6 8 - 25 N.Y. Islanders 8 6 5 - 19 Gardiens - Philadelphie: Ilya Bryzgalov (G. 7-7-1); N.Y. Islanders: Evgeni Nabokov (P. 6-6-1). Avantages numériques - Philadelphie: 2-4; Islanders: 0-5. Assistance - 16 170.

Toronto 3

Floride 0 Première période 1. Toronto, Kessel 3 (van Riemsdyk) 17:04 Pénalité(s) - Orr Tor (maj.) 2:41, Parris Flo (maj.) 2:41. Deuxième période 2. Toronto, Kadri 5 (Phaneuf, MacArthur) 12:13 (an) 3. Toronto, MacArthur 3 (Kadri, Franson) 13:57 Pénalité(s) - Franson Tor 6:21, Komarov Tor 7:28, Campbell Flo 7:28, Fleischmann Flo 10:47, Strachan Flo (maj.) 14:43, McLaren Tor (maj.) 14:43, Gudbranson Flo 15:37, Komarov Tor 15:37. Troisième période Aucun but. Pénalité(s) - Kovalev Flo 7:18, Kessel Tor 11:58, Kessel Tor 17:50. Tirs au but Toronto 12 14 6 - 32 Floride 14 11 12 - 37 Gardiens - Toronto: Ben Scrivens (G. 4-3-0); Floride: José Theodore (P. 4-6-2). Avantages numériques - Toronto: 1-2; Floride: 0-3. Assistance - 17 177.

Nashville 5

Colorado 6 Première période 1. Colorado, Palushaj 2 (Jones, Hejda) 3:43 2. Colorado, Barrie 1 (Duchene, Parenteau) 9:30 (an) 3. Nashville, Kostitsyn 2 (Smith, Wilson) 17:20 (an) Pénalité(s) - Smith Nas 8:43, Hunwick Col 10:09, Clune Nas 12:32, Bordeleau Col 15:30, Hejda Col 19:27. Deuxième période 4. Colorado, Duchene 6 (Parenteau) 3:18 5. Nashville, Fisher 3 (Weber, Kostitsyn) 10:16 6. Colorado, Kobasew 1 (Stasny, Palushaj) 11:06 7. Nashville, Wilson 5 (Erat, Blum) 13:17 8. Colorado, Stasny 4 (Jones, Palushaj) 13:33 9. Colorado, McGinn 3 (Duchene) 13:46 10. Nashville, Blum 1 19:10 Pénalité(s) - Hunwick Col 4:41. Troisième période 11. Nashville, Weber 2 (Fisher, Hornqvist) 18:42 Pénalité(s) - Mitchell Col 12:55. Tirs au but Nashville 9 12 17 - 38 Colorado 8 15 5 - 28 Gardiens - Nashville: Chris Mason (P. 1-1-1); Pekka Rinne (à 13:46 de la 2e); Colorado: Semyon Varlamov (G. 4-7-1). Avantages numériques - Nashville: 1-5; Colorado: 1-2. Assistance - 15 099.

Nashville 5

Colorado 6 Première période 1. Colorado, Palushaj 2 (Jones, Hejda) 3:43 2. Colorado, Barrie 1 (Duchene, Parenteau) 9:30 (an) 3. Nashville, Kostitsyn 2 (Smith, Wilson) 17:20 (an) Pénalité(s) - Smith Nas 8:43, Hunwick Col 10:09, Clune Nas 12:32, Bordeleau Col 15:30, Hejda Col 19:27. Deuxième période 4. Colorado, Duchene 6 (Parenteau) 3:18 5. Nashville, Fisher 3 (Weber, Kostitsyn) 10:16 6. Colorado, Kobasew 1 (Stasny, Palushaj) 11:06 7. Nashville, Wilson 5 (Erat, Blum) 13:17 8. Colorado, Stasny 4 (Jones, Palushaj) 13:33 9. Colorado, McGinn 3 (Duchene) 13:46 10. Nashville, Blum 1 19:10 Pénalité(s) - Hunwick Col 4:41. Troisième période 11. Nashville, Weber 2 (Fisher, Hornqvist) 18:42 Pénalité(s) - Mitchell Col 12:55. Tirs au but Nashville 9 12 17 - 38 Colorado 8 15 5 - 28 Gardiens - Nashville: Chris Mason (P. 1-1-1); Pekka Rinne (à 13:46 de la 2e); Colorado: Semyon Varlamov (G. 4-7-1). Avantages numériques - Nashville: 1-5; Colorado: 1-2. Assistance - 15 099.

Nashville 5

Colorado 6 Première période 1. Colorado, Palushaj 2 (Jones, Hejda) 3:43 2. Colorado, Barrie 1 (Duchene, Parenteau) 9:30 (an) 3. Nashville, Kostitsyn 2 (Smith, Wilson) 17:20 (an) Pénalité(s) - Smith Nas 8:43, Hunwick Col 10:09, Clune Nas 12:32, Bordeleau Col 15:30, Hejda Col 19:27. Deuxième période 4. Colorado, Duchene 6 (Parenteau) 3:18 5. Nashville, Fisher 3 (Weber, Kostitsyn) 10:16 6. Colorado, Kobasew 1 (Stasny, Palushaj) 11:06 7. Nashville, Wilson 5 (Erat, Blum) 13:17 8. Colorado, Stasny 4 (Jones, Palushaj) 13:33 9. Colorado, McGinn 3 (Duchene) 13:46 10. Nashville, Blum 1 19:10 Pénalité(s) - Hunwick Col 4:41. Troisième période 11. Nashville, Weber 2 (Fisher, Hornqvist) 18:42 Pénalité(s) - Mitchell Col 12:55. Tirs au but Nashville 9 12 17 - 38 Colorado 8 15 5 - 28 Gardiens - Nashville: Chris Mason (P. 1-1-1); Pekka Rinne (à 13:46 de la 2e); Colorado: Semyon Varlamov (G. 4-7-1). Avantages numériques - Nashville: 1-5; Colorado: 1-2. Assistance - 15 099.

Nashville 5

Colorado 6 Première période 1. Colorado, Palushaj 2 (Jones, Hejda) 3:43 2. Colorado, Barrie 1 (Duchene, Parenteau) 9:30 (an) 3. Nashville, Kostitsyn 2 (Smith, Wilson) 17:20 (an) Pénalité(s) - Smith Nas 8:43, Hunwick Col 10:09, Clune Nas 12:32, Bordeleau Col 15:30, Hejda Col 19:27. Deuxième période 4. Colorado, Duchene 6 (Parenteau) 3:18 5. Nashville, Fisher 3 (Weber, Kostitsyn) 10:16 6. Colorado, Kobasew 1 (Stasny, Palushaj) 11:06 7. Nashville, Wilson 5 (Erat, Blum) 13:17 8. Colorado, Stasny 4 (Jones, Palushaj) 13:33 9. Colorado, McGinn 3 (Duchene) 13:46 10. Nashville, Blum 1 19:10 Pénalité(s) - Hunwick Col 4:41. Troisième période 11. Nashville, Weber 2 (Fisher, Hornqvist) 18:42 Pénalité(s) - Mitchell Col 12:55. Tirs au but Nashville 9 12 17 - 38 Colorado 8 15 5 - 28 Gardiens - Nashville: Chris Mason (P. 1-1-1); Pekka Rinne (à 13:46 de la 2e); Colorado: Semyon Varlamov (G. 4-7-1). Avantages numériques - Nashville: 1-5; Colorado: 1-2. Assistance - 15 099.

Nashville 5

Colorado 6 Première période 1. Colorado, Palushaj 2 (Jones, Hejda) 3:43 2. Colorado, Barrie 1 (Duchene, Parenteau) 9:30 (an) 3. Nashville, Kostitsyn 2 (Smith, Wilson) 17:20 (an) Pénalité(s) - Smith Nas 8:43, Hunwick Col 10:09, Clune Nas 12:32, Bordeleau Col 15:30, Hejda Col 19:27. Deuxième période 4. Colorado, Duchene 6 (Parenteau) 3:18 5. Nashville, Fisher 3 (Weber, Kostitsyn) 10:16 6. Colorado, Kobasew 1 (Stasny, Palushaj) 11:06 7. Nashville, Wilson 5 (Erat, Blum) 13:17 8. Colorado, Stasny 4 (Jones, Palushaj) 13:33 9. Colorado, McGinn 3 (Duchene) 13:46 10. Nashville, Blum 1 19:10 Pénalité(s) - Hunwick Col 4:41. Troisième période 11. Nashville, Weber 2 (Fisher, Hornqvist) 18:42 Pénalité(s) - Mitchell Col 12:55. Tirs au but Nashville 9 12 17 - 38 Colorado 8 15 5 - 28 Gardiens - Nashville: Chris Mason (P. 1-1-1); Pekka Rinne (à 13:46 de la 2e); Colorado: Semyon Varlamov (G. 4-7-1). Avantages numériques - Nashville: 1-5; Colorado: 1-2. Assistance - 15 099.

Nashville 5

Colorado 6 Première période 1. Colorado, Palushaj 2 (Jones, Hejda) 3:43 2. Colorado, Barrie 1 (Duchene, Parenteau) 9:30 (an) 3. Nashville, Kostitsyn 2 (Smith, Wilson) 17:20 (an) Pénalité(s) - Smith Nas 8:43, Hunwick Col 10:09, Clune Nas 12:32, Bordeleau Col 15:30, Hejda Col 19:27. Deuxième période 4. Colorado, Duchene 6 (Parenteau) 3:18 5. Nashville, Fisher 3 (Weber, Kostitsyn) 10:16 6. Colorado, Kobasew 1 (Stasny, Palushaj) 11:06 7. Nashville, Wilson 5 (Erat, Blum) 13:17 8. Colorado, Stasny 4 (Jones, Palushaj) 13:33 9. Colorado, McGinn 3 (Duchene) 13:46 10. Nashville, Blum 1 19:10 Pénalité(s) - Hunwick Col 4:41. Troisième période 11. Nashville, Weber 2 (Fisher, Hornqvist) 18:42 Pénalité(s) - Mitchell Col 12:55. Tirs au but Nashville 9 12 17 - 38 Colorado 8 15 5 - 28 Gardiens - Nashville: Chris Mason (P. 1-1-1); Pekka Rinne (à 13:46 de la 2e); Colorado: Semyon Varlamov (G. 4-7-1). Avantages numériques - Nashville: 1-5; Colorado: 1-2. Assistance - 15 099.

Nashville 5

Colorado 6 Première période 1. Colorado, Palushaj 2 (Jones, Hejda) 3:43 2. Colorado, Barrie 1 (Duchene, Parenteau) 9:30 (an) 3. Nashville, Kostitsyn 2 (Smith, Wilson) 17:20 (an) Pénalité(s) - Smith Nas 8:43, Hunwick Col 10:09, Clune Nas 12:32, Bordeleau Col 15:30, Hejda Col 19:27. Deuxième période 4. Colorado, Duchene 6 (Parenteau) 3:18 5. Nashville, Fisher 3 (Weber, Kostitsyn) 10:16 6. Colorado, Kobasew 1 (Stasny, Palushaj) 11:06 7. Nashville, Wilson 5 (Erat, Blum) 13:17 8. Colorado, Stasny 4 (Jones, Palushaj) 13:33 9. Colorado, McGinn 3 (Duchene) 13:46 10. Nashville, Blum 1 19:10 Pénalité(s) - Hunwick Col 4:41. Troisième période 11. Nashville, Weber 2 (Fisher, Hornqvist) 18:42 Pénalité(s) - Mitchell Col 12:55. Tirs au but Nashville 9 12 17 - 38 Colorado 8 15 5 - 28 Gardiens - Nashville: Chris Mason (P. 1-1-1); Pekka Rinne (à 13:46 de la 2e); Colorado: Semyon Varlamov (G. 4-7-1). Avantages numériques - Nashville: 1-5; Colorado: 1-2. Assistance - 15 099.

Nashville 5

Colorado 6 Première période 1. Colorado, Palushaj 2 (Jones, Hejda) 3:43 2. Colorado, Barrie 1 (Duchene, Parenteau) 9:30 (an) 3. Nashville, Kostitsyn 2 (Smith, Wilson) 17:20 (an) Pénalité(s) - Smith Nas 8:43, Hunwick Col 10:09, Clune Nas 12:32, Bordeleau Col 15:30, Hejda Col 19:27. Deuxième période 4. Colorado, Duchene 6 (Parenteau) 3:18 5. Nashville, Fisher 3 (Weber, Kostitsyn) 10:16 6. Colorado, Kobasew 1 (Stasny, Palushaj) 11:06 7. Nashville, Wilson 5 (Erat, Blum) 13:17 8. Colorado, Stasny 4 (Jones, Palushaj) 13:33 9. Colorado, McGinn 3 (Duchene) 13:46 10. Nashville, Blum 1 19:10 Pénalité(s) - Hunwick Col 4:41. Troisième période 11. Nashville, Weber 2 (Fisher, Hornqvist) 18:42 Pénalité(s) - Mitchell Col 12:55. Tirs au but Nashville 9 12 17 - 38 Colorado 8 15 5 - 28 Gardiens - Nashville: Chris Mason (P. 1-1-1); Pekka Rinne (à 13:46 de la 2e); Colorado: Semyon Varlamov (G. 4-7-1). Avantages numériques - Nashville: 1-5; Colorado: 1-2. Assistance - 15 099.

Nashville 5

Colorado 6 Première période 1. Colorado, Palushaj 2 (Jones, Hejda) 3:43 2. Colorado, Barrie 1 (Duchene, Parenteau) 9:30 (an) 3. Nashville, Kostitsyn 2 (Smith, Wilson) 17:20 (an) Pénalité(s) - Smith Nas 8:43, Hunwick Col 10:09, Clune Nas 12:32, Bordeleau Col 15:30, Hejda Col 19:27. Deuxième période 4. Colorado, Duchene 6 (Parenteau) 3:18 5. Nashville, Fisher 3 (Weber, Kostitsyn) 10:16 6. Colorado, Kobasew 1 (Stasny, Palushaj) 11:06 7. Nashville, Wilson 5 (Erat, Blum) 13:17 8. Colorado, Stasny 4 (Jones, Palushaj) 13:33 9. Colorado, McGinn 3 (Duchene) 13:46 10. Nashville, Blum 1 19:10 Pénalité(s) - Hunwick Col 4:41. Troisième période 11. Nashville, Weber 2 (Fisher, Hornqvist) 18:42 Pénalité(s) - Mitchell Col 12:55. Tirs au but Nashville 9 12 17 - 38 Colorado 8 15 5 - 28 Gardiens - Nashville: Chris Mason (P. 1-1-1); Pekka Rinne (à 13:46 de la 2e); Colorado: Semyon Varlamov (G. 4-7-1). Avantages numériques - Nashville: 1-5; Colorado: 1-2. Assistance - 15 099.

Nashville 5

Colorado 6 Première période 1. Colorado, Palushaj 2 (Jones, Hejda) 3:43 2. Colorado, Barrie 1 (Duchene, Parenteau) 9:30 (an) 3. Nashville, Kostitsyn 2 (Smith, Wilson) 17:20 (an) Pénalité(s) - Smith Nas 8:43, Hunwick Col 10:09, Clune Nas 12:32, Bordeleau Col 15:30, Hejda Col 19:27. Deuxième période 4. Colorado, Duchene 6 (Parenteau) 3:18 5. Nashville, Fisher 3 (Weber, Kostitsyn) 10:16 6. Colorado, Kobasew 1 (Stasny, Palushaj) 11:06 7. Nashville, Wilson 5 (Erat, Blum) 13:17 8. Colorado, Stasny 4 (Jones, Palushaj) 13:33 9. Colorado, McGinn 3 (Duchene) 13:46 10. Nashville, Blum 1 19:10 Pénalité(s) - Hunwick Col 4:41. Troisième période 11. Nashville, Weber 2 (Fisher, Hornqvist) 18:42 Pénalité(s) - Mitchell Col 12:55. Tirs au but Nashville 9 12 17 - 38 Colorado 8 15 5 - 28 Gardiens - Nashville: Chris Mason (P. 1-1-1); Pekka Rinne (à 13:46 de la 2e); Colorado: Semyon Varlamov (G. 4-7-1). Avantages numériques - Nashville: 1-5; Colorado: 1-2. Assistance - 15 099.

SOMMAIRES

Caroline O

Montréal 3

Première période Aucun but. Pénalité(s) - Galchenyuk Mon 11:21, Dwyer Car 11:21, Galchenyuk Mon 16:19. Deuxième période Aucun but. Pénalité(s) - Tlusty Car 3:45, Harrison Car 8:36, Subban Mon 10:25, Staal Car 13:00. Troisième période 1. Montréal, Prust 2 (Galchenyuk, Eller) 2:06 2. Montréal, Plekanec 8 (Pacioretty, Emelin) 12:03 3. Montréal, Pacioretty 1 (Desharnais, Diaz) 12:21. Pénalité(s) - Desharnais Mon 15:19, Harrison Car 18:10. Tirs au but Caroline 5 8 6 - 19 Montréal 7 11 8 - 26 Gardiens - Caroline: Cam Ward (P. 5-4-1); Montréal: Peter Budaj (G. 2-1-1). Avantages numériques - Caroline: 0-3; Montréal: 0-4. Assistance - 21 273.

Philadelphie 7

N.Y. Islanders 0 Première période 1. Philadelphie, Giroux 4 (Read, Voracek) :26 Pénalité(s) - Tavares NYI 2:56, Timonen Phi 13:50, Simmonds Phi 13:50, Tavares NYI 18:01. Deux



LIGUE NATIONALE DE HOCKEY STATISTIQUES LA PRESSE CANADIENNE



Les matchs d'hier non compris

ANAHEIM

Table with columns: JOUEUR, MJ, B, PPTS +/-, PM. Lists players like Selanne, Koivu, Ryan, etc.

CHICAGO

Table with columns: JOUEUR, MJ, B, PPTS +/-, PM. Lists players like Kane, Toews, Sharp, etc.

BOSTON

Table with columns: JOUEUR, MJ, B, PPTS +/-, PM. Lists players like Krejci, Marchand, Bergeron, etc.

EDMONTON

Table with columns: JOUEUR, MJ, B, PPTS +/-, PM. Lists players like Gagner, Hall, Eberle, etc.

COLORADO

Table with columns: JOUEUR, MJ, B, PPTS +/-, PM. Lists players like Duchene, Parenteau, McGinn, etc.

FLORIDE

Table with columns: JOUEUR, MJ, B, PPTS +/-, PM. Lists players like Fleischmann, Huberdeau, Campbell, etc.

LOS ANGELES

Table with columns: JOUEUR, MJ, B, PPTS +/-, PM. Lists players like Richards, Kopitar, Carter, etc.

DALLAS

Table with columns: JOUEUR, MJ, B, PPTS +/-, PM. Lists players like J.Benn, Eriksson, Ryder, etc.

CALGARY

Table with columns: JOUEUR, MJ, B, PPTS +/-, PM. Lists players like Tangay, Cammalleri, Stempniak, etc.

CAROLINE

Table with columns: JOUEUR, MJ, B, PPTS +/-, PM. Lists players like E.Staal, Skinner, J.Staal, etc.

MONTRÉAL

Table with columns: JOUEUR, MJ, B, PPTS +/-, PM. Lists players like Plekanec, Bourque, Markov, etc.

OTTAWA

Table with columns: JOUEUR, MJ, B, PPTS +/-, PM. Lists players like Turris, Karlsson, Alfredsson, etc.

NASHVILLE

Table with columns: JOUEUR, MJ, B, PPTS +/-, PM. Lists players like Wilson, Erat, Legwand, etc.

PHILADELPHIE

Table with columns: JOUEUR, MJ, B, PPTS +/-, PM. Lists players like Voracek, B.Schenn, Giroux, etc.

NEW JERSEY

Table with columns: JOUEUR, MJ, B, PPTS +/-, PM. Lists players like Elias, Clarkson, Kovalev, etc.

ISLANDERS-NY

Table with columns: JOUEUR, MJ, B, PPTS +/-, PM. Lists players like Tavares, Moulson, Boyes, etc.

MINNESOTA

Table with columns: JOUEUR, MJ, B, PPTS +/-, PM. Lists players like Parise, Koivu, Heatley, etc.

RANGERS-NY

Table with columns: JOUEUR, MJ, B, PPTS +/-, PM. Lists players like Nash, Gaborik, Richards, etc.

PITTSBURGH

Table with columns: JOUEUR, MJ, B, PPTS +/-, PM. Lists players like Crosby, Kunitz, Quick, etc.

ST. LOUIS

Table with columns: JOUEUR, MJ, B, PPTS +/-, PM. Lists players like Stoen, Shattenkirk, Oshie, etc.

TAMPA BAY

Table with columns: JOUEUR, MJ, B, PPTS +/-, PM. Lists players like Stamkos, St.Louis, Lecavalier, etc.

SAN JOSE

Table with columns: JOUEUR, MJ, B, PPTS +/-, PM. Lists players like Marleau, Thornton, Pavelski, etc.

CONACHER

Table with columns: JOUEUR, MJ, B, PPTS +/-, PM. Lists players like Pouliot, Hedman, Pyatt, etc.

TORONTO

Table with columns: JOUEUR, MJ, B, PPTS +/-, PM. Lists players like Kadri, Kessel, Van Riemsdyk, etc.

WASHINGTON

Table with columns: JOUEUR, MJ, B, PPTS +/-, PM. Lists players like Ribeiro, Ward, Backstrom, etc.

WINNIPEG

Table with columns: JOUEUR, MJ, B, PPTS +/-, PM. Lists players like Enstrom, Ladd, Wheeler, etc.

VANCOUVER

Table with columns: JOUEUR, MJ, B, PPTS +/-, PM. Lists players like D.Sedin, H.Sedin, Edler, etc.

GARDIENS

Table with columns: GARDIENS, MIN, BC, JB, MOY, V, D, P, A, %.

LEHTONEN

Table with columns: GARDIENS, MIN, BC, JB, MOY, V, D, P, A, %.

BACHMAN

Table with columns: GARDIENS, MIN, BC, JB, MOY, V, D, P, A, %.

WILSTORP

Table with columns: GARDIENS, MIN, BC, JB, MOY, V, D, P, A, %.

DALLAS (1)

Table with columns: GARDIENS, MIN, BC, JB, MOY, V, D, P, A, %.

WARD

Table with columns: GARDIENS, MIN, BC, JB, MOY, V, D, P, A, %.

ELLIS

Table with columns: GARDIENS, MIN, BC, JB, MOY, V, D, P, A, %.

CAROLINE (1)

Table with columns: GARDIENS, MIN, BC, JB, MOY, V, D, P, A, %.

VARLAMOV

Table with columns: GARDIENS, MIN, BC, JB, MOY, V, D, P, A, %.

GIGUERE

Table with columns: GARDIENS, MIN, BC, JB, MOY, V, D, P, A, %.

COLORADO (2)

Table with columns: GARDIENS, MIN, BC, JB, MOY, V, D, P, A, %.

HOWARD

Table with columns: GARDIENS, MIN, BC, JB, MOY, V, D, P, A, %.

MRAZEK

Table with columns: GARDIENS, MIN, BC, JB, MOY, V, D, P, A, %.

GUSTAVSSON

Table with columns: GARDIENS, MIN, BC, JB, MOY, V, D, P, A, %.

DETROIT (1)

Table with columns: GARDIENS, MIN, BC, JB, MOY, V, D, P, A, %.

BRYZGALOV

Table with columns: GARDIENS, MIN, BC, JB, MOY, V, D, P, A, %.

BOUCHER

Table with columns: GARDIENS, MIN, BC, JB, MOY, V, D, P, A, %.

LEIGHTON

Table with columns: GARDIENS, MIN, BC, JB, MOY, V, D, P, A, %.

LIJJE

Table with columns: GARDIENS, MIN, BC, JB, MOY, V, D, P, A, %.

SHELLEY

Table with columns: GARDIENS, MIN, BC, JB, MOY, V, D, P, A, %.

CHICAGO (0)

Table with columns: GARDIENS, MIN, BC, JB, MOY, V, D, P, A, %.

ANDERSON

Table with columns: GARDIENS, MIN, BC, JB, MOY, V, D, P, A, %.

BISHOP

Table with columns: GARDIENS, MIN, BC, JB, MOY, V, D, P, A, %.

OTTAWA (2)

Table with columns: GARDIENS, MIN, BC, JB, MOY, V, D, P, A, %.

LUONGO

Table with columns: GARDIENS, MIN, BC, JB, MOY, V, D, P, A, %.

SCHNEIDER

Table with columns: GARDIENS, MIN, BC, JB, MOY, V, D, P, A, %.

VANCOUVER (0)

Table with columns: GARDIENS, MIN, BC, JB, MOY, V, D, P, A, %.

NIEMI

Table with columns: GARDIENS, MIN, BC, JB, MOY, V, D, P, A, %.

GREISS

Table with columns: GARDIENS, MIN, BC, JB, MOY, V, D, P, A, %.

SAN JOSE (1)

Table with columns: GARDIENS, MIN, BC, JB, MOY, V, D, P, A, %.

RASK

Table with columns: GARDIENS, MIN, BC, JB, MOY, V, D, P, A, %.

KHUBODOV

Table with columns: GARDIENS, MIN, BC, JB, MOY, V, D, P, A, %.

BOSTON (1)

Table with columns: GARDIENS, MIN, BC, JB, MOY, V, D, P, A, %.

BRODEUR

Table with columns: GARDIENS, MIN, BC, JB, MOY, V, D, P, A, %.

HEBERG

Table with columns: GARDIENS, MIN, BC, JB, MOY, V, D, P, A, %.

NEW JERSEY (1)

Table with columns: GARDIENS, MIN, BC, JB, MOY, V, D, P, A, %.

PRICE

Table with columns: GARDIENS, MIN, BC, JB, MOY, V, D, P, A, %.

BUDAJ

Table with columns: GARDIENS, MIN, BC, JB, MOY, V, D, P, A, %.

MONTRÉAL (0)

Table with columns: GARDIENS, MIN, BC, JB, MOY, V, D, P, A, %.

FLEURY

Table with columns: GARDIENS, MIN, BC, JB, MOY, V, D, P, A, %.

VOKOUN

Table with columns: GARDIENS, MIN, BC, JB, MOY, V, D, P, A, %.

PITTSBURGH (1)

Table with columns: GARDIENS, MIN, BC, JB, MOY, V, D, P, A, %.

REIMER

Table with columns: GARDIENS, MIN, BC, JB, MOY, V, D, P, A, %.

SCRIVENS

Table with columns: GARDIENS, MIN, BC, JB, MOY, V, D, P, A, %.

TORONTO (2)

Table with columns: GARDIENS, MIN, BC, JB, MOY, V, D, P, A, %.

LUNDQVIST

Table with columns: GARDIENS, MIN, BC, JB, MOY, V, D, P, A, %.

BIRON

Table with columns: GARDIENS, MIN, BC, JB, MOY, V, D, P, A, %.

RANGERS-NY (1)

Table with columns: GARDIENS, MIN, BC, JB, MOY, V, D, P, A, %.

BACKSTROM

Table with columns: GARDIENS, MIN, BC, JB, MOY, V, D, P, A, %.

HARDING

Table with columns: GARDIENS, MIN, BC, JB, MOY, V, D, P, A, %.

KUEMPER

Table with columns: GARDIENS, MIN, BC, JB, MOY, V, D, P, A, %.

MINNESOTA (0)

Table with columns: GARDIENS, MIN, BC, JB, MOY, V, D, P, A, %.

FASTH

Table with columns: GARDIENS, MIN, BC, JB, MOY, V, D, P, A, %.

HILLER

Table with columns: GARDIENS, MIN, BC, JB, MOY, V, D, P, A, %.

ANAHEIM (0)

Table with columns: GARDIENS, MIN, BC, JB, MOY, V, D, P, A, %.

DUBNYK

Table with columns: GARDIENS, MIN, BC, JB, MOY, V, D, P, A, %.

KHABIBULIN

Table with columns: GARDIENS, MIN, BC, JB, MOY, V, D, P, A, %.

DANIS

Table with columns: GARDIENS, MIN, BC, JB, MOY, V, D, P, A, %.

EDMONTON (1)

Table with columns: GARDIENS, MIN, BC, JB, MOY, V, D, P, A, %.

SMITH

Table with columns: GARDIENS, MIN, BC, JB, MOY, V, D, P, A, %.

LABARBERA

Table with columns: GARDIENS, MIN, BC, JB, MOY, V, D, P, A, %.

PHOENIX (1)

Table with columns: GARDIENS, MIN, BC, JB, MOY, V, D, P, A, %.

QUICK

Table with columns: GARDIENS, MIN, BC, JB, MOY, V, D, P, A, %.

BERNIER

Table with columns: GARDIENS, MIN, BC, JB, MOY, V, D, P, A, %.

LOS ANGELES (1)

Table with columns: GARDIENS, MIN, BC, JB, MOY, V, D, P, A, %.

CHRONIQUE

Phil Desgagné

p.desgagne@hotmail.ca



Bien difficile d'être entraîneur

Comme le dit la chanson de Louis Champagne à la radio « Maudit, maudit que c'est dur d'être morning man », maudit, maudit que c'est dur d'être entraîneur ces temps-ci. Dean Lygitsakos et Marc-Étienne Hubert le vivent à la dure en cette période de l'année comme instructeurs dans la région.

J'ai été joueur et arbitre, mais jamais je n'ai été entraîneur, sinon pour quelques parties au hockey universitaire. J'ai arbitré. C'est un métier ingrat, très peu revalorisé, mais c'est toi qui contrôles la situation. Si tu as un mauvais soir, tu es le responsable. Tu es le seul à blâmer. Si tu es un joueur, tes coéquipiers peuvent t'aider ou travailler avec toi. On dit régulièrement qu'on gagne en équipe et qu'on perd en équipe.

Entraîneur, c'est une autre chose. C'est aussi un métier ingrat. Quand l'équipe gagne, on parle des performances des joueurs. Quand elle perd, on regarde immédiatement du côté de l'instructeur. Son message ne passe plus... Il est amorphe derrière le banc... Ça fait trop longtemps qu'il est en place... Il n'est pas assez dur avec ses joueurs... Il est un mauvais technicien... Il a perdu son vestiaire... Rien ne fonctionne... Etc, etc.

Avez-vous pensé que l'entraîneur-chef est aussi bon que les joueurs qui sont devant lui? Il est à la merci du rendement de ses meilleurs joueurs. Il est aussi souvent à la merci de la liste des blessés qui s'allonge.

Le temps nous a prouvé qu'un changement d'instructeur a seulement de l'effet sur une courte période. Quand les joueurs veulent démontrer au nouvel instructeur leurs qualités. Dans 90 pour cent des cas, tout revient rapidement à la normale.

Aujourd'hui, avec les médias sociaux, le rôle d'instructeur est encore plus ingrat. La critique est instantanée et virulente. Elle affecte rapidement le milieu. Souvent, les propriétaires sont sensibles à la critique de leurs partisans. Ils cèdent à la panique et congédient rapidement leur instructeur.

Mais les gens de hockey d'aujourd'hui savent très bien que la stabilité est la chose la plus importante au hockey et dans d'autres sports. Je suis convaincu que Dean et Marc-Étienne en ont vu d'autres et qu'ils passeront à travers cette période difficile. Tous les instructeurs en vivent.

On dit souvent qu'un entraîneur est engagé pour être congédié. C'est pour ça que je n'ai jamais voulu diriger dans le hockey d'aujourd'hui. Espérons que le week-end qui vient de se terminer va apaiser un peu les partisans qui souvent ont la critique facile.

Les gouverneurs

Un petit résumé maintenant de la rencontre des gouverneurs qui a eu lieu la semaine dernière, à Montréal, dans le cadre de l'assemblée semi-annuelle de la Ligue de hockey junior majeur du Québec. Le calendrier demeure inchangé avec 68 parties. Les voyages dans les Maritimes seront plus courts et moins nombreux. Plus de parties pour chaque équipe dans leur propre section. Début de saison avancé de deux semaines pour éliminer au maximum les parties disputées en semaine et ainsi aider les joueurs dans leurs études. Les matchs du Défi Subway ont été accordés aux villes de Sherbrooke et Gatineau. Augmentation des bourses d'études universitaires pour les joueurs de la LHJMQ. On va aussi regarder la réglementation qui entoure les repêchages européen et américain. Et n'oubliez pas que le prochain repêchage de la LHJMQ aura lieu en juin, au centre Georges-Vézina.

(Propos recueillis par Serge Émond)

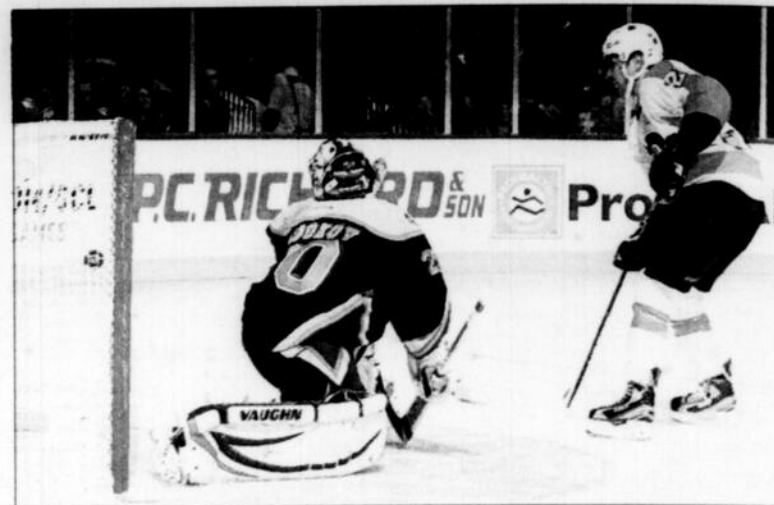


(Photo Le Nouvelliste)

LE RÉVEIL DE GIROUX

UNIONDALE, N.Y. - Le trio composé de Claude Giroux, Matt Read et Jakub Voracek a collectivement inscrit trois buts et un total de 10 points, lundi, quand les Flyers de Philadelphie ont mis fin à leur léthargie et vaincu les Islanders de New York 7-0. Giroux a marqué deux buts et ajouté une aide, Read a ajouté un but et deux aides tandis que Voracek a amassé quatre aides. Solide, Ilya Bryzgalov a réalisé 19 arrêts en route vers un premier jeu blanc cette saison, son 30^e en carrière dans la LNH.

(Associated Press)



Claude Giroux a déjoué Evgeni Nabokov deux fois, en plus de récolter une passe.

(Photo Getty Images)



LE CHIFFRE DU MATCH

10

Peter Budaj a signé son 10^e jeu blanc en carrière et son premier dans l'uniforme du Canadien...

Sommaire

Première période

Aucun but.

Pénalité (s) — Galchenyuk Mon 11: 21, Dwyer Car 11: 21, Galchenyuk Mon 16: 19.

Deuxième période

Aucun but.

Pénalité (s) — Tlusty Car 3: 45, Harrison Car 8: 36, Subban Mon 10: 25, Staal Car 13: 00.

Troisième période

1. Montréal, Prust 2 (Galchenyuk, Eller) 2: 06

2. Montréal, Plekanec 8 (Pacioretty, Emelin) 12: 03

3. Montréal, Pacioretty 1 (Desharnais, Diaz) 12: 21

Pénalité (s) — Desharnais Mon 15: 19, Harrison Car 18: 10.

Tirs au but

Caroline 5 8 6-19

Montréal 7 11 8-26

Gardiens — Caroline: Cam Ward (P, 5-4-1); Montréal: Peter Budaj (G, 2-1-1).

Avantages numériques — Caroline: 0-3; Montréal: 0-4.

Arbitres — Frederick L'Ecuyer, Marc Joannette.

Juges de lignes — Scott Driscoll, Pierre Racicot. Assistance — 21 273.



1^{re} étoile: Peter Budaj

2^e étoile: Brandon Prust

3^e étoile: Max Pacioretty



// L'ÉVALUATION DE PIERRE LADOUCEUR

Brandon Prust - 7,5 - Implication physique dans les zones restreintes, attaque au filet qui lui vaut d'ouvrir la marque.

Tomas Plekanec - 8,2 - A marqué le but qui tue, a neutralisé Eric Staal, l'avant le plus utilisé, a excélé dans toutes les phases du jeu.

Rene Bourque - 7,0 - A fait des efforts, mais n'a jamais trouvé son rythme en zone offensive avec un seul tir. Solide en défensive.

Colby Armstrong - 6,5 - À peine huit minutes à forces égales, son absence de vitesse le limite à un

rôle de soutien.

Brian Gionta - 7,1 - A surtout été efficace par son positionnement et son écheq-avant, cinq tirs (deux cadrés).

Josh Gorges - 7,5 - A surtout affronté l'autre Staal, Jordan, et a encore été efficace en zone défensive dans les petites batailles.

Alex Galchenyuk - 7,5 - Vous savez pourquoi on a hâte de le voir plus souvent avec la rondelle. Son talent a préparé le but de Prust.

Travis Moen - 7,4 - Fait son travail discrètement au sein du 4^e trio et

LES SAGUENÉENS ONT VISITÉ L'ARÉNA DU PHOENIX DE SHERBROOKE POUR EN TIRER DES IDÉES

CHICOUTIMI - Une délégation composée de représentants des Saguenéens de Chicoutimi et de Saguenay a effectué une rapide visite à Sherbrooke, dimanche. Son objectif n'était pas de suivre le match entre le Phoenix et les Screaming Eagles du Cap-Breton, mais plutôt de découvrir les améliorations apportées au Palais des sports Léopold-Drolet.

Cogestionnaire des Saguenéens, Laval Ménard précise qu'il faut éviter de faire un lien direct entre cette visite et la possibilité de travaux au centre Georges-Vézina dans un ave-

nir rapproché. Selon lui, il n'y a rien dans l'air en ce moment.

« Nous sommes gestionnaires des Saguenéens pour une période de sept ans et il n'est que normal de réfléchir à des améliorations qui pourraient être apportées au cours des prochaines années, note Laval Ménard. Mais nous ne sommes pas les propriétaires de l'équipe. Les Saguenéens appartiennent à la ville et elle a été assez chic pour permettre à certains de ses représentants de venir à Sherbrooke avec nous. J'avais déjà eu l'occasion de me rendre au Palais des sports de

Sherbrooke, plus tôt en saison, et je voulais que d'autres personnes puissent voir ce qui a été fait.

« Le Palais des sports de Sherbrooke est intéressant pour nous parce que c'est un aréna qui se compare au centre Vézina. C'est un modèle. Nous étions surtout intéressés à ce qui a été fait là-bas au niveau électronique. Ce genre de visite nous donne des idées sur ce qu'il ne faut pas faire et sur ce qu'il faut faire. Ça valait la peine d'aller à Sherbrooke. Nous avons été très bien reçus. Nous avons rencontré le président du Phoenix, Denis

Bourque, un homme que je connais depuis plusieurs années. Il y a eu des échanges. Nous avons pu poser des questions. »

La délégation saguenéenne a été très impressionnée par ce qu'elle a vu à Sherbrooke. Certains de ses membres ont comparé la nouvelle version du Palais des sports à un petit centre Bell. Les 32 loges, le tableau indicateur, les chambres de joueurs et l'équipement visuel qui sert à l'animation ont principalement attiré l'attention du groupe.

(Serge Émond)



Les gardiens des Predators en ont arraché, hier, lors d'une défaite de 6-5 face à l'Avalanche.

(Photo AP)

À la Jean-Claude

MARC ANTOINE GODIN

La Presse

MONTREAL - Pestez comme vous voulez contre les difficultés du trio de David Desharnais, contre l'avantage numérique ou le temps de glace de l'un ou de l'autre, un fait demeure: le Canadien a gagné dix de ses 15 premiers matchs cette saison et le revoilà en tête de la section Nord-Est.

Inespéré et inattendu!

Lundi, c'est une poussée de trois buts en troisième période - orchestrée par un beau tricot d'Alex Galchenyuk sur le but de Brandon Prust - qui a assuré au Tricolore sa quatrième victoire consécutive, un blanchissage de 3-0 aux dépens des Hurricanes de la Caroline.

Après avoir inscrit une aide sur le but de Tomas Plekanec, un boulet qui a ébranlé Cam Ward, Max Pacioretty a finalement marqué à son 11^e match de la saison. Ça n'aura pas été de la façon la plus élégante qui soit, mais ça a au moins fait rire le principal intéressé. Son simple dégagement bondissant en direction du gardien a déjoué le gardien des Hurricanes comme une balle papillon au baseball.

« Ce but-là n'ira pas dans les annales du hockey, mais ça va lui enlever un surplus de pression, estime l'entraîneur-chef Michel Therrien. Quand tu es reconnu pour marquer des buts et que tu

connais des difficultés, un but comme ça peut aider à bâtir ta confiance. »

Une défensive hermétique

Le capitaine des Hurricanes Eric Staal surfait sur une séquence de 11 matchs avec au moins un point (huit buts et 17 points), mais il a été réduit au silence par la défense hermétique du Tricolore, qui n'a accordé en moyenne que 22 lancers à ses quatre derniers matchs.

« Leur système nous a endormis et, à vrai dire, il n'y avait pas beaucoup d'énergie de part et d'autre tant que la marque est demeurée 0-0, a commenté l'ainé des frères Staal.

« Puis le "kid" (Galchenyuk) a fait une belle feinte sur le but de Prust et nous n'avons pas répliqué par la suite. »

Comme il l'avait fait samedi face aux Flyers de Philadelphie, le Canadien a limité les chances de marquer de l'adversaire, permettant à Peter Budaj de connaître une soirée relativement facile.

« L'équipe reconnaissait qu'elle devait mieux jouer devant Peter, d'autant plus que c'est un gars qui a une très bonne attitude et qui ne se plaint jamais, a indiqué Therrien. Je suis très content de la façon dont l'équipe s'est comportée devant lui au cours des deux derniers matchs. Ça démontre que la chimie est excellente. »

En dépit du premier blanchissage de Budaj dans l'uniforme du Canadien, il faut s'attendre à revoir Carey Price devant le filet, mardi soir au Madison Square Garden. À moins que ce dernier n'ait pas encore retrouvé toutes ses énergies (lui qui a d'ailleurs capté une rondelle qui se dirigeait sur l'analyste Marc Denis).

Six en dix jours

Le Tricolore amorçait lundi soir une séquence de six matchs en dix jours, la plus éreintante de sa saison si l'on fait exception des six rencontres en neuf jours qui l'attendent au début du mois de mars. « Nous ne sommes pas la seule équipe dans cette situation à cause du calendrier resserré, mais nous savons ce que nous avons à faire, a dit Peter Budaj. D'avoir mis quelques victoires de côté nous permet d'aborder ce segment-là plus facilement. »

Le match de mardi soir à New York signifiera le retour de Prust dans l'enceinte des Rangers, où il a été pendant trois ans l'un des joueurs les plus populaires. « Ce sera la première fois que je joue au Madison Square Garden du côté visiteur, a-t-il noté. Ce sera différent, mais je serai content d'affronter les gars que j'ai côtoyés. Quant à la réception de la foule, je sais qu'elle m'a appuyé pendant que j'étais là-bas, mais on ne sait jamais avec les New-Yorkais! »

Statistiques du match

No	B	A	P	+/-	Pun	Ti	Mé	Bl	Rev.	Vol	MJ%	Temps
8 B. Prust	1	0	1	1	0	1	2	0	0	0	50%	12:35
14 T. Plekanec	1	0	1	1	0	4	0	1	0	0	58%	20:37
17 R. Bourque	0	0	0	0	0	1	0	0	1	0	-	18:39
20 C. Armstrong	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0%	9:38
21 B. Gionta	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0%	20:08
26 J. Gorges	0	0	0	2	0	0	4	0	0	0	-	18:44
27 A. Galchenyuk	0	1	1	1	4	4	0	1	2	1	-	11:58
32 T. Moen	0	0	0	0	0	1	2	1	0	0	0%	10:58
51 D. Desharnais	0	1	1	1	2	1	0	0	1	0	58%	13:53
53 R. White	0	0	0	0	0	3	2	0	0	1	40%	9:51
55 F. Bouillon	0	0	0	1	0	0	0	1	1	0	-	17:00
61 R. Diaz	0	1	1	2	0	0	0	0	0	0	-	21:57
67 M. Pacioretty	1	1	2	2	0	3	0	0	0	1	-	13:33
72 E. Cole	0	0	0	2	0	3	2	0	0	1	0%	13:53
74 A. Emelin	0	1	1	0	0	2	2	1	0	0	-	18:08
76 P. Subban	0	0	0	1	2	2	2	0	0	0	-	19:08
79 A. Markov	0	0	0	0	0	1	0	2	1	1	-	22:53
81 L. Eller	0	1	1	1	0	0	1	0	1	2	83%	12:08

Ti: tirs - Mé: mises en échec - Bl: tirs bloqués - Re: revirements - MJ%: % de mises au jeu

Max Pacioretty a marqué son premier but de la saison, hier, à la manière du regretté Baieriverain Jean-Claude Tremblay. Du centre de la glace, il a envoyé un lob flottant qui a bondi à deux reprises avant de déjouer le gardien Cam Ward. Pacioretty a bien ri en célébrant avec David Desharnais et Erik Cole.

(Photo La Presse)



mérite sûrement les éloges de son entraîneur en désavantage.

David Desharnais - 7,1 - Le travail était au rendez-vous et son trio (Pacioretty et Eller ou Cole) a eu sa part d'occasions de marquer.

Ryan White - 7,1 - A été intense avec trois mises en échec, mais on retient surtout qu'il a été discipliné en évitant le cachot.

Francis Bouillon - 7,0 - La valve de sûreté au sein du duo qu'il forme avec Subban. Bon positionnement, bonne première passe.

Raphaël Diaz - 8,0 - C'est la preuve

qu'on n'a pas besoin de frapper avec excès pour être efficace. Intelligence et vision avec la rondelle

Max Pacioretty - 8,0 - But chanceux? Oui! C'est une récompense pour du travail intense. Repli défensif admirable en fin de match.

Erik Cole - 7,4 - Cinq tirs (trois cadrés). N'a pas obtenu de points malgré une fiche de plus 2 qui témoigne de son jeu solide.

Alexei Emelin - 7,6 - Il a frappé, il a bloqué des tirs et il a offert une performance digne de mention face au trio d'Eric Staal.

P.K. Subban - 7,5 - On aimerait qu'il passe la rondelle rapidement comme il l'a fait pour lancer l'attaque menant au but de Prust.

Andrei Markov - 7,6 - Il a été l'arrière le plus utilisé et il a affronté régulièrement le trio d'Eric Staal.

Lars Eller - 7,8 - Le meilleur sur les mises en jeu 83% (5 en 6), c'est à l'image de son match où il a été solide avec et sans la rondelle.

Peter Budaj - 8,0 - Il a eu la vie facile lors des 35 premières minutes avant de connaître ses meilleurs moments en fin de 2^e période.

